

Université d'Evry Val d'Essone

U.F.R « Sciences sociales et gestion »

Centre Universitaire de formation du travail social

DESS Développement social urbain

2002

**L'intégration des personnes âgées  
dans la vie sociale de la ville**

*Octobre 2002*

Dominique Kern

Jean-Marie Heydt  
(directeur de mémoire)



## **Remerciements**

- Aux personnes ayant accepté d'être interviewées dans la phase de préenquête.
- Aux organisations et à leurs représentants ayant répondu au questionnaire et ayant participé aux interviews.
- A l'équipe dirigeante de la formation « entrepreneurs sociaux » de l'Université Catholique de Lille, de l'ESTES de Strasbourg et du DESS Développement social urbain de l'Université d'Evry en Val d'Essonne pour leur enseignement de qualité et leur disponibilité.
- A ma femme pour son soutien immense, à tous les niveaux, sans lequel je n'aurais jamais pu réaliser ce travail, ainsi qu'à mes deux fils, pour leur compréhension vis à vis de ma disponibilité réduite.
- A toutes les personnes retraitées et/ou âgées de mon entourage privé et professionnel pour l'enseignement qu'elles m'ont apporté.

Dominique Kern, Strasbourg août 2002



## Sommaire

<i>1 Introduction.....</i>	<i>3</i>
1.1 Problématique.....	4
1.2 Hypothèses.....	7
1.1 La méthode choisie.....	8
<i>2 Les éléments de l'intégration des personnes âgées en milieu urbain.....</i>	<i>11</i>
2.1 Vieillir en ville.....	12
2.2 Facteurs sociologiques et « pédagogiques » relatifs à l'intégration des personnes âgées.....	38
1.2 Résumé.....	67
<i>3 Une enquête sur les dispositifs socio-éducatifs en faveur de l'intégration des personnes âgées.....</i>	<i>70</i>
3.1 La méthodologie, les outils et l'évaluation de leurs applications.....	70
3.2 Les résultats.....	77
3.3 Analyse des résultats.....	97
3.4 Les perspectives et les propositions.....	110
<i>4 Conclusions.....</i>	<i>115</i>
<i>5 Bibliographie.....</i>	<i>117</i>
<i>6 Annexes.....</i>	<i>126</i>
6.1 Tableaux statistiques.....	126
6.2 Les instruments.....	126
6.3 Les résultats.....	135
<i>7 Table des matières.....</i>	<i>151</i>

## Liste des sigles

ABRAPA	Association Bas-Rhinoise d'aide aux personnes âgées
AG2R	l'Association générale de retraite par répartition
APA	L'allocation personnalisée d'autonomie
CAF	Caisses d'allocations familiales
CDCS	Comité européen pour la cohésion sociale
Clapest, le	Comité de liaison d'associations pour la promotion des immigrés en Alsace
CLIC	Centre local d'information et de coordination gérontologique
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
CODERPA	Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées
CRAV	Caisse régionale d'assurance vieillesse d'Alsace-Moselle
DDAS	Direction départementale de l'action sanitaire et sociale
ESTES	Ecole supérieure en travail éducatif et social
IFCAAD	Association régionale d'Alsace des formations au travail éducatif et social
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IRIAL	Institution de retraite interprofessionnelle d'Alsace et de Lorraine
MSA	Mutuelle Sociale Agricole
OMS	Organisation mondiale de la santé
PSD	Prestation spécifique dépendance
ULP	Université Louis Pasteur
UNIAT	Union nationale des invalides et accidentés du travail handicapés, veuves, chômeurs, préretraités, retraités, personnes âgées

# 1 Introduction

Le sujet du présent mémoire s'inscrit dans la suite logique des différents travaux de recherche que j'ai effectués, notamment sur la prise en charge socio-éducative des personnes âgées dans des institutions stationnaires<sup>1</sup>, ainsi que sur les questions d'autodétermination et de participation<sup>2</sup>. La quintessence que je tire de ces études est le constat qu'il y a des actions à mener en amont des problématiques de l'institutionnalisation des personnes âgées en perte d'autonomie, notamment en ce qui concerne la prévention. Il s'agit de prévenir la dépendance liée à l'absence d'aidant naturel dans le milieu de vie habituel, il s'agit de la prévention du mal vieillir, essentiellement lié à l'absence de relations sociales satisfaisantes et enrichissantes, et il s'agit également de prévenir les personnes âgées des effets néfastes de la discrimination généralisée à l'encontre de leur groupe d'âge, à savoir l'âgisme<sup>3</sup>.

Ce mémoire essaie de développer des propositions adéquates à partir de travaux théoriques et de l'enquête qui se base sur la question de départ suivante :

Quels sont les institutions, services et dispositifs socio-éducatifs mis en place, subventionnés ou coordonnés par les différents intervenants associatifs, politiques et administratifs (commune/ville, intercommunalité, département, région) à Strasbourg pour assurer l'intégration et la prévention de l'isolement des personnes âgées.

Il s'agit dans un premier temps d'explorer le domaine de l'intégration des personnes âgées, encore peu connu et faiblement développé. L'objectif consiste ensuite à développer des propositions et préconisations, concrètes, pertinentes et réalisables en vue d'une amélioration de l'intégration des personnes âgées et d'une sensibilisation de l'ensemble de la société. Ce travail constitue une étape importante dans l'évolution de

<sup>1</sup> Cf. Kern D., Die Relevanz von sozialpädagogischen Ansätzen in der Arbeit mit insitutionalisierten älteren Menschen und ihrem Umfeld, Diplomarbeit, Höhere Fachschule im Sozialbereich, 1997, Basel, mémoire écrit dans le cadre des études de pédagogue social et Kern D., La géragogie sociale et l'animation en maison de retraite, Mémoire Université Louis Pasteur, Diplôme Universitaire de Gérontologie Générale (DUGG) 1999, Strasbourg, mémoire écrit dans le cadre du Diplôme Universitaire en Gérontologie Générale à l'Université Louis Pasteur à Strasbourg

<sup>2</sup> Cf. Kern D. « Ein Mitbestimmungsprojekt im Alters- und Pflegeheim », Päd Forum n° 25.10, 4. August 1997, Berlin, pp. 343-348

<sup>3</sup> Les personnes âgées issues de l'immigration ne sont pas prises en compte séparément dans ce travail. De par leur histoire de vie singulière, leur vieillissement présente de fortes particularités nécessitant une analyse approfondie ne pouvant pas être faite dans le cadre de ce mémoire, mais qui s'imposera dans de futurs travaux sur ce sujet.

mes approches professionnelles et scientifiques ; m'appuyant sur un travail de qualité universitaire de 3e cycle, je souhaite développer des projets avec des partenaires institutionnels.

Ce premier chapitre présente la problématique, la définition des hypothèses, la description des méthodes choisies ainsi que le déroulement des travaux menés pour ce mémoire.

## 1.1 Problématique

Les sociétés industrialisées vivent actuellement une évolution démographique sans précédent : l'augmentation sensible de l'espérance de vie. Certains spécialistes vont même jusqu'à parler d'une « *révolution de la longévité* »<sup>4</sup>. Cette transformation peut représenter de grandes opportunités :

- un nombre important de personnes âgées ;
- en bonne santé ;
- avec énormément d'expériences (en quelque sorte des « spécialistes de la vie ») et
- généralement avec des revenus assurés.

Les personnes âgées ont beaucoup de temps à consacrer à des activités citoyennes et non-commerciales contribuant ainsi à leur propre bien-être et développement, mais également à celui de la société.

Mais, la croissance du nombre des personnes âgées génère aussi des peurs et nécessite alors des adaptations à différents niveaux. Un premier point à rectifier se situe dans l'approche vis-à-vis des personnes âgées. Jusqu'à présent celle-ci est surtout négative. Nous nous sommes habitués à la discrimination, parfois subliminale, à l'encontre de l'ensemble des personnes âgées, notamment dans les médias<sup>5</sup>. Et nous nous sommes également habitués aux idées reçues sur la vieillesse qui semblent souvent destructrices et fausses<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> Forette, Françoise, *La révolution de la longévité*, Grasset, Paris, 1997, 21 pages

<sup>5</sup> cf. pp. 39 - 48

<sup>6</sup> Cf Amyot J.J., Ennuyer B. et al., *100 idées reçues sur la vieillesse*, Reims, Unopa, 1997, p. 154, cf. également p. 39

L'«âgisme»<sup>7</sup>, notion désignant cette discrimination, commence peu à peu à être utilisé en France par des spécialistes, mais est méconnu du grand public et des médias. Il s'agit sans doute d'un « *retard de perception* »<sup>8</sup>, et, si l'ancienne secrétaire d'Etat aux Personnes Agées ne l'utilisait pas non plus de manière explicite, elle traçait tout de même le chemin pour la lutte contre ses effets néfastes<sup>9</sup>, car, internalisé par la plupart des personnes âgées elles-mêmes<sup>10</sup>, l'âgisme apparaît comme l'obstacle principal à leur épanouissement. En attribuant au temps de vie après la retraite des caractéristiques quasiment exclusivement mauvaises, ces réflexes « âgistes » contribuent de manière importante à l'isolement et à l'exclusion des personnes âgées.

Afin de valoriser à juste titre ce vieillissement et de lui donner une place dans la société – à la fois abstraite et concrète – le sociologue allemand Ludger Veelken propose la *Socialisation Tertiaire*<sup>11</sup>. Ce concept s'inspire de la socialisation primaire et secondaire et préconise le maintien des personnes âgées à part entière dans la société. L'objectif consiste à profiter pleinement des avantages de ce vieillissement et de rendre utilisable ses bienfaits à la fois pour la société et pour les personnes âgées<sup>12</sup>.

Pour y arriver, la socialisation tertiaire décrit le cadre pour le développement de l'identité des personnes âgées: « *L'être humain construit à travers le processus de socialisation, une identité qui est plus ou moins adaptée à l'étape de la vie dans laquelle il se trouve* »<sup>13</sup>. Et les identités pour le grand âge sont à inventer. Après la vie dite « active », émerge une nouvelle phase de vie – auparavant de courte durée – le grand âge. Il représente aujourd'hui au moins vingt ans de vie en bonne santé après la retraite – vingt années qui n'existaient pas auparavant pour une large majorité de la population et qu'il faut individuellement mais aussi collectivement remplir de sens.

---

<sup>7</sup> cf. également p. 39

<sup>8</sup> selon Hélène David, sociologue à l'Université de Montréal, lors d'une interview :

<http://www.forum.umontreal.ca/numeros/1999-2000/Forum00-01-31/article03.html> [visité le 12/08/01]

<sup>9</sup> Le quatrième point du communiqué de presse, du mercredi, 6 juin 2001 est intitulé: *Changer le regard sur le vieillissement* (voir sur le site internet : <http://www.social.gouv.fr/htm/actu/apa/34-010606.htm>)

<sup>10</sup> Coudin G., Beaufils B. et Henrard J-C, « Au-delà des stéréotypes » Le journal des Psychologues, avril 1998, No 156 pp. 26-29

<sup>11</sup> Veelken, Ludger, *Neues Lernen im Alter, Bildungs- und Kulturarbeit mit „Jungen Alten“*, Sauer, Heidelberg 1990, pages 198, voir aussi le site internet de l'université de Dortmund, la version « digest français » d'une « Etude Universitaire dans le Cadre de la Formation Continue pour le Troisième âge à l'Université de Dortmund, Décembre 1997: <http://www.fb14.uni-dortmund.de/~seniorstudium/digestfranzoesisch.htm> [visité le 10/6/02], cf. également pp. 53 et 57

<sup>12</sup> cf. le chapitre « La retraite et la socialisation tertiaire » pp. 53-60

<sup>13</sup> op. cit. Veelken, 1990, p. 198 (traduction par D. Kern)

Ces années qui s'ajoutent ainsi à la biographie ne sont pas automatiquement des années d'épanouissement et de satisfaction. Il n'y a pas seulement les taux de suicide absurdemment élevés chez les personnes âgées qui témoignent d'une situation problématique ; des études montrent<sup>14</sup> que l'intégration des personnes âgées ne va pas de soi, mais résulte d'habitudes sociales favorables acquises avant la retraite. Les personnes n'étant pas habituées à avoir des activités en dehors du travail se trouvent en situation de risque d'isolement.

Afin de prévenir ces risques, il est nécessaire de créer des dispositifs divers d'accès facile, incitant les personnes âgées à participer activement à la vie de la société urbaine à travers des activités multiples, quittant le cadre de la simple animation consommatrice. Un certain nombre d'offres existent dans ce domaine (clubs du troisième âge, associations diverses, universités du troisième âge, centres socioculturels, etc.) mais il reste à savoir quel est leur degré d'intégration dans un dispositif congruent, c'est-à-dire une politique pour l'intégration réelle des personnes âgées. Par ailleurs, il semble indispensable que ces « agents de la socialisation tertiaire » soient coordonnés afin de favoriser un niveau de qualité croissant des services offerts.

Concernant les méthodes pour le travail socio-éducatif avec les personnes âgées, la question suivante se pose : y a-t-il des spécificités à respecter ou peut-on employer les mêmes méthodes et outils que ceux utilisés pour d'autres groupes d'âge ? Sur le plan théorique, il existe le concept de la *géragogie* (ou *gérontagogie*, *gériagogie*, *gérontologie éducative* etc.)<sup>15</sup>. L'utilisation des différents mots dépend des auteurs, mais la base commune est l'orientation de l'action éducative vers les besoins actuels des participants et non pas vers un objectif plus ou moins lointain (comme dans l'andragogie ou la pédagogie scolaire). Le but réside dans la création de « relations » et de « contacts sociaux ». Par la suite il peut aussi être important d'œuvrer dans le sens d'un développement personnel. Mais, et cela constitue également un des points centraux du travail avec les personnes âgées, il faut adapter régulièrement les outils appliqués aux besoins évolutifs des participants.

---

<sup>14</sup> INSEE, L'engagement associatif après 60 ans, no 737, INSEE, Paris, Septembre 2000 et INSEE, La sociabilité des personnes âgées, no 644, INSEE, Paris, Mai 1999, cf. également pp. 46 – 48

<sup>15</sup> cf Kern, D., La géragogie sociale et l'animation en maison de retraite, Mémoire, DUGG Université Louis Pasteur, Strasbourg, 1999, 143 pages, pp. 10-13, cf. également pp. 60 – 67

La discrimination actuelle envers les personnes âgées nécessite la création d'un concept tel que la socialisation tertiaire. Elle tente d'une part de lutter contre cet âgisme et vise d'autre part parallèlement l'exploitation des ressources ainsi libérées. Afin de réussir au mieux ce défi, il est indispensable de développer des lieux de « socialisation » pouvant remplir une mission socio-éducative. Et c'est là que se posent les questions concrètes du terrain sur les méthodes, techniques et outils d'intervention.

Ainsi, la problématique se caractérise par des interrogations relatives à l'intégration des personnes âgées dans un milieu urbain et plus particulièrement se focalise sur les organisations, chargées de cette intégration, et sur leurs méthodes de travail.

## **1.2 Hypothèses**

Se basant sur la question de départ et la problématique des chapitres précédents, le travail se construit autour de trois hypothèses, s'inscrivant dans une logique déductive. La première hypothèse vise l'offre en général, en supposant une grande variété qui n'est néanmoins pas coordonnée. La deuxième se focalise sur le contenu et présume une orientation des offres plutôt sur le loisir et la consommation que sur la citoyenneté et la participation. La troisième supposition s'oriente vers les méthodes utilisées et leur mode d'application.

1. Il existe une multitude d'offres visant l'intégration des personnes âgées et pouvant être attribuées au domaine du travail socio-éducatif, mais elles ne sont ni coordonnées ni interconnectées.
2. La majorité des prestataires cherche plus à satisfaire le côté loisirs et consommation (divertissement, amusement) que le côté citoyen (participation démocratique, autogestion, autodétermination, développement de la personnalité).
3. Les méthodes appliquées sont en majorité les mêmes que celles utilisées pour d'autres groupes d'âge: il n'y a pas de méthodologie spécifique dans le travail avec les personnes âgées, mais les techniques et les outils sont régulièrement adaptés à l'évolution des exigences du public.

La comparaison des résultats de l'enquête avec ces hypothèses<sup>16</sup> devra permettre d'améliorer d'une part la connaissance en la matière et d'autre part de favoriser l'émergence d'actions et de pistes concrètes. En effet, l'analyse de la véracité des hypothèses ne se résumera pas à un constat théorique, mais doit obligatoirement se traduire dans des propositions et préconisations concrètes, allant dans le sens des objectifs de ce travail, à savoir, l'intégration des personnes âgées et la création du lien dans notre société.

## 1.1 La méthode choisie

La méthodologie appliquée dans ce travail s'oriente sur les principes de la recherche-action et essaie d'établir tout au long du processus un dialogue entre les réalités du terrain, telles qu'elles sont interprétées par les différents acteurs (multiperspective), et la théorie, émanant de différentes disciplines comme la sociologie ou la pédagogie (géragogie). Le graphique 1<sup>17</sup> montre le déroulement schématique des travaux autour du présent travail<sup>18</sup>.

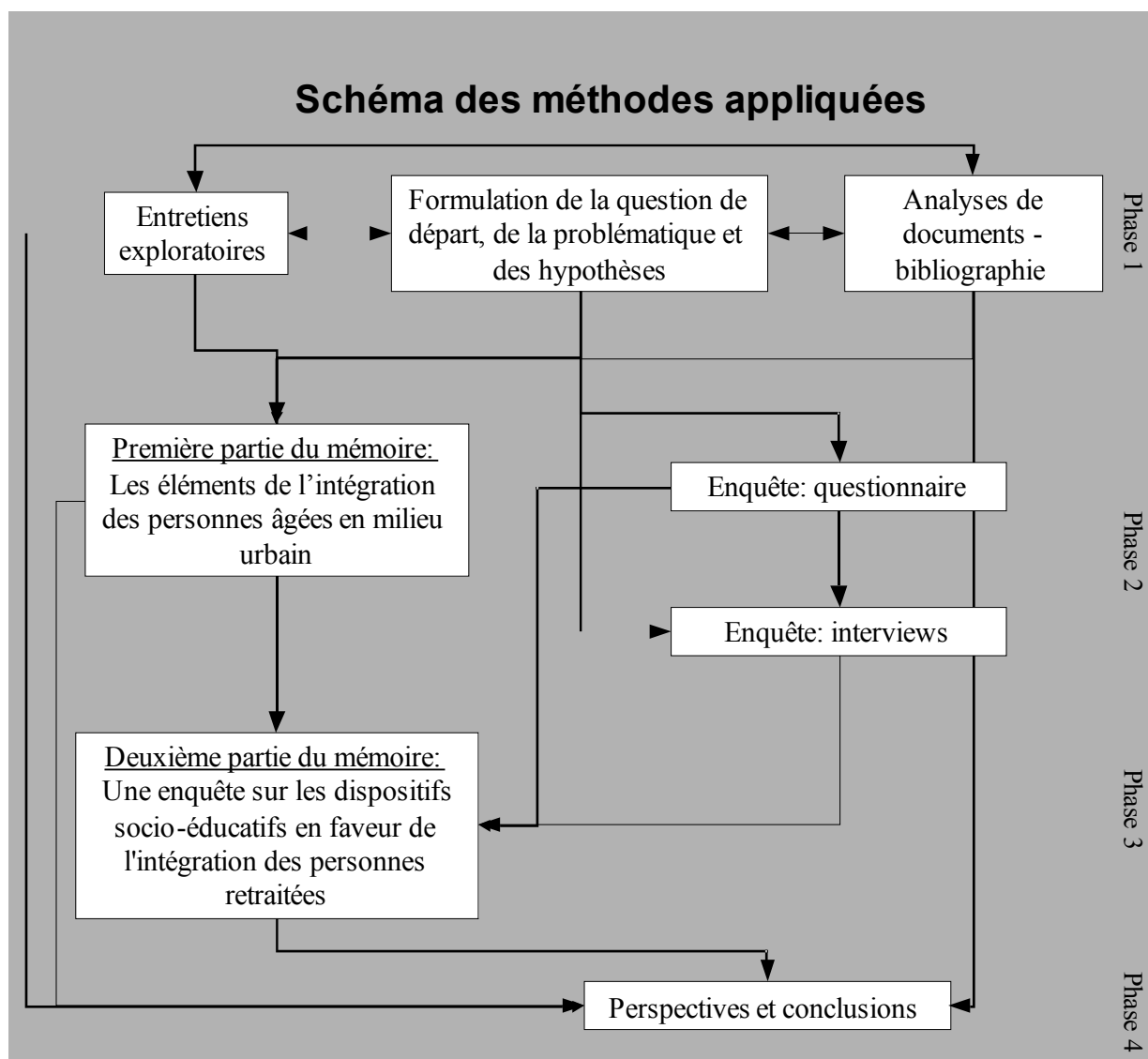
Dans une première phase, il s'agit de cerner le sujet et de définir la question de départ, la problématique et les hypothèses, à travers des entretiens exploratoires et des analyses de documents (bibliographie). Les différentes étapes s'influencent mutuellement et réciproquement. La deuxième phase consiste d'une part en l'écriture de la première partie du mémoire et d'autre part en la réalisation de l'enquête à l'aide d'un questionnaire envoyé auprès d'un échantillon d'organisations offrant des activités en faveur des personnes âgées. Les interviews, effectuées auprès d'un échantillon défini parmi les organisations ayant répondu au questionnaire, s'inscrivent également dans la phase deux. La phase trois comprend le rapport de recherche ainsi que la présentation et l'analyse des résultats. Cette troisième phase comporte l'écriture de la deuxième partie du mémoire. La quatrième phase reprend les différents éléments de l'ensemble du travail et les traduit en tentant de développer les perspectives ainsi que de formuler les conclusions. Cette dernière phase marque la fin du présent travail.

---

<sup>16</sup> cf. également « La question de départ et les hypothèses », p. 105

<sup>17</sup> cf. p. 9

<sup>18</sup> La méthodologie de l'enquête proprement dite, se trouve dans le chapitre « La méthodologie, les outils et l'évaluation de leurs applications », à partir de la page 70.



**graphique 1**

Suivant la logique de la recherche-action, le travail final sera soumis, après la soutenance, au jugement des personnes ayant participé aux entretiens d'experts et à l'enquête (questionnaire et interviews). Cette « validation auprès des participants » prendra la forme d'un courrier résumant les résultats majeurs de l'enquête et soumettant les propositions au jugement des participants dont le retour sera pris en compte dans la réalisation des projets. Cette « cinquième phase » constitue en fait une phase de transition pour la réalisation des projets préconisés. Le contact avec les participants permet ainsi effectivement une validation et en l'occurrence une amélioration des propositions en vue de leur réalisation concrète. Il sert aussi de moyen de communication pour la mobilisation de partenaires en vue de la réalisation des projets.

## Résumé

L'objectif de cette introduction est la présentation du cadre de ce mémoire. Sur un plan personnel, il s'agit d'expliquer le contexte professionnel dans lequel la formation et ce travail s'inscrivent ainsi que la motivation personnelle pour le choix du sujet. La problématique dévoile, dans une deuxième étape, le cadre thématique du mémoire et de l'enquête, suivi des hypothèses, définissant de manière condensée à la fois l'état du savoir de l'auteur et ses suppositions par rapports aux résultats. Le troisième volet de l'introduction est la description de la méthode choisie et l'explication du déroulement des travaux. Après l'introduction, la première partie du mémoire présente des éléments de l'intégration des personnes âgées en milieu urbain.

## 2 Les éléments de l'intégration des personnes âgées en milieu urbain

Ce chapitre comporte un choix d'éléments servant de base à ce mémoire. L'objectif consiste à délimiter le cadre théorique pour l'enquête<sup>19</sup>, et, dans un premier temps d'établir aussi un lien pertinent entre les « personnes âgées » et le développement social urbain. Dans le chapitre « Vieillir en ville », j'essaie ainsi de démontrer en quoi la ville constitue un cadre de vie particulier et spécifique pour les personnes âgées. Seront traités dans ce chapitre des sujets comme les aspects démographiques, les politiques municipales, départementales et étatiques en faveur des résidents âgés des villes ainsi que l'importance du rôle des associations et du bénévolat.

La lutte contre « L'âgisme », en tant que phénomène discriminatoire inquiétant et largement méconnu, représente un des défis majeurs des travaux traitant de l'intégration des personnes âgées. Je tente d'apporter quelques éclaircissements sur ce sujet. Une des réponses possibles contre la discrimination permanente envers les personnes âgées est le concept de « la socialisation tertiaire ». Proposée par l'allemand Ludger Veelken<sup>20</sup>, elle s'ajoute à la socialisation primaire et secondaire et nous sensibilise au caractère nouveau et unique dans l'histoire de l'humanité de l'accroissement du temps de vie après la retraite.

Le dernier aspect traité dans cette introduction théorique est « la géragogie ». Il s'agit d'un concept andragogique décrivant le cadre didactique du travail socio-éducatif avec les personnes âgées. Après la sensibilisation sur les effets désastreux de l'« âgisme » et de son « remède » (la socialisation tertiaire), la « géragogie (gérontagogie) » contribue au développement des instruments et méthodes pour soutenir la réalisation des projets et objectifs émergeant de la socialisation des personnes âgées. Le chapitre se clôt avec une brève synthèse des points centraux.

---

<sup>19</sup> cf p. 70

<sup>20</sup> Veelken Ludger, Neues Lernen im Alter, Sauer-Verlag Heidelberg 1990

## 2.1 Vieillir en ville

Le milieu urbain constitue de plus en plus l'endroit où les personnes vivent leur retraite. Les chiffres du dernier recensement<sup>21</sup> confirment cette tendance. Le premier sous-chapitre traite des questions autour de ces récentes évolutions démographiques. Ceci nous sert d'introduction pour le sous-chapitre sur la situation des personnes âgées en ville. Ensuite, sont présentés les rôles des acteurs politiques dans le domaine de l'intégration des personnes âgées, suivis de l'analyse du bénévolat. Le chapitre se clôt avec un bref résumé.

### 2.1.1 Les évolutions démographiques

Se basant sur les chiffres du dernier recensement (1999) l'INSEE constate que « *la France continue de vieillir*<sup>22</sup> ». La part des personnes de plus de 60 ans est passée de 19.9% en 1990 à 21.3% en 1999 pendant que les 0 à 19 ans sont passés de 26.5 (1990) à 24.6% (1999)<sup>23</sup>. La France se situe ainsi au milieu de l'ensemble des pays de l'Union européenne<sup>24</sup>. Deux facteurs majeurs sont avancés par l'INSEE pour expliquer ce phénomène. Le premier est la fécondité, qui a baissé à partir de l'année 1965 et qui cause une réduction de la part des personnes plus jeunes par rapport à l'ensemble de la population, au profit des personnes plus âgées. Le deuxième facteur est la réduction de la mortalité à partir des années 1970. D'autres aspects du vieillissement démographique et de ses interprétations significatives pour le développement de la société sont traités dans le chapitre sur « l'âgisme ».

#### 2.1.1.1 Les villes en croissance

Outre le vieillissement de la population, c'est aussi les villes qui croissent : les aires urbaines en 1999 montrent une croissance de « 4 millions d'habitants en plus ... »<sup>25</sup>. Ce

---

<sup>21</sup> INSEE 1999, cf. « Les évolutions démographiques », p. 12

<sup>22</sup> La France continue de vieillir, Recensement de la population 1999, Courson J-Personnes âgées, et Madinier Ch., INSEE Première n°746 novembre 2000, Paris, p. 1

<sup>23</sup> cf. tableau 1, p. 13

<sup>24</sup> 21.4% des personnes ont 60 ans ou plus dans l'ensemble des pays de l'Union européenne (ibid, p.2)

<sup>25</sup> Bessy-Pietri P., Sicamois Y., « 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines », INSEE Première n°765 avril 2001, Paris, p. 1

qui fait qu' « *aujourd'hui, près de trois quarts de la population vit en milieu urbain* »<sup>26</sup> contre un peu plus de la moitié (52,9%) en 1936<sup>27</sup>. Mais l'augmentation de la population des villes n'est pas la même dans les centres-villes et dans leurs banlieues : « *aujourd'hui, le solde migratoire des banlieues est devenu négatif* »<sup>28</sup> et l'attractivité des centres est en croissance. C'est aussi le cas pour l'Alsace qui compte parmi les régions avec les aires urbaines les plus dynamiques<sup>29</sup>.

### Evolution de la population française par tranche d'âge depuis 1936

	1962		1968		1975		1982		1990		1999	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0 à 19 ans	14957	32.2	16008	32.2	16152	30.7	15595	28.7	14987	26.5	14381	24.6
20 à 39 ans	12357	26.6	13111	26.4	14684	27.9	16445	30.3	17139	30.3	16468	28.1
40 à 59 ans	10748	23.1	11202	22.6	11798	22.5	12219	22.5	13200	23.3	15193	26.0
60 à 75 ans	6130	13.2	6818	13.7	7005	13.3	6478	11.9	7261	12.8	7973	13.6
75 ans et plus	2268	4.9	2516	5.1	2960	5.6	3558	6.6	4038	7.1	4505	7.7
Total	46460	100.0	49655	100.0	52599	100.0	54295	100.0	56625	100.0	58521	100.0

Source: Recensement de la population, INSEE<sup>30</sup>

tableau 1

### Evolution de la population française métropolitaine urbaine et rurale depuis 1936

	1936	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Population (en milliers)	41813	42705	46425	49712	52592	54335	56615	58518
Urbaine	22120	24456	29370	34834	38351	39861	41989	44197
Rurale	19693	18249	17055	14878	14241	14474	14717	14321
<b>Part de la population urbaine (en%)</b>	<b>52.9</b>	<b>57.3</b>	<b>63.2</b>	<b>70.1</b>	<b>72.9</b>	<b>73.4</b>	<b>74.0</b>	<b>75.5</b>
Superficie du territoire urbain (en km <sup>2</sup> )	36516	41142	48743	68880	76281	83352	89649	100041

Source: Recensement de la population, INSEE<sup>31</sup>

tableau 2

La répartition de la population selon les tranches d'âge pour le département du Bas-Rhin est donnée dans le tableau 3, p. 15. Le graphique montre une légère augmentation de la population de 60 à 79 ans en faveur des communes rurales. Mais la part des communes rurales ne dépasse en aucun cas les 30% et diminue au-delà des 80 ans bien au-dessous de 25%. Contrairement à ce qui a été constaté il y a une

<sup>26</sup> Bessy-Pietri P., « Les formes récentes de la croissance urbaine » in Economie et statistique n° 336 2000, Paris, p. 35

<sup>27</sup> cf. tableau 2, p. 13

<sup>28</sup> cf. Chavouet J-M., Fanouillet J-Chr., « Forte extension des villes entre 1990 et 1999 », in INSEE Première n°707 avril 2000, Paris, p. 3

<sup>29</sup> cf. Julien Ph., « Recensement de la population 1999, Poursuite d'une urbanisation très localisée », in INSEE Première n°692 janvier 2000, Paris, p. 4

<sup>30</sup> *ibid*, p. 2

<sup>31</sup> *ibid*, p. 2

dizaine d'années<sup>32</sup>, les personnes âgées quittent de moins en moins les villes après leurs retraites. Ce phénomène peut avoir plusieurs causes, dont, l'augmentation de la qualité du logement (ascenseur, toilette dans l'appartement), l'augmentation du niveau de vie (2e résidence pour passer quelques mois en dehors de la ville) et le fait que les personnes âgées vivant en ville – et y étant également nées – ont de moins en moins de racines à la campagne<sup>33</sup>. Quelles qu'en soient les causes et motivations réelles, il est un fait que les personnes âgées sur l'ensemble de la France restent davantage dans les villes et en particulier dans les centres villes<sup>34</sup>.

Le tableau 4, p. 15 montre la répartition de la population de Strasbourg par tranche d'âge en comparant les années 1990 et 1999. L'année 1999 connaît un léger recul des populations de 60 à 69 ans et de 80 à 89 ans (respectivement – 2181 personnes et – 920 personnes <sup>35</sup>) par rapport à 1990 mais en revanche une augmentation de la population des 70 à 79 ans (3515 personnes de plus chez les 70-75 ans). La population de l'ensemble des personnes âgées (60 ans et plus) en passant de 41827 personnes en 1990 et 43469 personnes en 1999 a augmenté dans les 9 ans de 3.9%, ce qui reflète la tendance de l'évolution observée sur toute la France.

---

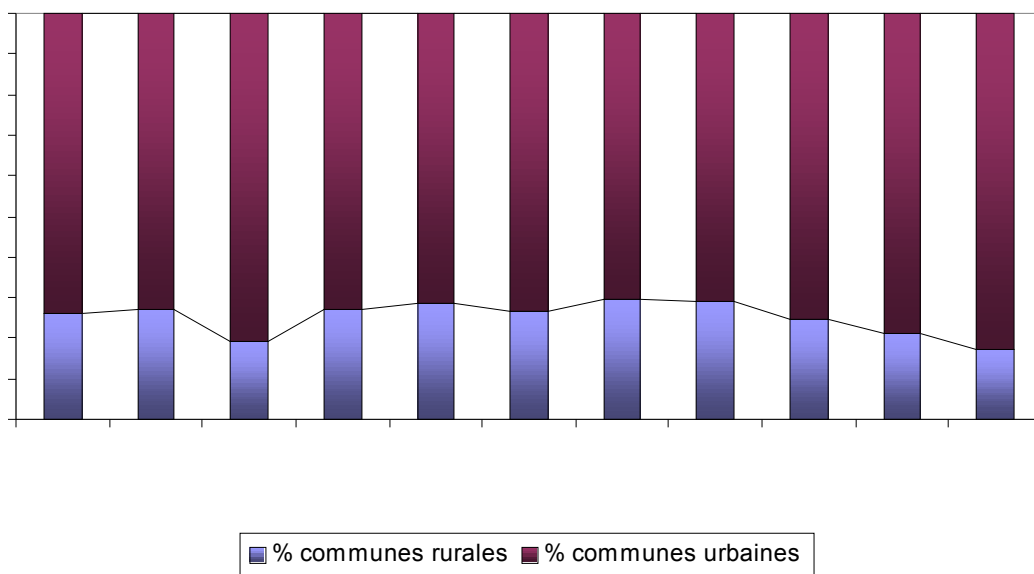
<sup>32</sup> Madame Françoise Cribier du Lasmus-Institut du longitudinal, Iresco, CNRS, Paris a écrit dans une publication en 1992 : « *Au moment de la retraite, beaucoup de citoyens quittent villes et banlieues pour aller vivre ailleurs* » cf. Cribier F., « Vivre ailleurs, vivre autrement, quand les parisiens se retirent à la campagne », *Gérontologie et société* n°63, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie, 1992, Paris, p. 43.

<sup>33</sup> Correspondance privée avec Françoise Cribier, mars 2002

<sup>34</sup> cf. Chaleix M., « 7,4 millions de personnes vivent seules en 1999 », in *INSEE Première* n°788 juillet 2001, Paris, p. 1

<sup>35</sup> cf. 126

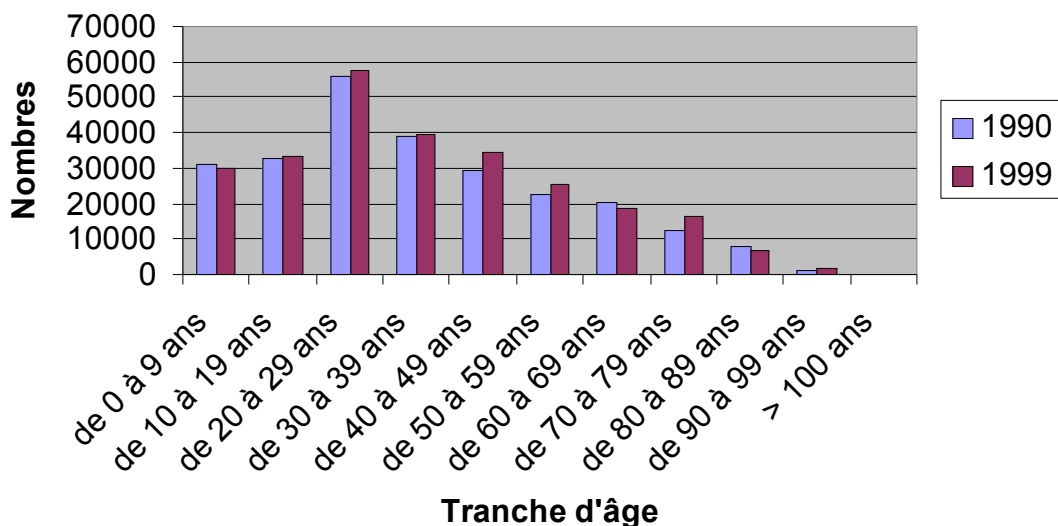
### Répartition de la population dans le Bas-Rhin par tranche d'âge et communes rurales et urbaines



Sources : INSEE Recensement de la population, Bases de données, Communes ... profils, Département 67<sup>36</sup>

tableau 3

### Répartition de la population à Strasbourg par tranche d'âge en 1990 et 1999



Sources : INSEE Recensement de la population, Bases de données, Communes ... profils, Département 67<sup>37</sup>

tableau 4

<sup>36</sup> cf. pour les données détaillées annexes p. 126

<sup>37</sup> cf. pour les données détaillées annexes p. 126

### 2.1.1.2 La dépendance recule : aux grands âges on vit d'avantage chez soi – et dans le centre-ville

Sur l'ensemble de la France métropolitaine un logement sur trois est habité par une personne seule<sup>38</sup> et « les personnes âgées de 60 ans ou plus constituent plus de la moitié des personnes vivant seules »<sup>39</sup>. Les auteurs de l'étude constatent, qu'il est « désormais fréquent de vivre seul(e) chez soi : la dépendance recule en même temps que la mortalité <sup>40</sup> ». Plus de la moitié des femmes de 80 à 90 ans vivent seules chez elles. « La durée de vie plus élevée des femmes en est la principale raison, le décès dans un couple laissant bien plus souvent la femme seule que l'homme<sup>41</sup> ». L'entrée en institution recule de plus en plus en faveur d'une prolongation de la vie à domicile, grâce à la diminution de la dépendance, à travers notamment le développement de services adaptés comme par exemple les soins à domicile<sup>42</sup>. Cette évolution peut également expliquer la croissance du nombre des personnes âgées dans les centres villes. Les petits ménages y sont plus fréquemment implantés alors que les logements de taille importante pour les familles avec enfants se trouvent souvent dans les banlieues et les périphéries urbaines<sup>43</sup>.

Mais « ... vivre seul ne veut pas dire pour autant manquer de contacts avec l'extérieur<sup>44</sup> ». Les personnes vivant seules et divorcées ont moins de risque de l'isolement relationnel<sup>45</sup>, mais elle risquent plus de ressentir la solitude<sup>46</sup>. Les personnes veuves vivant seules, par contre, sont non seulement plus touchées par l'isolement relationnel, mais sont également les plus sensibles au sentiment de solitude<sup>47</sup>. Et prenant en compte les chiffres sur le nombre de personnes par ménage, on peut conclure que c'est avant tout les femmes âgées veuves qui se sentent isolées.

## Résumé

---

<sup>38</sup> cf. Cristofari M-F., Labarthe G., « Des ménages de plus en plus petits », in INSEE Première n°789 juillet 2001, Paris, p. 1

<sup>39</sup> Chaleix M. op. cit., p. 1

<sup>40</sup> Christofari, op. cit. p. 1

<sup>41</sup> ibid. p. 2

<sup>42</sup> ibid. p. 4

<sup>43</sup> ibid. p. 3

<sup>44</sup> Pan Ké Shon J-L., « Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel », in INSEE Première n° 678 octobre 1999, Paris, p. 1

<sup>45</sup> L'indicateur d'isolement relationnel (pauvreté relationnelle) s'applique dans l'enquête de l'INSEE à toute personne n'ayant parlé qu'à quatre interlocuteurs ou moins (hors ménage) au cours d'une semaine, ibid. p. 1

<sup>46</sup> Le sentiment de solitude correspond, dans l'enquête de l'INSEE, à l'impression d'être seul et se mesure par la réponse à la question : « En pensant à la journée d'hier, avez-vous eu l'impression d'être seul, entouré, ni l'un ni l'autre », ibid.

<sup>47</sup> ibid. p. 2

Les dernières études sur les évolutions démographiques en France métropolitaine confirment l'accroissement du nombre des personnes âgées par rapport à l'ensemble de la population ainsi qu'une croissance continue des villes. Les trois quarts des habitants vivent désormais en milieu urbain, et les personnes quittent de moins en moins les villes après la retraite. C'est notamment dans les centres ville que l'on trouve davantage de personnes âgées, représentant par ailleurs plus de la moitié du groupe des personnes vivant seules. Achevant une analyse essentiellement quantitative, les prochains paragraphes vont essayer de cerner la situation des personnes âgées en ville sur un plan plus qualitatif.

### 2.1.2 Les personnes âgées et la ville

Dans le cahier de gérontologie et société de l'année 1994 consacré uniquement au vieillissement en ville, on trouve la phrase: « *Les vieux et la ville sont deux termes que l'on n'associe pas spontanément tant il est vrai que les débats concernant la ville aujourd'hui sont focalisés sur la situation des banlieues* »<sup>48</sup>. Cette constatation est vraie, au moins partiellement, mais a changé depuis. Dans un rapport pour le ministère délégué à la ville, l'auteur a consacré aux personnes âgées un chapitre entier<sup>49</sup>. Il existe des colloques avec comme sujet « *Ville et Vieillesse, aménagements urbains et personnes âgées*<sup>50</sup> » et le magazine URBANISME a contribué à la discussion sur le sujet un dossier d'une bonne vingtaine de pages<sup>51</sup> ; ceci pour ne citer que quelques exemples. On sait désormais que les personnes âgées quittent de moins en moins les villes après la retraite et qu'elles sont présentes même d'avantage dans les centres-villes dans l'âge élevé<sup>52</sup>. Et si le réflexe ne s'est pas encore généralisé, il semble évident dans l'avenir que, qui pense ville, pense aussi personnes âgées.

Dans ce sous-chapitre, la situation actuelle des personnes âgées vivant dans les villes, est analysée dans un premier temps en se basant sur une enquête récente<sup>53</sup>. Après

<sup>48</sup> Espinasse M-T, « Vieillir en Ville » in Gérontologie et société n° 69, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1994, Paris, p. 117.

<sup>49</sup> « Temps et personnes âgées », cf. Hervé E., Le temps des villes, Rapport pour le ministère délégué à la ville 19 juin 2001, Paris pp. 40-44 <http://www.ville.gouv.fr/pdf/dossiers/temps/rapport.pdf> [visité le 27/2/02]

<sup>50</sup> Colloque à Arles en octobre 1997, organisé par l'Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité (INRETS) avec le soutien de la Fondation Nationale de Gérontologie (FNG) et du Programme Interdisciplinaire de Recherche sur la ville (PIR-Villes), et la collaboration des Universités de Provence, de la Méditerranée et d'Aix-Marseille 3, cf. La ville des vieux, recherche sur une cité à humaniser, Editions de l'Aube Collection Territoire 1998, La Tour d'Aigues

<sup>51</sup> Le magazine International de l'architecture et de la ville URBANISME mars avril no 311 2000, Paris, pp. 58-81

<sup>52</sup> cf. pp. 12-16

<sup>53</sup> cf. « L'usage de la ville », p. 18

l'analyse des spécificités de la vie dans différentes zones urbaines, il est présenté une approche récente sociologique qui tente de réunir à la fois les caractéristiques de l'environnement et celles des personnes âgées : la gérontologie écologique.

### 2.1.2.1 L'usage de la ville

Dans une enquête effectuée en relation avec un rapport rédigé pour le ministère de la ville<sup>54</sup>, les auteurs ont recensé des données sur l'usage de la ville le jour et la nuit selon des tranches d'âge. La critique que l'on peut apporter à l'enquête est l'absence de données sur les usagers de moins de 15 ans et surtout l'utilisation d'une classe d'âge trop large pour les personnes au-dessus de 65 ans<sup>55</sup>. Qui pourrait nier les différences évidentes existant entre une jeune retraitée de 65 ans et une personne en perte d'autonomie au-dessus de 90 ans? Les résultats révèlent néanmoins des tendances intéressantes. Sans surprise, ce sont les plus jeunes (15 à 24 ans) qui ont majoritairement un usage fréquent, voir très fréquent, de la ville le jour<sup>56</sup>. 70% des personnes de 65 ans et plus n'utilisent la ville que rarement ou la fréquentent peu. Il en va de même avec l'usage la nuit, où l'on observe une diminution de l'usage de la ville par les personnes de plus de 65 ans. La diminution serait sans doute moins nette avec une tranche d'âge intermédiaire de 65 à 75 ans, mais la tendance semble plausible.

Les réponses aux questions sur les « *distances des services*<sup>57</sup> » et celles sur le « *développement des antennes de services publics dans les quartiers*<sup>58</sup> » sont par contre assez intéressantes. Il y a en effet très peu de différence de résultat entre notamment les plus jeunes participants de l'enquête et les plus âgés. Mais seuls 39% des personnes âgées souhaitent voir se développer des antennes de services publics ou d'administration plus à proximité, contre une large majorité des groupes d'âge plus jeunes. Il est là encore possible que le résultat aurait été différent pour un groupe d'âge intermédiaire de 65 à 75 ans. Mais il semble incontesté, ainsi le révèle les auteurs de l'étude, que : « *pour toutes, le maintien des petits commerces apparaît comme une revendication fondamentale. Ne pouvant plus aller au supermarché, elles apprécient de pouvoir s'approvisionner chez un commerçant du quartier*<sup>59</sup> ».

---

<sup>54</sup> op. cit. Hervé E. 2001

<sup>55</sup> qui représente tout de même 16% de la population (cf. Brutel Ch., « Projections de population à l'horizon 2050, un vieillissement inéluctable », in INSEE Première n° 762 mars 2001, Paris, p. 2)

<sup>56</sup> cf. tableau 5, p. 19

<sup>57</sup> cf. tableau 7, p. 20

<sup>58</sup> cf. tableau 8, p. 20

<sup>59</sup> op cit. Espinasse M-T., p. 112

### Usage de la ville le jour

%	Usage rare	Usage peu fréquent	Usage fréquent	Usage très fréquent
15 à 24 ans	11	18	39	32
25 à 34 ans	19	26	31	24
35 à 49 ans	25	29	25	21
50 à 64 ans	27	20	24	29
65 ans et plus	39	31	14	16

Sources : Sofres opinion, les Français et le temps dans la ville (mai 2001)<sup>60</sup>

**tableau 5**

### Usage de la ville la nuit

%	Usage rare	Usage peu fréquent	Usage fréquent	Usage très fréquent
15 à 24 ans	7	25	34	34
25 à 34 ans	12	20	30	38
35 à 49 ans	22	25	22	31
50 à 64 ans	29	22	28	21
65 ans et plus	67	16	10	7

Sources : Sofres opinion, les Français et le temps dans la ville (mai 2001)<sup>61</sup>

**tableau 6**

Ainsi la mobilité exigée dans les villes, liée à la dispersion des fonctions urbaines sur des territoires plus larges peut poser problème aux personnes âgées. Des accessibilités inadéquates des transports en commun<sup>62</sup>, le sentiment d'insécurité lié au trafic et à la vitesse trop rapide des voitures, des trottoirs trop hauts, l'économie de bancs publics, un mobilier urbain et des panneaux bien encombrants, ne sont que quelques exemples d'obstacles importants au libre déplacement des personnes âgées<sup>63</sup>. Un autre aspect concerne la « *concentration des jeunes sur les espaces collectifs, limitant fortement leur accessibilité pour les plus âgés, d'autant que la délinquance juvénile constitue un phénomène dont la plupart des personnes âgées, sans dramatiser outre mesure (...), disent avoir été la cible et cherchent à se protéger*<sup>64</sup> ». Ces résultats ressortent d'une enquête menée à Toulouse. Elle révèle que, dans certains cas, la tranquillité est uniquement trouvée par les personnes âgées

<sup>60</sup> cf. : <http://www.ville.gouv.fr/pdf/dossiers/temps/resultat.pdf> [visité le 19 mars 2002]

<sup>61</sup> *ibid.*

<sup>62</sup> comme par exemple des marches pieds trop hauts pour monter dans les bus, des escaliers et autres chemins d'accès difficiles aux stations de métro.

<sup>63</sup> cf. Paquot Th., « Le dernier âge » in *Urbanisme* mars avril no 311 2000, Paris, p. 59

<sup>64</sup> cf. Mantovani J., « Les vieux dans la ville et face aux politiques publiques », in *Retraite et citoyenneté*, Actualité d'une question paradoxale, Editions Presses Universitaires de Grenoble 2001, Grenoble, p. 52

sur l'espace du logement et de l'immeuble, ou, un peu plus souvent sur des espaces de proximité<sup>65</sup>.

### Distance des services

%	Distances mal adaptées	Distances moyennement adaptées	Distances bien adaptées
15 à 24 ans	40	42	18
25 à 34 ans	34	37	29
35 à 49 ans	37	34	29
50 à 64 ans	41	32	27
65 ans et plus	48	30	22

Sources : Sofres opinion, les Français et le temps dans la ville (mai 2001)<sup>66</sup>

**tableau 7**

### Développer des antennes de services publics et des administrations dans les petites villes et les quartiers

%	Total « oui »	Total « non »	Sans réponse
15 à 24 ans	61	24	15
25 à 34 ans	70	23	7
35 à 49 ans	73	21	6
50 à 64 ans	56	34	10
65 ans et plus	39	40	21

Sources : Sofres opinion, les Français et le temps dans la ville (mai 2001)<sup>67</sup>

**tableau 8**

Il apparaît que les personnes âgées rencontrent différents problèmes dans l'usage de la ville car elles ont des besoins spécifiques liés à leur degré de fragilité ou plutôt à leur potentiel de fragilité physique et psychologique<sup>68</sup>. Mais l'usage de la ville dépend aussi de l'endroit de l'habitation. Le prochain paragraphe étudie cet aspect.

#### 2.1.2.2 Quelques aspects de la vie des personnes âgées dans les quartiers de la ville<sup>69</sup>

Les caractéristiques de la vie en ville se présentent sous différents aspects liés à la zone d'habitation. Le centre ville a d'autres atouts et inconvénients que les zones

<sup>65</sup> ibid.

<sup>66</sup> cf. note en bas de page 60, p. 19

<sup>67</sup> cf. note en bas de page 60, p. 19

<sup>68</sup> cf. Dehan Ph., « Les territoires urbains du troisième âge » in *Urbanisme* mars avril no 311 2000, Paris, p. 65

<sup>69</sup> Les informations dans ce paragraphe se réfèrent, s'il n'y a pas d'autres indications, à une étude menée à Toulouse, cf. Mantovani J., « Les vieux dans la ville et face aux politiques publiques », in *Retraite et citoyenneté*, Actualité d'une question paradoxale, Editions Presses Universitaires de Grenoble 2001, Grenoble, p. 43-54.

périphériques des unités urbaines. La « notion » de quartier n'est, par exemple, que rarement attribué au centre ville par les personnes âgées qui y vivent. Elles privilégient des valeurs comme l'indépendance et l'autodétermination et profitent de l'accès privilégié aux services de prestige. Ce bénéfice symbolique a comme revers une quasi-réclusion. L'espace public est très difficile d'accès non seulement pour les personnes âgées y habitant mais également pour les potentiels visiteurs âgés. Les lieux à forte affluence sont évités au maximum pour ne pas avoir à faire face, d'une part, à l'exposition aux regards stigmatisants, et d'autre part, à la foule qui bouscule. Les personnes âgées préfèrent des itinéraires plus calmes, même si cela signifie un détour.

Les quartiers à proximité des centres, sur les secteurs des anciens faubourgs, offrent plus de possibilités d'appropriation collective de l'espace. Le contact régulier avec les voisins et d'autres habitants du quartier est facilité par les squares, parcs et autres endroits disposant d'un ameublement convivial. L'identification en tant qu'habitant du quartier est important et, c'est le caractère du « village dans la ville » qui permet à la fois une vie plus tranquille et plus sociable qu'au centre ville mais toute aussi fonctionnelle.

La situation des habitants âgés vivant dans des logements sociaux, souvent à la périphérie des villes, est autrement plus complexe. La vie dans ces quartiers est fortement imprégnée par l'histoire des personnes âgées qui se confondent bien souvent avec l'histoire du quartier lui-même (revendication et lutte pour le droit au logement, salarié d'une même entreprise). Là où les personnes vivent depuis longtemps, existe un fort ancrage dans la vie collective, entretenu par des dispositions du type « club du troisième âge ». Mais le soutien de voisinage pour affronter une dépendance débutante est généralement faible<sup>70</sup>. Les liens familiaux gagnent par contre en importance, malgré la décohabitation massive. Il en va de même des divers services gérontologiques favorisant le maintien à domicile<sup>71</sup>.

L'usage des espaces publics est fortement dépendant de la présence de jeunes ; en forte concentration, ils en limitent l'accessibilité aux personnes âgées. La menace de délinquance, dont les personnes âgées veulent se protéger, en est une des raisons majeures. Et même si la menace réelle ne justifie pas le profond sentiment d'insécurité,

---

<sup>70</sup> Cf. Raynouard Y., « Comment mieux vieillir en HLM » in *Gérontologie et société* n° 69, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1994, Paris, p. 134

<sup>71</sup> *ibid.* p. 133.

les personnes âgées, notamment en perte d'autonomie, restent toutefois des cibles fragiles<sup>72</sup>.

En dehors de sa situation géographique par rapport au centre ville, le quartier, en tant qu'espace de proximité, gagne en importance dans le vieillissement. Avec ses possibilités de relations sociales et ses services adaptés, il est l'endroit idéal, pour les personnes âgées, pour se constituer localement en tant que groupe social face aux autres composantes sociales<sup>73</sup>. L'existence d'espaces libres et suffisamment calmes, où « ... les habitués peuvent créer des territoires d'appartenance locale et où ils détiennent le pouvoir symbolique de choisir et gérer librement leurs activités ...<sup>74</sup>», s'avère toutefois primordiale pour faciliter la prise de contact et éviter le retranchement de fait des personnes âgées dans leur appartement. L'analyse de l'aménagement de l'environnement de proximité s'annonce indispensable pour examiner la situation de vie des personnes âgées en ville.

### 2.1.2.3 La gérontologie écologique<sup>75</sup>

Pour permettre un bien-être aux personnes âgées citadines, il faut « ... que le milieu urbain satisfasse quelques conditions minimales : lisibilité, accessibilité, utilisabilité, adaptabilité et sécurité ...<sup>76</sup>». Mais en réalité les villes sont truffées de barrières architecturales, urbanistiques et de transport. Ces obstacles occasionnent des coûts sociaux importants : ils empêchent l'intégration, ils ont un coût économique, en raison de l'aide de tierces personnes, et des coûts en termes de temps, d'énergie et de risque<sup>77</sup>.

---

<sup>72</sup> cf. Plaisant E., «La sécurité des personnes âgées dans les villes », in *Gérontologie et société* n° 69, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1994, Paris, pp. 77-81

<sup>73</sup> cf. op cit. Mantovani 2001, pp. 45 et David M.-G., Starzec C., « Niveau et cadre de vie des personnes âgées » in *Gérontologie et société* n° 79, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1996, Paris, pp. 146-153

<sup>74</sup> cf. Peixoto C., «Les personnes âgées dans les espaces publics et le désir de plaire» in *Gérontologie et société* n° 69, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1994, Paris, p. 140

<sup>75</sup> En Allemagne, la gérontologie écologique a été développée par Winfried Saup, qui, dans son livre (cf. Saup W., *Alter und Umwelt*, Kohlhammer, 1993, Stuttgart, Berlin, Köln, p. 21- 30), donne un excellent aperçu historique de la genèse de l'approche se fondant dans la « Human Ecology » de l'école sociologique de Chicago des années 20 ; cité par Saup ibid, p. 216 : « Park R.E., Burgess E.W, et McKenzie R.D., *The City. Suggestion for Investigation of Human Behavior in the Urban Environment* University of Chicago Press 1984 (1925), Chicago

<sup>76</sup> Olivera A., Abellan A., «Les obstacles physiques de la cité : la brutalité de l'espace construit », in *Gérontologie et société* n° 69, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1994, Paris, p. 89

<sup>77</sup> ibid. p. 88

L'analyse de l'interaction entre l'environnement et les personnes âgées, en vue d'une optimisation de ces rapports, est le sujet principal de la gérontologie écologique. Cette approche se base sur « l'écologie urbaine » de l'école de Chicago qui perçoit « *la ville à la fois comme un système d'individus et d'institutions en interdépendance, et comme un ordre spatial* <sup>78</sup> ». La gérontologie écologique est un des exemples type d'une approche intégrant les personnes âgées en tant qu'individus dans les recherches et s'orientant d'avantage sur les compétences et les ressources.

Les objectifs définis par Saup sont pragmatiques et expriment le souci de l'amélioration systématique et durable de l'espace de vie au sens large pour les personnes âgées:

- Formuler des théories, par exemple sur les interactions entre les personnes âgées et leur environnement socio-spatial concret.
- Démontrer les influences réciproques entre la personne âgée et l'environnement.
- Décrire empiriquement et analyser le comportement, le vécu et le bien-être des personnes âgées dans leur environnement socio-spatial concret.
- Découvrir et démontrer des différences interindividuelles dans les relations personne-environnement.
- Identifier des possibilités d'optimisation des conditions environnementales pour les personnes âgées<sup>79</sup>.

La gérontologie écologique vise d'une part les potentialités des personnes âgées et, d'autre part les potentialités de l'environnement (architecture, aménagement urbain, accessibilité, visibilité etc.). Son attachement à l'analyse des différents facteurs sensoriels et environnementaux<sup>80</sup> est la condition pour développer les connaissances nécessaires à une continuelle amélioration de l'environnement spatial et social des personnes âgées. Saup attribue à la gérontologie écologique tous les apports théoriques et empiriques venant de différentes disciplines sur le comportement et le vécu des personnes âgées dans leurs relations avec l'environnement socio-spatial.

### **Facteurs d'analyse**

<b>Chez les personnes âgées</b>	<b>Les qualités des endroits / de l'environnement :</b>
---------------------------------	---

<sup>78</sup> Dictionnaire de la Sociologie, Larousse 1996, Paris, p. 38-39

<sup>79</sup> op. cit. Saup 1993, p. 20, traduction par D. Kern

<sup>80</sup> cf. tableau 9, p. 24

<ul style="list-style-type: none"> <li>- la faculté visuelle,</li> <li>- la faculté auditive,</li> <li>- la faculté tactile</li> <li>- la mobilité physique,</li> <li>- les facultés senso-motrices,</li> <li>- les capacités de compenser des pertes et des handicaps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la facilité d'accès,</li> <li>- la sécurité,</li> <li>- la familiarité,</li> <li>- le soutien,</li> <li>- la capacité de stimuler,</li> <li>- l'orientation,</li> <li>- la contrôlabilité</li> </ul>
--	---

**tableau 9**

Au niveau du logement, on peut distinguer différents espaces avec leurs exigences particulières comme par exemple « l'entrée », qui doit être accessible (facilité d'accès) et clairement signalée (soutien, orientation) ; « les circulations », qui doivent être suffisamment vastes pour permettre le passage d'un individu utilisant des aides à la marche (sécurité), qui doivent comprendre des recoins permettant le repos (facilité d'accès, soutien) et qui doivent signaler les changements de niveau de façon très visible par l'éclairage et le revêtement des sols (sécurité)<sup>81</sup>.

Un autre exemple est la mobilité – aspect central de la vie sociale des personnes âgées. Le concept de « l'accessibilisation », qui prône la normalisation des accès pour les personnes à mobilité réduite, décrit assez bien les particularités de cette problématique : « *Nous avons recueilli des témoignages de personnes nous disant qu'elles ne pouvaient plus franchir à pied tel grand boulevard, qu'elles ne pouvaient plus se hisser dans un autobus, qu'elles craignaient d'être bousculées dans la cohue citadine. Sur tous ces problèmes, on peut imaginer des solutions qui relèvent soit de la technique, soit de changements de valeurs dans le rapport à l'altérité.*<sup>82</sup> » Les handicaps (liés à l'âge ou à des maladies ou des accidents etc.) ne sont dans cette approche pas perçus comme un inconvénient en soi. C'est surtout la construction de l'environnement qui facilite ou empêche la mobilité.

## Résumé

<sup>81</sup> Brindel-Beth S., Fortin H., « Vieillir en ville : un autre regard sur le logement » in *Gérontologie et société* n° 69, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1994, Paris, pp. 118-126

<sup>82</sup> Clément S., « La ville et la vieillesse : espace public, temporalité, mobilité » in *Gérontologie et société* n° 69, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1994, Paris, pp. 156 et cf. également Cf. Tréguer, J.P., « Redessinez vos produits, équipement et locaux » in *Gérontologie et société* n° 76, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1996, Paris, p. 47-57

Ce sous-chapitre donne un aperçu de la réalité actuelle de la vie des personnes âgées en milieu urbain. Les études sur les vies des aînés en ville confirment à la fois l'importance des commerces de proximité et du sentiment de sécurité pour l'indépendance et le bien-être. Mais les différents quartiers d'une ville ne sont pas identiques : la zone de l'habitat joue un rôle important dans le vécu de tous les jours. Vivre au centre-ville ou dans un quartier périphérique entraîne des difficultés et des avantages différents. Mais il y a convergence sur le fait que l'environnement de proximité gagne en importance dans l'avancement en âge. Cet environnement est par ailleurs analysé par une discipline universitaire toute récente: la gérontologie écologique. Se basant sur des approches écologistes en provenance des Etats Unis, elle tente d'analyser au mieux les différents aspects influençant la vie des personnes âgées afin de les améliorer au mieux, ceci avec l'objectif d'apporter un maximum de soutien à la mobilité et à l'indépendance pour permettre l'intégration, le maintien et la création de liens sociaux.

Mais les propositions et constats des scientifiques sont une chose, il y a ensuite les applications sur le terrain. Le prochain chapitre s'intéresse d'avantage aux aspects politiques de mise en place des mesures en faveur du bien-être des personnes âgées en ville.

### **2.1.3 Le rôle du politique en termes d'intégration des habitants âgés**

Le vieillissement généralisé de la population aura des répercussions sur nos systèmes sociaux et économiques et demande ainsi des adaptations au sein de l'organisation familiale mais également à tous les niveaux des instances politiques et administratives. Dans un rapport récent, le Comité européen pour la cohésion sociale (CDCS) résume ses préconisations dans le sous-titre: « *Garantir la participation des personnes âgées à la vie sociale* »<sup>83</sup>. Cette revendication n'est pas vraiment nouvelle. On la trouve déjà dans un rapport qui fête cette année son 40e anniversaire, le rapport Laroque du père fondateur de la Sécurité sociale: « *La politique de la vieillesse doit tendre à définir la place des personnes âgées dans la société française au cours des vingt prochaines années et à préciser l'articulation des divers ordres de mesures destinées à leur assurer cette place, compte tenu des transformations prévisibles dans l'ordre*

---

<sup>83</sup> cf. : Comité Européen pour la Cohésion Sociale (CDCS), Les personnes âgées au sein de leur famille - responsabilités juridiques et sociales, Conseil de l'Europe (CDCS 2000) 2001, Strasbourg, p. 6

démographique, technique, économique et sociale.<sup>84</sup> ». Un autre rapport, plus récent celui ci, tend dans la même direction en revendiquant le renforcement du lien intergénérationnel et la création d'initiatives redonnant plus de place aux personnes âgées<sup>85</sup>.

Depuis le rapport Laroque, on peut constater des avancées significatives dans le domaine de la prise en charge de la dépendance, avec, au niveau local par exemple le développement d'hôpitaux de jour, et au niveau national, après l'échec de la Prestation Spécifique Dépendance (PSD)<sup>86</sup>, avec l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en vigueur depuis le 1er janvier 2002. Un autre dispositif récent susceptible d'améliorer les services de maintien à domicile est la création de Centres Locaux d'Information et de Coordination Gérontologiques<sup>87</sup> (CLIC). Par contre sur le plan de la participation, de l'intégration ou de la place dans la société des personnes âgées, il ne semble pas y avoir d'avancées significatives et concrètes<sup>88</sup>.

Il faut dire que, depuis les lois sur la décentralisation de 1982<sup>89</sup>, un fort pouvoir dans le domaine des personnes âgées a été délégué aux départements et plus précisément aux Conseils Généraux, notamment à travers l'aide sociale, la DDAS et la mise en place des Comités Départementaux des Retraités et Personnes Âgées (CODERPA<sup>90</sup>). L'Etat reste essentiellement responsable de prestations comme celle de la sécurité sociale et « ... les communes sont le parent pauvre de cette 'redistribution' qui fait la part belle aux départements et l'articulation proposée entre les trois niveaux

<sup>84</sup> Laroque P., Politique de la vieillesse, La Documentation Française 1962, Paris, p. 261

<sup>85</sup> cf. Guinchard-Kunstler P., Vieillir en France, Rapport Premier ministre juin 1999, Paris, pp. 35-36

<sup>86</sup> cf. Villez A., «Le rendez-vous manqué de la PSD ! Quelle prestation pour demain ?» in A.G.E. Actualités Gérontologiques de l'Est Société de Gérontologie de l'Est 10 mars 2000, Autun, p. 3-4

<sup>87</sup> Dispositif mis en place par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité : cf. circulaire DAS-RV 2n° 2000-310 du 6 juin 2000 relatif aux centres locaux d'information et de coordination (CLIC), Expérimentation en 2000 et programmation pluriannuelle 2001-2005, Bulletin officiel n° 2000-25, cf. également cahier de charge national pour 2001 du dossier de labellisation d'un centre local d'Information et de Coordination Gérontologique, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité 2001, cf. également Hehn C., Kern D., Kipp M-C, Les Maisons des aînés, un service de proximité pour les personnes âgées de Strasbourg, Diagnostic Marketing, Formation Entrepreneurs Sociaux, ESTES, Octobre 2001, Strasbourg.

<sup>88</sup> Il faut tout de même mentionner, qu'une prise de conscience semble avoir eu lieu : Mme Paulette Guinchard-Kunstler, secrétaire d'Etat aux personnes âgées dans le gouvernement Jospin a fortement insisté dans son rapport sur les personnes âgées en France sur l'importance de leur intégration. Une revendication qui a été confirmée systématiquement dans ses discours en lien avec le vieillissement mais qui n'a pas été traduit au cour du mandat dans des lois concrètes. Reste à vérifier si cette tendance est maintenue par la nouvelle équipe exécutive mise en place après le deuxième tour des élections présidentielles le 5 mai 2002.

<sup>89</sup> cf. pour un résumé assez complet de la politique vieillesse des dernières années : Gucher C., L'action Gérontologique Municipale, une entreprise de définition de la vieillesse et de ses pratiques, l'Harmattan 1998, Paris, pp. 49-77

<sup>90</sup> cf. l'excellent site du CODERPA de la Creuse, avec, par exemple, l'énumération exhaustive de tous les décrets d'application ainsi que des informations détaillées sur le statut juridique : <http://www.coderpa.com/> [visité le 29/3/02]

*d'élaboration de politiques en direction de la vieillesse – Etat, Départements, communes – fait apparaître un certain nombre de zones floues et de paradoxes »<sup>91</sup>. L'auteur présente dans son livre une enquête menée auprès de six communes de l'agglomération grenobloise et elle constate de grandes disparités entre les différentes politiques communales de la vieillesse.*

Mais elle conclut : « *Les différentes étapes de la recherche ont permis de dépasser l'opinion communément admise dans le milieu gérontologique selon laquelle il n'y aurait pas de politiques communales de la vieillesse. (...) il apparaît nettement à l'issue de ce travail que non seulement les communes ne fonctionnent pas seulement comme relais de l'Etat mais plus encore qu'elles sont véritablement des lieux de création de nouvelles formes problématisées de la vieillesse, qui se distancient assez nettement des formes de problématisation proposées au niveau de l'Etat central*<sup>92</sup>. » C'est donc la commune, en tant que lieu de proximité par excellence<sup>93</sup> où s'élabore un certain contrat social<sup>94</sup> qui est identifié comme porteur principal de l'intégration.

#### *2.1.3.1 La politique de l'intégration des personnes âgées à Strasbourg*

L'exemple de Strasbourg, où j'ai mené une enquête auprès de différentes administrations (Service pour personnes âgées de la ville, DDAS, Département Aide et travail social du Conseil général), d'Hommes politiques (élus municipaux, Conseillers Généraux), de responsables de Caisses sociales (CAF, CRAV, MSA, IRAIL, AG2R) et de responsables associatifs (UNIAT, ABRAPA), montre la forte et systématique présence du conseil général dans le domaine de l'aide sociale (APA) et des services en faveur du maintien à domicile.

L'instrument politique majeur du Conseil général est le « *Plan gérontologique du Bas-Rhin* », regroupant les orientations de la politique vieillesse pour une durée de 10 ans. Le plan actuel date de 1992 et un nouveau plan est en cours d'élaboration et devrait être voté par le Conseil général en décembre 2002.

---

<sup>91</sup> Gucher op. cit. p. 64

<sup>92</sup> Gucher, *ibid.* p. 284

<sup>93</sup> Nouhen F., « Politique municipale de la vieillesse », in *Actualité et dossier en santé publique n°21*, Haut Comité de la santé publique 1997, Paris, p. XLIII

<sup>94</sup> Gucher, op. cit. p. 233

La commune, par contre, - comme mentionné ci-dessus – n’a presque pas d’obligation dans ce domaine, mais peut volontairement mettre en œuvre sa propre politique vieillesse. Ainsi, la ville de Strasbourg dispose d’un service pour personnes âgées avec un animateur et a créé depuis les années 90, sept maisons des aînés qui fonctionnent en quelque sorte comme les précurseurs des CLIC<sup>95</sup>. Parmi les projets futurs figurent des ateliers informatiques pour le 3e âge, une banque de données de bénévoles et un conseil des aînés.

L’instrument principal de la politique vieillesse à Strasbourg et dans le département est l’association Bas-Rhinoise d’aide aux personnes âgées (ABRAPA) qui gère plusieurs maisons de retraite, des foyers logement, et autres lieux d’accueil pour personnes âgées mais qui remplit également une fonction de coordination auprès de clubs pour personnes âgées.

En dehors de ce dispositif, ce sont essentiellement les diverses caisses sociales qui sont actives sur le terrain, à travers des subventions ou d’actions directes auprès de personnes âgées. On peut ainsi mentionner la MSA qui – malgré son orientation principale vers le milieu agricole – peut être considérée comme précurseur dans le domaine de la prévention, également en milieu urbain, grâce à l’initiative de projets comme PAC EUREKA<sup>96</sup> ou L’ÉQUILIBRE<sup>97</sup>. Le projet PAC EUREKA s’appuie essentiellement sur l’investissement des personnes âgées bénévoles et incite la formation de groupes durables, au-delà de l’activité de prévention proprement dite. Le projet possède donc une valeur importante en ce qui concerne la prévention de l’isolement.

Cette forme de prévention peut être considérée comme assez unique : « *la prévention se présente aujourd’hui dans le Bas-Rhin sous la forme de quelques actions relativement peu développées, menées en ordre dispersé essentiellement par des Caisses de retraite*<sup>98</sup>. » La définition de la prévention du Conseil Général de 1992 se limite aux problèmes sanitaires et médicaux, même si les auteurs admettent, qu’à côté

---

<sup>95</sup> cf. annotation n° 87, p. 26

<sup>96</sup> Programme d’activation cérébrale : « *Une méthode qui permet d’apprendre à apprendre, de redécouvrir ses ressources et de découvrir l’autre à travers une large variété d’exercices. Ces exercices attractifs et motivants sollicitent le cerveau dans la globalité de ses fonctions* » (dépliant PAC EUREKA, MSA Alsace, Colmar)

<sup>97</sup> Programme de douze séances pour améliorer la condition physique, développer et entretenir son équilibre et reprendre confiance en soi (dépliant L’ÉQUILIBRE, MSA Alsace, Colmar)

<sup>98</sup> Conseil Général du Bas-Rhin, Plan gérontologique du Bas-Rhin, Conseil Général du Bas-Rhin, décembre 1992, Strasbourg, p. 100

de la perte des capacités fonctionnelles et des maladies, les variables socio-économiques peuvent jouer un rôle « *aggravant* »<sup>99</sup>. Mais le milieu gériatrique, très influent dans le domaine de la politique vieillesse, reconnaît de plus en plus l'importance de la prévention primaire et préconise la prise en compte des risques liés à l'isolement<sup>100</sup>.

En ce qui concerne l'intégration sociale des personnes âgées, il semble alors que son importance fasse l'unanimité mais qu'aucune instance politique, administrative ou mutualiste ne se sente effectivement responsable de l'animation de ce secteur, notamment quand il s'oriente sur un territoire restreint donné. Il peut être possible de recevoir des subventions de la part des caisses de retraite, de la Ville ou du Conseil Général en tant qu'association œuvrant dans ce sens, mais le soutien ne fait pas partie d'une orientation politique et stratégique des organisations. Un constat similaire a été fait par ailleurs dans un rapport récent de l'Ecole Nationale d'Administration : « *le développement des relations intergénérationnelles en dehors du cadre familial est peu accompagné par les pouvoirs publics*<sup>101</sup> ». Ce constat confirme ainsi les résultats de ma propre enquête<sup>102</sup>. Une incertitude demeure, par contre, quand au nouveau plan gérontologique qui – semble-t-il – comporterait une contribution assurée dans le domaine de l'intégration et de l'intergénérationnel.

Subsiste la carence de réponses aux questions sur l'intégration et la participation des personnes âgées ainsi que sur l'organisation des espaces et services de la ville pour maximiser l'interaction sociale et la multiplicité des avantages qui peuvent en résulter<sup>103</sup>. Mais Strasbourg n'est pas seule à connaître ce manque ; Mantovani résume, suite à son enquête à Toulouse : « *Hors des quartiers de 'développement social', les termes d'une action de proximité attentive, y compris à la situation et à la représentation des personnes les plus âgées et les plus vulnérables, resteraient, nous semble-t-il,*

---

<sup>99</sup> Conseil Général du Bas-Rhin op. cit., p. 101

<sup>100</sup> cf. Kuntzmann F., «Evaluation et enjeux de la pratique gériatrique» in A.G.E. Actualités Gérontologiques de l'Est Société de Gérontologie de l'Est 10 mars 2000, Autun, p. 8

<sup>101</sup> Vieillesse de la population et réaménagement des temps sociaux sur le cycle de vie, Le vieillissement de la population française et ses conséquences sur les politiques publiques, Séminaire de questions sociales de la promotion «Nelson Mandela» (1999-2001), Ecole Nationale d'Administration 2001, Paris/Strasbourg, p. 18

<sup>102</sup> Au niveau européen, on peut, semble-t-il, faire le même constat : « Malgré le nombre très important de personnes âgées vivant seules, les autorités des pays concernés ne considèrent pas que le problème de l'isolement soit prioritaire. Les services sociaux et les services de soins se retrouvent confrontés à des problèmes insurmontables » Comité Européen pour la Cohésion Sociale (CDCS), Les personnes âgées au sein de leur famille - responsabilités juridiques et sociales, Conseil de l'Europe (CDCS 2000) 2001, Strasbourg, p. 62.

<sup>103</sup> cf. également Bodin F., «Une ville qui accueille» in Urbanisme mars avril no 311 2000, Paris, pp. 79-80

*largement à définir*<sup>104</sup> ». Il semble donc nécessaire de « ... *passer d'une politique uniquement d'équipement à une politique posée en terme de réponses globales aux besoins repérés et planifiés ... en premier lieu, elle doit être basée sur une solide étude des besoins...* »<sup>105</sup> ce qui passe forcément par une sollicitation accrue des personnes âgées aux différents niveaux de la vie sociale urbaine.

## Résumé

Il y a unanimité dans le constat, que l'évolution démographique doit être accompagnée par des mesures efficaces pour assurer l'intégration des personnes âgées dans la société. Depuis le rapport Laroque, qui déjà le revendiquait, il y a eu des avancées considérables dans les domaines médical, sanitaire et de protection sociale, notamment avec le dernier maillon, l'APA. Mais en dehors de l'action sociale proprement dite, il n'y a pas de politique vieillesse dans le domaine de la prévention, de l'intégration et de la participation, à moins d'être orchestrée et financée par les communes. Mais la plus part des engagements – et ressources – dans le domaine sont concentrés au niveau du Conseil Général qui peut être considéré alors comme acteur principal.

A Strasbourg, on retrouve effectivement les mêmes éléments de la politique vieillesse, à savoir un Conseil Général qui gère, avec comme instrument principal un plan gérontologique pluriannuel, la commune qui mène ses propres activités et surtout les caisses de retraite qui proposent des offres multiples aux personnes âgées. Or, il n'est pas (encore) possible de distinguer de la part des actions de politiques publiques et de caisses de retraite une stratégie cohérente, s'inscrivant dans la durée pour réaliser l'intégration et la participation des personnes âgées à la vie sociale de la ville. Mais, en dehors du domaine politique, existent de multiples activités intégratives. Leur rôle dans l'intégration des personnes âgées elles mêmes, notamment à travers le bénévolat est le sujet des prochains paragraphes.

### **2.1.4 Les personnes âgées bénévoles et les associations**

---

<sup>104</sup> op. cit. Mantovani J. 2001, p. 54

<sup>105</sup> cf. Nouhen, op. cit., 1997 p. XLV

Les termes « personnes retraitées » et « personnes âgées » sont utilisés assez souvent comme synonymes et pour cause : le passage à la retraite marque dans nos cultures le passage crucial de la vie dite « active » à celle qu'on appelle à tort « inactive ». Les caractéristiques majeures de cette transition sont à la fois l'augmentation soudaine du temps disponible et la disparition du salaire en tant que contrepartie du travail<sup>106</sup>. Si la première exige une adaptation sociale et psychologique<sup>107</sup>, la deuxième renvoie surtout à des questions économiques.

L'objectif de ce chapitre consiste à faire une brève analyse de quelques aspects économiques (marchands et sociaux-solidaires) afin de pouvoir enchaîner sur le phénomène de l'engagement associatif des personnes âgées et de leur investissement bénévole.

#### *1.1.1.1 Le rôle des personnes âgées dans l'économie marchande*

Depuis les lois installant des régimes généraux de retraite après la guerre<sup>108</sup>, la situation économique des personnes âgées s'est radicalement améliorée, leur pouvoir d'achat a considérablement augmenté<sup>109</sup> et leur niveau de vie a sensiblement progressé, notamment les 30 dernières années<sup>110</sup>. Grâce aux dispositifs complémentaires on peut aujourd'hui constater un maintien du niveau de vie antérieur pour une grande majorité de la population après le passage à la retraite<sup>111</sup>.

Les personnes de grands âges représentent, du fait des problèmes de santé et d'autonomie un facteur économique de plus en plus important notamment pour les entreprises (privées ou publiques) agissant dans le secteur de la santé et de la prise en

---

<sup>106</sup> cf. Paillat, P., Attias-Donfut C., et alli, « Conclusion », in Passage de la vie active à la retraite, PUF 1989, Paris, pp. 198-207 et Clément F., « Les ressources », in Passage de la vie active à la retraite, PUF 1989, Paris, pp. 47-62

<sup>107</sup> cf. pp. 33, 34 et surtout 53 du présent mémoire pour l'approfondissement des questions sociales liées à la retraite.

<sup>108</sup> cf. Laroque P., Politique de la vieillesse, La Documentation Française 1962, Paris, pp. 62-69

<sup>109</sup> cf. Cornet G., « La retraite un nouvel âge d'or pour la consommation? », in Retraite et société édité par la Caisse nationale d'assurance vieillesse n°10 1995, Paris, pp. 82-83

<sup>110</sup> Legris B., Lollivier S. « Le niveau de vie par génération », in INSEE Première n° 423 janvier 1996, Paris, p. 1

<sup>111</sup> cf. Hourriez J-M., Legendre N, Verre le R., « Plus de ménages pauvres parmi les salariés, moins chez les retraités », in INSEE Première n° 761 mars 2001, Paris et Clément F., « Les ressources », in Passage de la vie active à la retraite, PUF 1989, Paris, pp. 61 et 62. Il faut tout de même ajouter qu'une minorité non négligeable de personnes âgées peut se trouver confrontée à des problèmes pécuniers, problèmes qui s'ajoutant à d'autres problèmes liés au vieillissement peuvent avoir une influence dramatique sur le bien-être des personnes concernées.

charge de la dépendance<sup>112</sup>. Mais au-delà du rôle « d'objet économique », les « marchés » ont également découvert les personnes âgées en tant que consommateurs. L'invention du marché des seniors fut une réussite totale<sup>113</sup>.

En effet, la découverte du mot « seniors » par le marketing vise à « *recouvrir une acceptation plus générale portée par un double souci d'euphémisation et de revalorisation des images liées au vieillissement et à la vieillesse* »<sup>114</sup>. Et les seniors sont effectivement de bons consommateurs. L'effet de l'âge sur la consommation est difficile à évaluer, mais il semble que, notamment les jeunes personnes âgées, ne consomment pas moins mais autrement<sup>115</sup>. De manière générale, on peut dire que le comportement de consommation des « seniors » est assez hétérogène<sup>116</sup>, que les dépenses pour le confort, la santé et les loisirs augmentent après la retraite, et celles pour la nourriture et les habillements baissent, par exemple<sup>117</sup>.

Les personnes âgées constitueront, du fait de l'accroissement de leur nombre, un élément de plus en plus influent dans l'économie. Mais les flux financiers parvenant des personnes âgées ne profitent pas uniquement à la consommation : les donations et les aides représentent des exemples de transferts importants de fonds envers les générations plus jeunes ; on dénombre plus de 40% de parents « *aidant* »<sup>118</sup>. Toutefois l'économie marchande et les échanges monétaires ne sont pas les seuls et uniques liens pouvant être qualifiés d'économiques dans nos sociétés. Depuis peu monte la prise en compte de l'importance de ce qu'on appelle « l'économie sociale et solidaire ». Les personnes âgées y jouent déjà un rôle central et leur nombre croissant va être déterminant dans son renforcement et son amplification.

---

<sup>112</sup> Cependant « *les conséquences du vieillissement sur les variables macroéconomiques restent minimes* », cf. Ekert-Jaffé O., « Conséquences économiques du vieillissement sur la consommation », in Retraite et société éditée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse n°14 1996, Paris, p. 62

<sup>113</sup> cf. aussi Bouchayer F., Rozenkier A., « L'invention du marché des seniors : une réussite », in Problèmes politiques et sociaux dossiers d'actualité mondiale n°847, La documentation Française 10 novembre 2000, Paris, p. 49

<sup>114</sup> *ibid.*

<sup>115</sup> Bodier M., « Les effets d'âge et de génération sur le niveau et la structure de la consommation » in Economie et statistique n° 324-325 août 1999, Paris, p. 165

<sup>116</sup> Dupré J. « L'hétérogénéité des comportements de consommation des seniors » in Gérontologie et société n° 76, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1996, Paris, p. 24

<sup>117</sup> cf. Legris, B., « Le consommateur à travers ses âges » in Gérontologie et société n° 76, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1996, Paris, pp. 14-23

<sup>118</sup> Arrondel L., Wolff F.-C., « Aides et dons au sein de la famille : faits et perspectives théoriques », in Retraite et société éditée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse n° 24 Hors Thème 1998, Paris, pp. 46 et 51

#### 2.1.4.1 Le rôle de l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire remplit des tâches primordiales pour la société. Elle ne s'occupe pas seulement de la création d'emplois pour la population la plus éloignée du monde du travail et elle n'est pas du tout la « boucle » occupationnelle de la « réinsertion » dans l'économie marchande<sup>119</sup>. L'auteur d'un rapport sur l'économie sociale et solidaire à l'attention du ministère de l'Emploi et de la Solidarité apporte la définition suivante : « *Il s'agit surtout d'assurer, sous une forme nécessairement spécifique, les fonctions de lien social laissées en déshérence par le délitement de la famille élargie comme par le retrait de l'Etat ; il s'agit enfin de pourvoir à l'immensité des besoins, notamment culturels, d'une civilisation postindustrielle* ». <sup>120</sup>

Les activités de l'économie sociale et solidaire se caractérisent par de « *multiples effets collatéraux utiles à la société : insertion sociale et professionnelle, liens sociaux, convivialité, sécurité, amélioration du cadre de vie et de l'environnement, atmosphère culturelle ou festive, etc* »<sup>121</sup>. Le statut des entreprises participant à l'économie sociale et solidaire se confond avec celui des associations, des coopérations et du mutualisme et les normes de direction (« une personne, une voix ») et de gestion (lucrativité limitée, impartageabilité des réserves) reflètent le principe de la réciprocité de ses échanges<sup>122</sup>.

Les auteurs du rapport déjà cité du Comité Européen pour la Cohésion Sociale<sup>123</sup> sur les personnes âgées en Europe suggèrent dans la même logique, la création du lien social à travers l'encouragement d'une participation des personnes âgées à la vie sociale « *... à exercer davantage des activités participatives qui ne soient pas exclusivement orientées vers la détente et les loisirs, mais qui leur permettent de retrouver un statut social respectable en mettant à la disposition de la collectivité l'énorme potentiel de ressources, de compétences et de savoirs dont elles disposent ...* ». Le même rapport vante également le potentiel énorme en termes de multiplicateurs de richesse que représentent les associations avec les activités sociales<sup>124</sup>.

---

<sup>119</sup> Lipietz A., Pour le tiers secteur, l'économie sociale et solidaire: pourquoi et comment, La Découverte 2001, Paris, p. 150-151

<sup>120</sup> *ibid.* p. 151

<sup>121</sup> *ibid.* p. 152

<sup>122</sup> *ibid.*

<sup>123</sup> Comité Européen pour la Cohésion Sociale (CDCS) 2001, op. cit.

<sup>124</sup> *ibid.* p. 65

Le constat dans un autre rapport sur le « *vieillessement de la population et le réaménagement des temps sociaux sur le cycle de vie* » en va de même : « *Créatrices de richesse collective, les activités d'utilité sociale favorisent une organisation plus souple des temps sociaux, tout en valorisant des solidarités de proximité et le maintien dans la vie sociale des personnes vieillissantes*<sup>125</sup> ». En découle la préconisation de renforcer les dispositifs locaux d'appui aux associations d'utilité sociale et la formation des bénévoles<sup>126</sup>.

Il s'avère ainsi que de multiples auteurs voient dans l'association l'institution pouvant réaliser les buts visés, à savoir, la création de liens à la fois symboliques et réels entre les personnes âgées et la société<sup>127</sup>. Les associations seront le moteur du dispositif qu'on peut appeler l'économie sociale et solidaire avec – comme essence – les bénévoles.

#### 2.1.4.2 Les fonctions du bénévolat

La participation des personnes âgées dans les associations a connu un essor considérable, leur nombre a presque doublé depuis 20 ans<sup>128</sup> : près d'une personne sur deux est aujourd'hui membre d'une association<sup>129</sup>. La participation est la plus forte dans des associations dites culturelles ou de loisirs, « *l'épanouissement personnel et la pratique d'activités communes sont les principales motivations de bon nombre d'adhésions* »<sup>130</sup>. Elles semblent avoir la volonté de retisser leur lien social tout en gardant une marge d'autonomie sur le lieu des échanges et la régularité<sup>131</sup>.

Le bénévolat dépassant la simple adhésion à une association progresse également : un tiers des membres seraient retraités ou préretraités, ce qui porterait leur nombre à 3

---

<sup>125</sup> Ecole nationale d'administration, Vieillessement de la population et réaménagement des temps sociaux sur le cycle de vie, Le vieillissement de la population française et ses conséquences sur les politiques publiques, Séminaire de questions sociales de la promotion «Nelson Mandela» (1999-2001), Ecole nationale d'administration 2001, Paris/Strasbourg, p. 13

<sup>126</sup> *ibid.*

<sup>127</sup> cf. aussi Laville J.-L., « L'association : une organisation productive originale » in *Sociologie de l'association, des organisations à l'épreuve du changement social*, Sociologie économique, Desclée de Brouwer 1997, Paris, p. 77 et Sandrier J.-C., *Associations et politique de la ville*, Rapport remis au premier ministre juin 2001, Paris, pp. 52-53

<sup>128</sup> Chokrane B., Hatchuel G., «Les 'jeunes retraités', acteurs de la vie sociale», in *Problèmes politiques et sociaux dossiers d'actualité mondiale* n°847, La documentation Française 10 novembre 2000, Paris, pp. 69

<sup>129</sup> Michaudon H., «Le cadre de vie des plus de soixante ans», in *INSEE Première* n°760 février 2001, Paris, p. 1

<sup>130</sup> *ibid.*

<sup>131</sup> cf. Chokrane B., *op. cit.* p. 69

millions environ, et le temps consacré aux activités bénévoles augmente constamment<sup>132</sup>. Ce sont notamment les jeunes personnes âgées qui sont les champions du bénévolat avec un investissement de 24 heures mensuelles<sup>133</sup>.

En dehors du fait que le bénévolat a des effets positifs sur l'insertion sociale de la personne elle-même, il constitue aussi une mise à disposition non seulement de son temps mais également de son savoir-faire. « *Le bénévolat réintroduit une forme d'échanges non médiatisés entre citoyens* »<sup>134</sup> et représente un don<sup>135</sup> ayant pour contrepartie un sentiment d'utilité, l'intégration ou le prestige par exemple. Le bénévolat est ainsi bénéfique à la fois pour le retraité lui-même et pour la société ; il va main dans la main avec l'économie sociale et solidaire<sup>136</sup>. Cela vaut surtout pour les personnes âgées sans problèmes majeurs de santé. L'exercice d'activités bénévoles rencontre aujourd'hui des difficultés croissantes avec l'augmentation de la dépendance.

L'utilité publique du bénévolat semble par ailleurs être de plus en plus reconnue par l'Etat et, en l'absence d'un statut de bénévole, il est déjà possible de déduire des impôts certains frais engagés dans le cadre de l'activité bénévole<sup>137</sup>. Un groupe de députés a d'ailleurs déposé une proposition de loi « *relative au statut du bénévolat associatif* » qui est toujours en attente<sup>138</sup>. Mais, pour promouvoir effectivement le bénévolat, il conviendra d'améliorer également la situation des associations<sup>139</sup> elles-mêmes.

Les associations n'ont pas d'attente forte vis à vis des pouvoirs publics selon un rapport de l'ENA. Principalement elle recherche la reconnaissance de leur rôle social « ... *qu'elles sont amenées à jouer et qui souvent pallie les carences de l'action*

---

<sup>132</sup> Pujol R., « Les jeunes retraités, champions du bénévolat », in Problèmes politiques et sociaux dossiers d'actualité mondiale n°847, La documentation Française 10 novembre 2000, Paris, p. 73

<sup>133</sup> *ibid.*

<sup>134</sup> Gucher C. op. cit. pp. 220-221

<sup>135</sup> Définition du 'don' : « *toute prestation de biens ou de services effectuée, sans garantie de retour, en vue de créer, entretenir ou régénérer le lien social. Dans la relation de don, le lien importe plus que le bien* » Caillé A., Anthropologie du don, le tiers paradigme, Desclée de Brouwer 2000, Paris, p. 124

<sup>136</sup> cf. pp. 33-34

<sup>137</sup> cf. Bulletin officiel des impôts, direction générale des impôts, 5 B-1-01, n° 8 du 11 janvier 2001, Bulletin officiel des impôts, direction générale des impôts, 5 B-11-01, n° 46 du 6 mars 2001 et Bulletin officiel des impôts, direction générale des impôts, 5 B-18-01, n° 200 du 9 novembre 2001

<sup>138</sup> Assemblée nationale, n° 1346, Proposition de loi relative au statut du bénévolat associatif, enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 27 janvier 1999.

<sup>139</sup> Les associations sont régies par la loi de 1901, à l'exception des associations dont le siège est en Alsace-Moselle ; elles sont soumises aux dispositions du droit local et plus précisément aux articles 21 à 79 du Code civil local et de la loi d'Empire du 19 avril 1908.

*publique ...* »<sup>140</sup>, ce qui est loin d'être assuré. Cette reconnaissance peut se faire par une participation financière, indispensable à leurs actions, mais également sous forme d'une meilleure prise en compte de leur expérience dans les prises de décision publiques<sup>141</sup>. Un autre volet de soutien réside dans l'accompagnement face au « *maquis administratif* », incontournable pour toute demande de financement, notamment pour les petites associations.

Dans un rapport sur le sujet à l'adresse du premier ministre, l'auteur confirme ces problématiques et préconise justement de faciliter et d'accélérer la mise à disposition des financements, de favoriser le partenariat et le dialogue et d'assurer un soutien spécifique œuvrant pour la politique de la ville<sup>142</sup>. Il semble par ailleurs nécessaire de soutenir les associations dans leurs tâches notamment à travers des formations et du soutien logistique. Le fonctionnement associatif<sup>143</sup> se révèle, en effet, de plus en plus complexe, en raison des tâches multiples émanant de l'intégration des bénévoles âgés, ainsi que des activités renforcées dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

#### Résumé :

Les personnes âgées ont connu, depuis la mise en place des régimes obligatoires de retraite et des retraites complémentaires, une augmentation importante de leur niveau de vie. Aujourd'hui, la retraite signifie plus de temps libre à disposition tout en gardant le même niveau de vie. De ce fait, elles sont devenues une cible privilégiée pour le marketing : le marché des seniors est en pleine croissance. Mais l'ascension économique ne profite pas uniquement aux marchés ; à travers des donations et des aides, les aînées soutiennent et épaulent les générations plus jeunes. De part les transferts non seulement de biens monétaires mais également de temps et de savoir-faire, les personnes âgées participent de manière décisive à ce qu'on appelle l'économie sociale et solidaire – avec comme objectif principal la création de lien social. L'utilité publique majeure de ces activités bénévoles de la génération âgée « inactive » est largement acceptée et affichée. On peut observer une volonté progressive des

---

<sup>140</sup> Ecole nationale d'administration, Vieillesse de la population française et ses conséquences sur les politiques publiques, vieillissement de la population et relations entre générations, Séminaire de questions sociales de la promotion « Nelson Mandela » (1999-2001), Ecole nationale d'administration 2001, Paris/Strasbourg, p. 23

<sup>141</sup> *ibid.*

<sup>142</sup> cf. Sandrier J.-C., Associations et politique de la ville, Rapport remis au premier ministre juin 2001, Paris, p. 133

<sup>143</sup> cf. Laville J.-L., Sainsaulieu R., « Les fonctionnements associatifs » in Sociologie de l'association, des organisations à l'épreuve du changement social, Sociologie économique, Desclée de Brouwer 1997, Paris, pp. 271-297

autorités publiques d'aménager le cadre législatif pour favoriser davantage l'investissement bénévole dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

### 2.1.5 Résumé

Cette première partie du chapitre sur les bases théoriques et empiriques du mémoire s'est intéressé à la vie des personnes âgées en ville. « Vieillir en ville » est aujourd'hui une réalité pour une grande majorité des personnes vieillissantes. Les récentes études démographiques en France métropolitaine ne confirment pas seulement l'accroissement du nombre des personnes âgées par rapport à l'ensemble de la population mais également la croissance continue de la part des personnes âgées vivant dans les villes. Les trois quarts des habitants âgés vivent désormais dans les villes, avec une nette préférence pour les centres villes, et plus de la moitié d'entre eux vivent seuls.

Et la vie de ces personnes âgées en ville n'est pas toujours facile. L'importance des services de proximité est primordiale pour le maintien de l'autonomie. Mais aux seins même des villes, on trouve des différences considérables influant sur la vie, selon que l'on vive au centre-ville, dans les quartiers proches du centre ou dans les quartiers de l'habitat social. De manière générale, on peut dire que l'organisation de l'environnement des personnes âgées est centrale pour le bien-être et l'autonomie. Une discipline universitaire récente s'est donnée comme objectif l'analyse approfondie et systématique de cet environnement et le développement des réponses appropriées: la gérontologie écologique.

L'aménagement des villes ouvre un vaste domaine d'intervention pour les responsables politiques pour assurer le maintien de l'intégration des personnes âgées dans la société. Les communes, et plus encore le Conseil Général, sont chargées de réaliser la politique vieillesse. Le Conseil Général du Bas-Rhin remplit sa tâche à l'aide principalement du « *plan gérontologique pluriannuel* » mais la place accordée à l'intégration des personnes âgées y est marginale et se résume à une demi page à la fin du document<sup>144</sup>. La ville de Strasbourg offre, à travers différents services, des activités de caractère intégratif. Mais les principaux acteurs dans ce domaine sont actuellement les diverses caisses de retraite.

---

<sup>144</sup> cf. note en bas de page no 98, p. 28

L'intégration des personnes âgées se fait par ailleurs également à travers la consommation: l'accroissement systématique du niveau de vie de ces dernières décennies permet aujourd'hui à un grand nombre de personnes âgées de maintenir largement leur niveau de vie après la retraite. Ainsi les seniors sont devenus une cible privilégiée pour le marketing. Mais en dehors de leur intégration à travers la consommation, les personnes âgées participent à la société par le transfert de biens monétaires (donations, aides financières) aussi qu' à travers le « *don* » de temps : la disponibilité accrue des personnes âgées fait qu'elles participent de plus en plus à l'économie sociale et solidaire dont le but principal consiste à créer du lien social. L'importance de ce bénévolat pour la société est de plus en plus évident et des mesures législatives et fiscales pour son soutien et sa promotion ont fait leur apparition.

Mais cet engagement dans la promotion du lien social au bénéfice à la fois de la société et de l'intégration des personnes âgées ne va pas de soi. La place des aînés dans la société n'est pas acquise automatiquement. Un certain nombre de phénomènes sociologiques font, qu'il y a des obstacles à l'intégration. La prochaine partie de ce chapitre comporte ainsi une analyse de ces obstacles et les réponses sociologiques et pédagogiques à travers la présentation de théories et méthodes autour de l'intégration de la personne âgée.

## **2.2 Facteurs sociologiques et « pédagogiques » relatifs à l'intégration des personnes âgées**

Les personnes âgées représentent aujourd'hui – nous l'avons démontré dans la première partie de ce chapitre<sup>145</sup> – un groupe d'âge de plus en plus important en nombre qui est de moins en moins touché par la pauvreté. De par la libre disposition du temps et les compétences acquises, elles ont beaucoup de ressources et pourraient occuper une place substantielle dans notre société. Nous avons vu dans les paragraphes précédents, que l'engagement bénévole est effectivement en forte progression parmi les personnes âgées mais il persiste des obstacles à une intégration générale.

Dans les prochaines pages, je vais essayer de présenter ces obstacles et leurs conséquences parfois dramatiques, d'abord à travers l' « âgisme », et ensuite à l'aide

---

<sup>145</sup> cf. pp. 12 et 30

des théories sociologiques du vieillissement. Je vais tenter par la suite de démontrer la pertinence de la « *socialisation tertiaire* », concept représentant des aspects innovateurs pour faciliter la prise de conscience de l'importance de l'intégration des personnes âgées dans la société. La « *géragogie* » se place dans la continuation logique de la socialisation tertiaire et entend définir les méthodes, les outils et la didactique nécessaires à l'application de ses buts: à savoir, avant tout, la création de liens sociaux et le développement personnel. Le chapitre se termine par un résumé.

### 2.2.1 L'âgisme

« *D'après vous, combien de pour-cents représentent les personnes âgées (65 ans et plus) dans la population?* » Telle était la question posée dans une étude menée en Suisse Romande<sup>146</sup>. Une large majorité des personnes interrogées estime que les personnes âgées représentent 30% de la population Suisse quand en réalité elles n'en représentent que 15 %. Ce résultat suisse se confirme systématiquement aussi en France quand je mène des mini-enquêtes auprès des étudiants lors de mes interventions. Entre 16%, 25% et 32%, la grande majorité des réponses tend vers 32%, taux qui, selon l'INSEE<sup>147</sup> ne sera probablement même pas atteint en 2050, année où l'on attend les taux les plus élevés.

La méconnaissance flagrante des chiffres réels dans la population est révélatrice: l'écrasante majorité des images liées aux personnes âgées dans la société est très imprécise, voir totalement erronée. Cette fausse perception est à tel point systématique, qu'on parle même d'une forme de discrimination: « *l'âgisme* », c'est à dire un ensemble d'assertions destructrices et fausses<sup>148</sup>. Cette discrimination a été nommée pour la première fois en 1969 par le gérontologue américain Robert Butler qui définit « *sous ce nom, une forme très répandue de préjugés relatifs au vieillissement et aux personnes âgées, source de discrimination sociale et censée reposer, comme le racisme, sur des croyances fausses et une généralisation abusive* »<sup>149</sup>. Comme le sexisme, désignant la discrimination entre les sexes, et le racisme entre les races,

<sup>146</sup> cf. Roux P., Gobet P. et al., *Generationenbeziehungen und Altersbilder, Ergebnisse einer empirischen Studie*, Nationales Forschungsprogramm 32 Alter/Vieillesse, Soz. Inst. Uni, 1996, Zürich/Lausanne

<sup>147</sup> cf. Brutel Ch., « Projections de population à l'horizon 2050, un vieillissement inéluctable », in INSEE Première n° 762 mars 2001, Paris

<sup>148</sup> cf. Illhardt F. J., *Ageism: Vorurteile und Zielkonflikte*, Vortrag am 3. Trinationalen Kolloquium der Trinationalen Gerontologischen Arbeitsgruppe (Basel, Colmar, Freiburg, Mulhouse, Strasbourg) zum Thema: Wohlbefinden im Alter - geriatrische und gerontologische Strategien vom 7. März 1996, Basel

<sup>149</sup> Coudin G. Beaufils B. et Henrard J-C. « Au-delà des stéréotypes », Le Journal des Psychologues, avril 98, No 156 pp. 26-29, p. 17

l'âgisme est une forme d'hétérophobie qu'il convient de combattre<sup>150</sup>. Ses effets peuvent être très désastreux et indignes pour une société<sup>151</sup>, mais il y a des moyens d'agir contre ce fléau<sup>152</sup>.

### 2.2.1.1 *Le regard de la société sur la vieillesse*

Les résultats d'une enquête menée auprès de 1000 personnes de tous âges et de toutes conditions qui tente de recenser les images qu'ont les personnes de la vieillesse, du vieillissement et des dispositifs gérontologiques sont symptomatiques:

- Les vieux coûtent cher.
- Ils deviennent déments.
- Quand on vieillit, on perd la mémoire.
- Le sexe ne les intéresse plus.
- Ils sont tristes.
- En vieillissant on devient dépendant.<sup>153</sup>

L'auteur estime, que « *le simple fait de prendre conscience de ces idées reçues, de les appréhender comme tel est déjà un moyen de les combattre* »<sup>154</sup>. Et il y a matière à combattre.

Une étude de la Sofres<sup>155</sup> pose la question : « *qu'est-ce qui caractérise, selon vous, la vieillesse* »? Parmi les réponses, on ne trouve que des aspects négatifs. Dans cette même enquête, 61% des personnes interrogées estiment que le vieillissement de la population en France est pour l'économie plutôt un handicap (25% estiment tout de même que c'est plutôt un atout) et 51% trouvent que le vieillissement est plutôt un handicap pour la société en général (contre 33% qui pensent que c'est un atout).

### **Question : Qu'est-ce qui caractérise, selon vous, la vieillesse ?**

<b>Caractéristiques</b>	<b>%<sup>156</sup></b>
-------------------------	------------------------

<sup>150</sup> cf. Pujalon B., Trincas J., Le droit de vieillir, Fayard 2000, Paris, pp. 48-69 et Kern D., La géragogie sociale et l'animation en maison de retraite, Mémoire Université Louis Pasteur, Diplôme Universitaire de Gérontologie Générale (DUGG) 1999, Strasbourg, pp. 18-19

<sup>151</sup> cf. les paragraphes sur le suicide chez les personnes âgées, p. 46

<sup>152</sup> cf. p. 48

<sup>153</sup> cf. Amyot J.-J., Travailler auprès des personnes âgées, Dunod 1998, Paris, p. 25

<sup>154</sup> ibid.

<sup>155</sup> cf. « Le regard des Français sur la vieillesse », Sofres, enquête réalisée du 24 au 26 octobre 2001 pour LIRE LA POLITIQUE pour la Journée du Livre d'économie auprès d'un échantillon national de 1000 personnes représentatives de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, interrogées en face-à-face à leur domicile. Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération : [http://www.sofres.com/etudes/pol/161101\\_vieillesse\\_n.htm](http://www.sofres.com/etudes/pol/161101_vieillesse_n.htm) [visité le 29/4/02]

- La dégradation de la santé	75
- La dépendance physique	54
- La diminution des capacités intellectuelles	46
- La solitude	39
- La cessation de l'activité professionnelle	21
- La dépendance financière vis-à-vis de ses enfants	6
- Sans opinion	0

**tableau 10**

Source : Sofres, Le regard des Français sur la vieillesse (octobre 2001)<sup>157</sup>

Mais l'âgisme ne reste pas uniquement un problème de perception. Il se traduit également à travers le comportement et des « *remarques peu amènes sur la lenteur des personnes âgées* », « *coups de klaxon sanctionnant leur manière de conduire trop prudente* », « *interrogations dubitatives sur leur aptitude à faire* », « *manque de patience et d'attention des médecins à leur égard* », « *attitude infantilissante ou condescendante* »<sup>158</sup>. Il s'agit d'une multitude de petites interactions qui renvoient un message aux personnes âgées sans équivoque : « tu es différent de moi et je te méprise ».

Un exemple d'âgisme est donné par une illustration<sup>159</sup> sous un article intitulé : « *Bien vieillir : mode d'emploi* »<sup>160</sup> dans un quotidien alsacien. On comprend que le dessinateur voulait visualiser ce que pour lui veut dire : « *bien vieillir* ». Et la réponse a au moins le mérite d'être claire : pour lui '*bien vieillir*' correspond à : '*pas vieillir*'. Car, pour quelle raison le monsieur, visiblement âgé, devrait-il s'habiller et se comporter comme un adolescent<sup>161</sup> ? Et pourquoi le monsieur devrait-il s'adresser à une *jeune* femme ? Le dessinateur n'aurait-il pas pu s'imaginer qu'une *vieille* femme peut être désirable pour un vieux monsieur ? Ou est-il peut être obscène ou pervers de s'approcher de quelqu'un de son âge pour manifester son '*bien vieillir*' ?

<sup>156</sup> Le total des % est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

<sup>157</sup> cf. note en bas de page no 155

<sup>158</sup> cf. Cardec V., Sociologie de la vieillesse et du vieillissement, Nathan 2001, Paris, p. 104-105, cf. également <http://www.forum.umontreal.ca/numeros/1999-2000/Forum00-01-31/article03.html> [visité le 26/04/02]

<sup>159</sup> cf. illustration 1, p. 42

<sup>160</sup> article sur une conférence organisée dans le cadre d'une exposition itinérante : Vaincre le diabète.

<sup>161</sup> On remarque en passant la superposition de la discrimination âgiste avec la discrimination sexiste. Siffler une femme ne veut que très rarement signaler une estime pour un être féminin dans son intégralité (capacité et apparence intellectuelle, émotionnelle et physique) mais exprime souvent un jugement de valeur portant uniquement sur l'attractivité physique, ce qui réduit la femme à l'état d'objet de désir et constitue ainsi un acte discriminatoire.



### illustration 1

Source : Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA), no 25, mardi 30 janvier 2001

L'exemple est typique : il révèle l'absence d'image symbolisant un vieillissement réussi, et cette absence constitue probablement l'obstacle majeur pour les personnes elles-mêmes à réussir leur « bien vieillir ». Comme dans d'autres domaines de la vie, il est considérablement utile d'avoir à sa disposition différents modèles afin de choisir la voie de son développement. En l'absence d'objectif, ou dans ce cas concret, en niant toute perspective positive de développement, le « bien vieillir » reste abstrait, flou et ainsi inaccessible pour une grande partie de la population<sup>162</sup>.

Les Hommes, par exemple, même de très grand âge, sont tout à fait disposés à vivre une sexualité satisfaisante – à condition qu'ils le sachent, qu'ils se le permettent et que la société l'accepte<sup>163</sup>. Quand ce n'est pas le cas, il y a une forte chance que les individus âgés, malgré l'envie qu'ils ressentent, abandonnent leurs activités sexuelles, par crainte d'être ridicules et grotesques. Et on peut s'imaginer l'effet décourageant que peuvent avoir des images comme celle qui a été présentée. Même si l'intention du dessinateur n'était sans doute pas l'humiliation et la discrimination, le message est quand même éminemment âgiste.

<sup>162</sup> Il est révélateur que même un dessinateur créatif n'arrive pas à inventer une « image » positive et non âgiste pour visualiser le « bien-vieillir ».

<sup>163</sup> la revue *Gérontologie et société* a consacré un numéro entier à ce sujet : « âge, séduction et sexualité » (n°82, 1997), cf. par exemple : Colson M-H., «Sexualité et vieillissement» in *Gérontologie et société* n° 82, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1997, Paris, p. 106-119, cf. également Pujalon op. cit. qui traite le sujet à plusieurs reprises dans son livre et qui se pose la question : « *âgisme rimerait-il avec sexism* » en constatant que les deux discriminations ont souvent une proximité très étonnante (pp. 84 et 85-94).

Et l'âgisme est même installé là où on ne le soupçonnerait pas vraiment: en politique, le taux de personnes âgées parmi les parlementaires est largement au-dessous de leur poids réel. Une enquête du Comité Européen pour la Cohésion Sociale<sup>164</sup> montre une représentation de moins de 10% alors qu'elles 'pèsent' presque le double. Il semble que les personnes âgées soient systématiquement exclues des listes des partis pour maintenir vis-à-vis de l'électorat une image de jeunesse et de dynamisme. « *Or, une telle pratique, si elle est compréhensible lorsque le but de ces règlements internes fixant une limite d'âge maximal à l'exercice de certains mandats électifs est d'assurer un certain renouvellement des représentants pour éviter des carrières interminables, devient franchement discriminatoire lorsqu'elle vise à écarter tout candidat âgé, quel que soit son passé et sa durée politique* »<sup>165</sup>.

Un autre sujet est la perception des personnes âgées en tant que « *danger pour la société et pour elle-même* ». La Sofres a réalisée une étude intitulée : *conduire jusqu'à quel âge ?*<sup>166</sup> Et le titre implique déjà la réponse : il y a forcément un moment où l'on ne peut/doit plus conduire et ce moment se détermine uniquement par l'âge. L'âge est l'unique facteur déterminant pour le jugement « *apte ou inapte à conduire* », malgré le fait que des spécialistes du vieillissement sont unanimes: vieillir est un processus extrêmement hétérogène et l'âge n'en est qu'un facteur parmi d'autres et en aucun cas déterminant. On s'imagine que les auteurs de l'étude auraient choisi la caractéristique « *race* » avec une question comme : faut-il interdire de conduire aux blancs ? C'est clairement raciste et la question semble assez stupide. Le critère aurait pu aussi être le « *sexe* » : est-ce qu'il faut interdire aux hommes de conduire ? La question aurait été sexiste et tout aussi stupide ; mais la question de l'âge n'a pas été qualifiée de discriminatoire ni d'insignifiante, c'est pourtant le cas.

Le dernier exemple concerne les retraites: sujet complexe, hautement politique et, il semble, imminent: je n'oserais pas prétendre présenter les ultimes solutions, mais je cite un article, paru dans le Monde Diplomatique en juin 1999<sup>167</sup>, qui dénoncent les

<sup>164</sup> Cf. Comité Européen pour la Cohésion Sociale (CDCS), 2001, Strasbourg, op. cit.

<sup>165</sup> *ibid*, p. 31

<sup>166</sup> Enquête réalisée les 22 et 23 juin 2001 pour Notre Temps auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatives de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus inscrites sur les listes électorales, interrogées par téléphone. Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération, cf. [http://www.sofres.com/etudes/pol/310801\\_conduite\\_n.htm](http://www.sofres.com/etudes/pol/310801_conduite_n.htm) [visité le 26/4/02]

<sup>167</sup> cf. Passet R. « De fausses évidences pour justifier les fonds de pension; les scénarios catastrophes », Le Monde diplomatique juin 1999, Paris p. 28-30, cf. <http://www.monde-diplomatique.fr/1999/06/PASSET/12114> [visité le 26/4/02]

*« fausses évidences pour justifier les fonds de pension ». L'auteur y note : « La campagne d'affolement sur l'avenir des retraites par répartition en France, dont le rapport Charpin est l'un des jalons, a les caractéristiques des fausses évidences : puisque l'espérance de vie augmente, la « charge » des inactifs sur les actifs va devenir intenable. Pourtant, au rythme de croissance et d'augmentation de la productivité des dernières années, le prétendu « choc démographique » n'est qu'un leurre. Que les établissements financiers le mettent en avant n'étonnera personne. Mais que les pouvoirs publics se prêtent à ce stratagème est autrement plus inquiétant <sup>168</sup>».*

Sans vouloir et pouvoir approfondir le sujet, par manque de place et de compétence, il me semble tout de même important de rappeler d'une manière générale, qu'il y a une forte méconnaissance des sujets touchant les personnes âgées – comme le démontre ce chapitre à l'aide de plusieurs exemples – et qu'il est tout à fait imaginable que même les spécialistes des questions de retraite ne soient pas non plus à l'abri de préjugés âgistes. Il convient d'attirer l'attention sur le fait que les estimations sur les évolutions démographiques montrent généralement des courbes croissantes pour ce qui est des personnes de plus que 60 ans, mais que ces estimations s'arrêtent généralement en 2050. Ce qui est tout à fait dommage, car à partir de 2050 on peut s'attendre à un inversement de la tendance de croissance. Ce qui mettrait en cause l'impérative nécessité de changer le système du financement des retraites.

---

<sup>168</sup> *ibid.* et cf. également Blanchet D., «Les débats sur le vieillissement : un besoin de recentrage» in Gérontologie et société n° 81, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1997, Paris, p. 17 : « Première erreur de perspective, penser que le problème du vieillissement était qu'en réduisant dramatiquement la ration des actifs aux inactifs, il allait conduire ipso facto à la paupérisation collective».

# POPULATION DE LA FRANCE

ÉVALUATION PROVISOIRE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2002

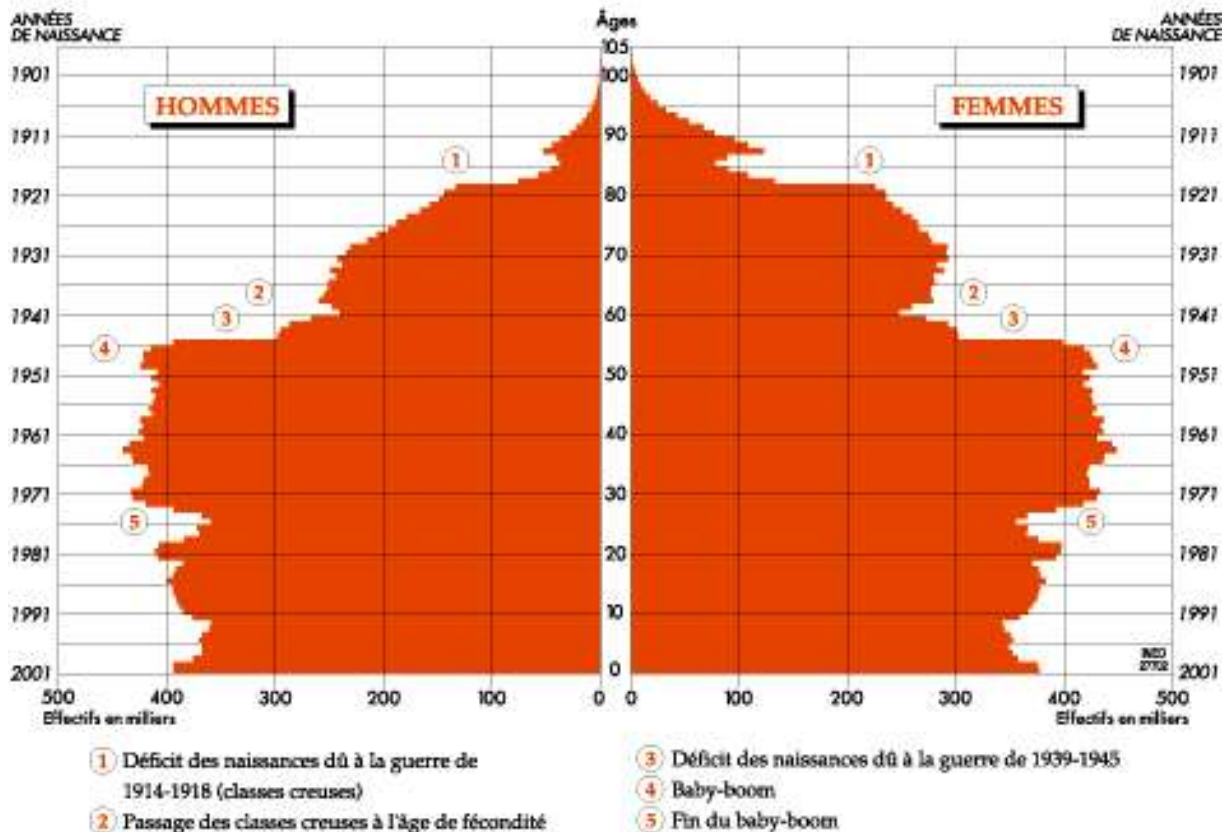


tableau 11

sources: INED, <http://www.ined.fr/population-en-chiffres/france/index.html> [visité le 14/05/02]

En fait, à partir de 2050 environ, la part des personnes âgées doit normalement reculer considérablement du fait des décès probables des enfants du « *baby-boom* » nés dans les années 50 et 60 du siècle dernier<sup>169</sup>. La répartition des différents groupes d'âge va ensuite se rééquilibrer en faveur de groupes plus jeunes – ce qui dépend bien évidemment également des taux de naissance et de l'immigration. Le sujet se présente hautement complexe et différentes orientations économiques et politiques défendent leur point de vue mais restent forcément dans la spéculation. Il paraît évident que toutes les prévisions et estimations sont obligatoirement incertaines, notamment sur une durée de plusieurs dizaines d'années. Reste l'avis, unanime en la matière, des spécialistes du Conseil d'orientation des retraites<sup>170</sup> qui estiment, dans les conclusions

<sup>169</sup> cf. tableau 11, p. 45, chiffre 4 : début baby-boom à chiffre 5 : fin baby-boom.

<sup>170</sup> Le Conseil d'orientation des retraites a été créé par le Premier ministre en 2000 (décret du 10 mai 2000, paru au JO du 11 mai 2000). Il s'agit d'un organisme pluraliste et indépendant associant des partenaires sociaux des secteurs public et privé, des parlementaires (de l'Assemblée nationale et du Sénat), des représentants de l'État, des représentants d'associations familiales et des retraités et personnes âgées et des experts. Il a pour mission de « *décrire la situation financière actuelle et les perspectives des différents régimes de retraite en tenant compte des évolutions économiques, sociales et démographiques ... Il peut formuler des recommandations au Premier ministre auquel il remettra au moins tous les deux ans un rapport d'ensemble.* ». Cf.

de leur premier rapport, que le « ... *besoin de financement est important mais peut être couvert. Le conseil ne partage pas l'idée parfois exprimée qu'il sera impossible de financer les retraites.*<sup>171</sup> »

Je cite l'exemple des retraites dans ce chapitre sur l'âgisme parce qu'il est significatif que les discussions autour de ce sujet attisent souvent des angoisses et peurs liées à l'impossibilité de pouvoir désormais payer pour « l'écrasante masse » des personnes âgées. Ces discussions sont à même de renforcer le sentiment de culpabilité chez les personnes âgées et soutiennent leur image de « fardeau » pour la société. De ce fait reste le soupçon qu'il y ait une partie importante de préjugés âgistes dans les discours qui, dans certaines conditions, peuvent nourrir des évolutions graves comme le montrent les prochains paragraphes consacrés au suicide chez les personnes âgées.

#### 2.2.1.2 *Le nombre élevé de suicides chez les personnes âgées : l'installation d'une nouvelle norme ?*

Depuis Durkheim, on sait que le suicide est éminemment social<sup>172</sup>. En 1930 il écrivait : « *Si l'on se tue aujourd'hui plus qu'autrefois, ce n'est pas qu'il nous faille faire, pour nous maintenir, de plus douloureux efforts ni que nos besoins légitimes soient moins satisfaits ; mais c'est que nous ne savons plus où s'arrêtent les besoins légitimes et que nous n'apercevons plus le sens de nos efforts ... . ... Le malaise dont nous souffrons ne vient donc pas de ce que les causes objectives de souffrances ont augmenté en nombre ou en intensité ; il atteste, non pas une plus grande misère économique , mais une alarmante misère morale*<sup>173</sup> ». Cette analyse ne se focalise pas spécialement sur les personnes âgées, mais elle peut expliquer le nombre élevé de suicides chez celles-ci par rapport à d'autres groupes d'âge. Dans une thèse de psychiatrie portant sur « *les conduites suicidaires de la personne âgée : un échec du vieillissement?*<sup>174</sup> » l'auteur exclut formellement, dans le « *plus souvent des cas* », les pathologies mentales notoires comme cause de suicide. Il conclut que : « *Les*

---

[http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossier\\_actualite/retraite/questions.shtml](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossier_actualite/retraite/questions.shtml) [visité le 15/06/02]

<sup>171</sup> Conseil d'orientation des retraites, *Retraites : renouveler le contrat social entre les générations, orientations et débats*, Conseil d'orientation des retraites, 6 décembre 2001, Paris, p. 281

<sup>172</sup> Durkheim E., *Le suicide*, Quadrige/PUF 1999, Paris, pp. 333-412

<sup>173</sup> Ibid : Durkheim p. 444

<sup>174</sup> Duret L., *Les conduites suicidaires de la personne âgée : un échec du vieillissement ?*, Thèse de Psychiatrie, novembre 1998, sans lieu, adresse internet : <http://membres.lycos.fr/lduret/index.htm> [visité le 29/4/02]

*remaniements de la sénescence représentent autant de situations de crise qui nécessitent la réalisation du travail psychique du vieillissement pour être dépassées, et permettre l'accès à une certaine sérénité. C'est parfois au sein des échecs ou des 'ratés' de ce travail de deuil et de renoncement qu'il faut savoir rechercher les causes du passage à l'acte suicidaire de la personne âgée »<sup>175</sup>.*

Le nombre de suicide augmente effectivement de manière dramatique après 70 ans. Si pour les groupes d'âge plus jeunes les taux de suicides ne dépassent pas 40 pour 100'000, pour les hommes, il est de 73 pour 100'000 vers 80 ans, et de 133 pour 100'000 vers 90 ans ; pour les femmes, les taux sont dans toutes les tranches d'âges largement inférieurs<sup>176</sup>. Le Programme National de Prévention du Suicide du Ministère de l'emploi et de la solidarité<sup>177</sup> mentionne que « *ce ne sont pas les jeunes qui meurent le plus du suicide, mais les personnes âgées*<sup>178</sup> ». Mais ce constat est relativisé dans la phrase suivante : « *toutefois, relativement aux autres causes de décès, les suicides représentent (...) la 2ème cause de mortalité chez les 15-24 ans (...)*<sup>179</sup> ». Il semble, que les taux de suicide chez les personnes âgées ne demeurent pas alarmants et on ne peut, ni parmi les objectifs, ni parmi les recommandations du programme, trouver des aspects ciblant particulièrement les suicides des personnes âgées.

Il est bien évident que nous sommes interpellées quand un jeune adulte se tue, mais si on respecte les vies âgées autant que les jeunes, il ne faut pas pour autant fermer les yeux sur le nombre écrasant de suicides chez les personnes âgées. Et cela ne semble pas être toujours le cas, comme ce chapitre sur l'âgisme tente de le démontrer. Ainsi, notre société court actuellement le risque d'un glissement de normes, autour des frais de prise en charge de la dépendance dans les institutions spécialisées<sup>180</sup>, autour des discussions sur l'euthanasie et autour des discussions sur les retraites<sup>181</sup>, il semble que la tendance soit à « accepter » très facilement les suicides en tant que « solution » « compréhensible ».

---

<sup>175</sup> cf. *ibid*, Duret L., « Résumé » <http://membres.lycos.fr/lduret/index.htm>

<sup>176</sup> Badeyan G., Rarayre C., « Suicides et tentatives de suicide en France, une tentative de cadrage statistique », *Etudes et Résultats DREES* n° 109 avril 2001, Paris, p. 3

<sup>177</sup> Source : [http://www.sante.gouv.fr/htm/actu/suicide/34\\_9902\\_1.htm](http://www.sante.gouv.fr/htm/actu/suicide/34_9902_1.htm) [visité 1/5/02]

<sup>178</sup> cf. [http://www.sante.gouv.fr/htm/actu/suicide/34\\_9902\\_2.htm](http://www.sante.gouv.fr/htm/actu/suicide/34_9902_2.htm) [visité 1/5/02]

<sup>179</sup> *ibid*.

<sup>180</sup> cf. Labayle, D., *La vie Devant nous*, Enquête sur les maisons de retraite, Seuil 1995, Paris, cf. également « *l'établissement maltraitant* » Debout M., *Prévenir la maltraitance envers les personnes âgées*, Rapport Ministère de l'emploi et de la solidarité 2002, Paris, pp. 22-24.

<sup>181</sup> cf. p. 43.

Les comportements et attitudes âgistes sont bien évidemment extrêmement difficiles à vivre pour les concernés, comme toutes discriminations, notamment quand on est affaibli et sans ressources sociales pour pouvoir compenser les frustrations. Ainsi il n'est pas étonnant, que les personnes âgées aient elles-même internalisé les préjugés âgistes. En effet, l'image négative de la vieillesse qu'ont les personnes de moins de 60 ans est sensiblement identique à celle qu'ont les personnes âgées d'elles-mêmes. Ce qui fait que le vieillissement est un processus auquel on veut échapper ou du moins que l'on veut ralentir : « *Quand elles sont interrogées, on s'aperçoit qu'elles [les personnes âgées] utilisent des stratégies cognitives leur permettant d'échapper à l'appellation 'personnes âgées ou vieux'* »<sup>182</sup>.

« *Aux âges élevés, le suicide peut être lié au refus de la douleur ou de la dépendance dues à des pathologies chroniques ...* »<sup>183</sup> est écrit dans la publication déjà citée. Mais le suicide « peut » aussi être lié à l'absence de soutien moral et social, à la solitude, à l'absence de sens que notre société apporte aux vies âgées et finalement aussi à la confrontation continue à l'âgisme.

### 2.2.1.3 Que faire contre l'âgisme ?

Très tôt dans l'histoire des cultures occidentales, le vieillissement a été stigmatisé<sup>184</sup>, notamment chez les femmes, pendant que les hommes pouvaient toujours espérer être reconnu comme « sage ». Mais la vieillesse, en tant que dernière phase de vie, est étroitement liée avec la mort, ce qui rend le sujet hautement sensible et mythique. De par cette proximité de la mort, la vieillesse fait peur. Elle symbolise, en quelque sorte, l'ultime et l'inévitable échec de nos sociétés qui, malgré toutes les technologies, n'arrive « toujours » pas à vaincre la vieillesse et la mort. Cela peut expliquer la tendance d'exclure le sujet à travers la discrimination puisqu'on ne peut pas le nier. Mais la question qui se pose est également : que faire contre l'âgisme ?

L'âgisme est fortement ancré dans notre existence à travers des peurs et reproduit des représentations qui ne résistent souvent pas à un examen sérieux. De ce fait, une première action contre l'âgisme consiste à véritablement informer. J'ai essayé de montrer ci-dessus, la représentation des personnes âgées dans les médias. Le dessin

---

<sup>182</sup> Coudin G., Beaufils B. et Henrard J-C «Au-delà des stéréotypes», Le Journal des Psychologues avril 1998, No 156 pp. 26-29

<sup>183</sup> cf. Badeyan G. op cit. pp. 2-3

<sup>184</sup> cf. Puijalon, pp. 58-69, « les racines de l'âgisme » est le titre du chapitre 3 de ce livre où on trouve les sources centrales sur ce paragraphe.

du journal<sup>185</sup> en est qu'un exemple parmi d'autres comme la désinformation sur la soi-disant inévitabilité de l'abandon partiel du système de retraite par répartition. Il ne s'agit pas d'embellir une réalité triste, il s'agit uniquement de ne pas divulguer des informations qui sont tout simplement fausses.

Une ancienne secrétaire d'Etat aux personnes âgées, auteur d'un rapport sur les personnes âgées, propose trois axes : « *créer un Institut National de Vieillessement* », « *développer des initiatives renforçant le lien intergénérationnel* » et « *développer une campagne de communication et d'information sur le vieillissement* »<sup>186</sup>. En ce qui concerne l'information, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a créé, pour la journée mondiale de la Santé en 1999<sup>187</sup>, des fiches reprenant six « *mythes* » concernant les personnes âgées pour élucider les réalités qui ont dû surprendre bon nombre de lecteurs<sup>188</sup>.

Au-delà des simples informations, il faut tenter de créer des symboles forts et pertinents pour soutenir la place des personnes âgées dans la société. Un spécialiste de la gérontologie sociale au Canada propose la « *dégériatrisation* » de la gérontologie : « *Démarginaliser le troisième âge, éliminer l'âgisme au même titre que le sexisme ou le racisme, et vivre sa retraite pleinement, en demeurant actif socialement et en réinventant les rapports intergénérationnels ...* »<sup>189</sup>. Cette intégration dans la société à part entière après la vie « dite active » est fortement liée à la création de différents rôles et statuts valorisants qui représentent ainsi les objectifs à atteindre. Le chapitre sur la « *socialisation tertiaire*<sup>190</sup> » envisage une solution pour y parvenir.

### **Six mythes autour des personnes âgées selon l'Organisation mondiale de la santé**

Mythe no1 :	La plupart des personnes âgées vivent dans les pays industrialisés
Mythe no2 :	Toutes les personnes âgées se ressemblent
Mythe no3 :	Les hommes et les femmes vieillissent de la même manière

<sup>185</sup> cf. illustration 1, p. 42

<sup>186</sup> op. cit. Guinchar-Kunstler, 1999, p. 90

<sup>187</sup> « Restons actifs pour bien vieillir » 7 avril 1999

<sup>188</sup> cf. tableau 12, p. 50

<sup>189</sup> cf. site internet : <http://www.unites.uqam.ca/medias/JOURNAL/99-2000/JOURNAL/13/13E.htm> [visité le 3/5/02]

<sup>190</sup> cf. p. 53

Mythe no4 :	Les personnes âgées sont fragiles
Mythe no5 :	les personnes âgées n'ont rien à apporter
Mythe no6 :	Les personnes âgées sont un fardeau économique pour la société

**tableau 12**

Source : OMS<sup>191</sup>

## Résumé

Le mot âgisme décrit la discrimination d'individus ou de groupes de par leur âge, en l'occurrence les personnes âgées. Le premier indice de l'âgisme est la méconnaissance flagrante de données basiques concernant les aînées, par exemple leur part dans la société, qui est souvent estimée à un tiers quand en réalité elle ne représente actuellement pas même un cinquième. Le taux symbolique de 30% ne serait atteint que pendant une courte période aux alentours de 2050 pour retomber de nouveau. Mais selon le nombre de naissances d'ici là, le taux peut aussi très bien ne jamais dépasser les 25%.

Il en va de même avec le soi disant « problème » des retraites par répartition, qui ne sont pas forcément en danger. Les médias, avec des reportages souvent truffés de préjugés âgistes, sont un outil de renforcement de l'âgisme et soutiennent une opinion considérant la vieillesse comme uniquement négative – perception qui est internalisée par les personnes âgées elles mêmes.

C'est par ailleurs un fait, que les personnes âgées – surtout les hommes – se suicident plus que les autres groupes d'âge et notamment les jeunes. Dans les programmes nationaux contre le suicide, il n'y existe par contre aucune aide spécifique. Cet ensemble donne l'impression, que le suicide chez les sujets âgés est un fait qu'il convient d'accepter, constat qui fait peur dans la mesure où une nouvelle norme pourrait secrètement s'établir : exigeant le suicide « volontaire » dans certains cas. Des études livrent des indices tout à fait crédibles, selon lesquelles les suicides ne seraient pas liés aux maladies mentales notoires mais à une détresse morale et sociale, à l'isolement et probablement à l'exclusion et donc à l'âgisme.

<sup>191</sup> cf. site internet de l'OMS : [http://www.who.int/archives/whday/fr/pages1999/jms99\\_2.html](http://www.who.int/archives/whday/fr/pages1999/jms99_2.html) [visité le 3/5/02]

Un outil de lutte contre l'âgisme est en premier lieu l'information correcte. Il y a une forte chance que l'opinion de la population changerait déjà considérablement s'il était clair que les personnes âgées ne représentent pas aujourd'hui et ne représenteront d'ailleurs jamais un réel danger pour la cohésion de la société. La création de rôles et statuts à la fois valorisants et accessibles soutenant l'intégration des personnes âgées dans la société après la retraite constitue un autre outil.

Le prochain chapitre développe un choix de théories qui ont influencé le développement du vieillissement dans nos cultures.

## 2.2.2 Quelques théories sociologiques du vieillissement

Avant de s'intéresser à la socialisation tertiaire, concept innovateur favorisant l'intégration des personnes âgées, il est nécessaire, pour la compréhension, d'aborder différentes théories sociologiques du vieillissement qui ont influencé son développement. Ce chapitre aborde ainsi essentiellement les deux théories majeures en terme de vieillissement et dessine l'évolution vers des théories plus ouvertes.

Si le terme « *gérontologie* » a été utilisé pour la première fois en 1903 par un microbiologiste « ...pour désigner l'étude scientifique de la vieillesse, domaine auquel il promet un grand avenir »<sup>192</sup>, il a fallu presque 60 ans pour développer la première théorie sociologique sur le vieillissement. Il s'agit de la « *théorie du désengagement* », des américains Elaine Cumming et William Henry<sup>193</sup> qui préconisent une retraite progressive des personnes âgées de tous les engagements et participations à la vie sociale. Cette retraite serait souhaitée par les personnes âgées et peut être initiée aussi bien par l'individu vieillissant que par la société<sup>194</sup>.

Les maisons de retraites sont une conséquence concrète de cette logique. Elles ont été conçues essentiellement dans les années 1960 à 1990, en dehors des villes dans les ceintures vertes, loin des centres affairés et des anciens lieux de vie des personnes âgées. Erreur qu'on s'apprête à corriger depuis plusieurs années avec la création de

---

<sup>192</sup> cf. Lalive d'Epinay Chr., Bickel JF., « Sciences sociales, La recherche en sociologie et psychosociologie de l'âge et de la vieillesse : un survol » in *Gérontologie et société* n° 79, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1996, Paris, p. 155

<sup>193</sup> cf. *ibid.* p. 157-160. Cette théorie a été développée sur les résultats d'une enquête réalisée auprès de 279 habitants de Kansas City, âgés de 50 à 90 ans (cf. Cardec V., *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Nathan 2001, Paris, pp. 91-92)

<sup>194</sup> cf. *op. cit.* Cardec 2001 p. 93

lieux de vie pour les personnes en perte d'autonomie dans les quartiers même où sont ancrées leur multiples relations sociales, et ainsi leurs principales ressources et atouts contre ce qu'on appelle « *la mort sociale* »<sup>195</sup>.

Aujourd'hui, on peut dire que la théorie du désengagement a été désastreuse pour l'intégration des personnes âgées, et beaucoup d'efforts seront nécessaires pour corriger toutes les erreurs commises. Il faut tout de même mentionner que la théorie du désengagement a le mérite d'avoir attiré l'attention sur l'enjeu majeur du vieillissement.

En opposition à la théorie du désengagement, la « *théorie de l'activité* » de Robert Havighurst et Ruth Albrecht <sup>196</sup> prévoit le maintien du niveau d'activité avant la retraite. En effet, pour compenser la perte de rôle social après la retraite, il faut en trouver des nouveaux comme celui de « citoyen », par exemple. Cette théorie préconise le maintien d'un niveau élevé d'engagement.

Il est évident, que la théorie de l'activité ne peut non plus prétendre cerner entièrement le vieillissement. La réalité se situe entre ces deux théories et leur force à toutes deux réside dans leur vue d'ensemble : elles représentent des mouvements contraires « ... *qui traversent et s'imbriquent au cours de tout processus du vieillissement ...* »<sup>197</sup>. Il ne paraît aujourd'hui plus opportun de prétendre trouver *la* théorie expliquant l'ensemble du processus du vieillissement. L'heure est plutôt aux théories multifactorielles<sup>198</sup>, orientées sur les ressources et le développement de la personne. Ainsi, vieillir est perçu désormais comme un processus ultra-individuel où de multiples facteurs internes et externes à l'individu sont en interaction<sup>199</sup> et le but majeur consiste à trouver individuellement ce que signifie « bien vieillir ».

Il s'agit de développer et de renforcer les compétences et les ressources existantes sur les plans intellectuel, émotionnel et social, afin de pouvoir au mieux s'adapter aux changements et transitions qui s'imposent tout au long de la vie et particulièrement pour les personnes âgées<sup>200</sup>. Même si les processus d'adaptation sont essentiellement

---

<sup>195</sup> cf. Kern 1999 op. cit. pp. 53-71 et pp. 117-123

<sup>196</sup> cf. Lalive d'Épinay op. cit. pp. 157-159. Cette théorie se base sur une enquête menée auprès d'un échantillon de 100 personnes âgées vivant dans une petite ville du Middle West des États Unis (cf. Caradec 2001 op. cit. pp. 91-92)

<sup>197</sup> cf. Caradec 2001, p. 95 op.cit.

<sup>198</sup> cf. Caradec 2001, p. 94-107, Lalive d'Épinay op. cit. pp. 157-174 et Kern 1999 pp. 14-21

<sup>199</sup> cf. par exemple la « gérontologie écologique » p. 22

<sup>200</sup> cf. le travail social avec le personnes âgées : la géragogie : pp. 60-67

sous la responsabilité des individus, la société peut aider en créant une institution<sup>201</sup> favorisant, facilitant et surtout permettant la réalisation des différentes activités intellectuelles, émotionnelles et sociales, nécessaires à cette adaptation. Une tentative de réponse est apportée dans le prochain chapitre avec la présentation du concept de la « *socialisation tertiaire* ».

### **2.2.3 La retraite et la socialisation tertiaire**

En catégorisant la vie humaine en différentes parties<sup>202</sup>, on crée des étapes distinctes possédant différentes caractéristiques précises. Ces phases de vie se succèdent et sont reliées par des jonctions c'est-à-dire des phases de transition. La retraite désigne ainsi à la fois la phase de la retraite (la phase qui s'ajoute à la phase de vie active) et la phase de transition de la vie active vers la vie de retraité.

#### *2.2.3.1 Le passage à la retraite*

Il y a cinquante ans, la phase de retraite constituait l'ultime phase de vie avec une durée très limitée de seulement quelques années. Elle représente aujourd'hui une durée d'au moins 15 à 20 ans de vie pour une grande partie de la population après la retraite et la tendance est croissante. Cette étape de vie tout à fait négligeable auparavant et prédestinée au court repos après une vie de travail, est aujourd'hui devenue une phase intégrale et importante dans notre curriculum vitae et s'étale sur plusieurs dizaines d'années, majoritairement avec une santé sans problèmes majeurs<sup>203</sup>.

Les personnes âgées – ou plutôt le rôle de personne âgée retraitée – possèdent un certain nombre de spécificités<sup>204</sup> qui les distinguent des personnes dans l'âge adulte

---

<sup>201</sup> dans le sens sociologique du terme, cf. Dictionnaire de la Sociologie, Larousse 1996, Paris, pp. 123-124

<sup>202</sup> Par exemple 1er (enfance, jeunesse) 2e (adulte) 3e (vieillesse). Erik Erikson a proposé un concept à 8 étapes, allant du stade 1 (nourrisson) au stade 8 (personne âgée), cf. Erikson E. H., Adolescence et Crise, France, Flammarion, 1996, Paris, p. 97. Le concept a été critiqué (des étapes trop rigides, une seule étape pour les personnes âgées etc.) mais son mérite consiste sans doute dans la sensibilisation sur l'existence de plusieurs étapes distinctes dans la vie et surtout sur l'existence de différents « sujets de développement » pour ces phases de la vie et sur l'importance à accorder aux « transitions ».

<sup>203</sup> Cf. pp. 16

<sup>204</sup> Cf. par exemple : pp. 17, 20, 22 et 30

actif<sup>205</sup>. Ces différences ne sont – au moins dans un premier temps – pas intrinsèques. Elles sont surtout liées au changement abrupt dans l’environnement social et professionnel. En effet, le rôle lié au travail rémunéré disparaît soudain et laisse une place vide<sup>206</sup>. Cette place est remplie à travers un processus par des activités choisies par le retraité, processus qui peut être préparé. Attias-Donfut, Delbès et alli ont développé une typologie de cinq différents types de retraite. Ils basent leur modèle sur une étude longitudinale menée auprès de deux cohortes homogènes<sup>207</sup>. Leurs résultats relèvent, de manière empirique, 5 types de loisirs présentés dans les colonnes à gauche du tableau 13, page 55<sup>208</sup>. Les pourcentages entre parenthèse indiquent leur importance dans l’échantillon selon leur champs dominant d’investissement.

Le modèle de Guillemard – également composé de 5 catégories – est représenté dans le tableau dans la colonne de droite<sup>209</sup>. Le résumé des « caractéristiques » des 5 types de retraite se réfère, pour les cinq premiers, au modèle d’Attias-Donfut et n’est bien évidemment que très sommaire. En réalité, ces types peuvent se croiser entre eux. La « caractéristique » de la retraite-revendication, absente chez Attias-Donfut se réfère à la catégorie de Guillemard.

---

<sup>205</sup> Il devient dans ce contexte tout à fait évident que les dénominations « retraite » et « active » se réfèrent à l’activité économique *rémunérée*, ce qui représente une restriction artificielle sans rapport avec la situation réelle d’activité dans nos sociétés occidentales sur les plans économique et social (cf. pp. 30-37 et notamment p. 31 et p. 33), en l’absence d’autres dénominations, je les utilise dans ce mémoire tout en manifestant mon désaccord. Une réforme de ces dénominations serait sans doute une priorité de la recherche et réflexion théorique autour de la socialisation tertiaire.

<sup>206</sup> Pour les personnes n’effectuant pas un travail rémunéré à proprement parler (femme/homme au foyer, chômeur) la question se pose différemment. C’est un aspect qu’il n’est pas possible de développer dans le cadre de ce mémoire, mais qui reste néanmoins une question importante (cf. également note en bas de page n°205, p. 54).

<sup>207</sup> Cf. Attias-Donfut C., et alli, « Conclusion », in Passage de la vie active à la retraite, PUF 1989, Paris, pp. 197-198 et Paillat, P., « Introduction », in Passage de la vie active à la retraite, PUF 1989, Paris, pp. 11-15

<sup>208</sup> D’autres modèles ne sont pas fondamentalement différents. Se basant sur une étude menée en 1968, Guillemard propose par exemple un modèle avec 5 types également, qui se retrouvent plus ou moins dans le modèle présenté à une exception près : la retraite revendication. Selon mes analyses des instruments qui ont servi à l’enquête d’Attias-Donfut et alli, ce type ne figure pas dans son modèle à cause de l’absence de questions recensant des activités de revendication, cf. op. cit. Paillat 1989, pp. 223-261 et Pochet P., Les personnes âgées, La découverte 1997, Paris, pp. 94-103. Mon choix de présenter plutôt le modèle de Attias-Donfut que celui de Guillemard, malgré ces critiques sur les outils, se base sur la méthode d’enquête de la première qui de par son orientation longitudinale a intégré dans son enquête le paramètre dynamique de l’évolution ce qui me semble pertinent pour des études de cette ampleur sur ce sujet.

<sup>209</sup> Il faut remarquer que la comparaison ne peut se faire que de manière très sommaire et à titre approximatif et ne peut en aucun cas représenter une intégration scientifique des deux modèles. En effet, les deux études sont de par leur organisation méthodologique trop différentes pour pouvoir établir effectivement un lien de comparaison. Cf. pour plus de détails Caradec V., Sociologie de la vieillesse et du vieillissement, Nathan, 2001, Paris, pp. 62-63, cf. également Cardec pour un complément d’information sur les analyses typologiques de la retraite, *ibid* pp. 58-65

### Six types de retraite<sup>210</sup>

<u>Type de retraite</u> <i>Dénomination selon Attias-Donfut<sup>211</sup></i>	<u>Niveau d'activité</u>	<u>Caractéristiques</u>	<u>Type de retraite</u> <i>Dénomination selon Guillemard<sup>212</sup></i>
Retraite-loisir (29%)	forte	Grand investissement dans les loisirs (physiques, culturels, manuels) ; forte participation à la vie associative ; activités nouvelles ; habitant surtout en grandes villes ; anciens employés et cadres.	Retraite-troisième âge
Retraite conviviale (20%)	forte	Loisirs à caractère social (amis et famille) ; club du troisième âge ; activité traditionnelle ; habitant surtout en petites villes ; anciens ouvriers ; surtout des hommes.	Retraite-loisirs et retraite famille
Retraite intimiste (20%)	moyenne	Activités moyennes (manuelles et physiques) ; moins d'activités sociales ; habitant surtout en communes rurales et petites villes ; anciens ouvriers.	<b>Pas d'équivalent</b>
Retraite retranchée (18%)	passive	Faible niveau d'activité ; consommateurs de média (presse, télé, radio) ; famille (peu d'amis) ; habitant surtout en grandes villes ; anciens cadres ; surtout des femmes et personnes seules ; s'ennuie parfois	Retraite-participation
Retraite-abandon (13%)	passive	Très faible niveau d'activité ; peu de contact social ; habitant surtout en grandes villes ; anciens employés-ouvriers ; sentiment de solitude « ... <i>une situation de rupture pathologique avec l'environnement</i> » <sup>213</sup>	Retraite-retrait
<b>Pas d'équivalent</b>		Refus de la place laissée aux personnes âgées dans la société, nombreuses activités sociales avec des personnes du même âge dans un but de changement des conditions de vie (associations de retraités)	Retraite-revendication

**tableau 13**

Selon la synthèse des deux modèles, il y a trois types de retraite (loisir, conviviale et revendication<sup>214</sup>) qui impliquent à la fois une bonne adaptation à la vie de retraité et une participation associative pendant que les autres trois types de retraite (intimiste, retranchée et abandon), représentant 51%, sont moins investis dans des associations et notamment les deux types au niveau d'activité « passive » plutôt peu adaptés à la retraite. L'enquête d' Attias-Donfut permet ainsi de définir des indices prédisant une bonne adaptation à la vie de retraité, dont les trois plus significatifs sont : ne pas vivre seul, avoir d'autres sources de satisfaction qu'exclusivement le travail avant la retraite,

<sup>210</sup> ibid. pp. 184-192 et op. cit. Paillat 1989, pp. 223-261

<sup>211</sup> cf. ibid. Attias-Donfut 1989, pp. 184-192

<sup>212</sup> cf. note en bas de page n° 208, p. 54

<sup>213</sup> cf. Attias-Donfut 1989, p. 191

<sup>214</sup> suivant les dénominations du modèle d'Attias-Donfut, sauf « retraite-revendication »

pouvoir soi-même décider si on veut cesser son activité<sup>215</sup>. L'étude conclut : « *La solitude, plus déterminante encore que la mauvaise santé, prédispose à vivre une crise au passage à la retraite* »<sup>216</sup>. Le nombre et surtout la qualité des contacts sociaux se révèlent déterminant pour la bonne réussite du passage à la retraite.

Une publication de l'INSEE montre également que les personnes âgées qui participent à au moins une association sont mieux insérées socialement. Elles effectuent les activités suivantes plus souvent que les personnes âgées n'appartenant à aucune association :

- rencontrer des amis au moins une fois par semaine ;
- sortir au moins une fois par mois au cours de l'année écoulée ;
- voter aux deux dernières élections ;
- avoir une pratique religieuse régulière<sup>217</sup>.

La même publication indique les taux d'adhésion aux différents types d'association<sup>218</sup>. Il en ressort, que les clubs du troisième âge sont les plus fréquentés, suivi par les associations d'anciens combattants, des associations de locataires et des clubs sportifs. Il s'agit alors plutôt d'activités de type « *retraite conviviale* » et « *retraite loisir* ». Parmi les 5 types de retraites, les deux premiers ne posent donc pas de problème d'intégration et la troisième (la « *retraite intimiste* ») semble satisfaire globalement<sup>219</sup>. Les deux derniers types, par contre, représentant 31%, indiquent un certain risque de solitude et d'exclusion. Se pose alors la question : quelles sont les dispositions de la société pour réagir à ces risques, voir les anticiper ? Le prochain chapitre tente d'apporter des réponses.

### **Les taux d'adhésion des 60 ans et plus aux différents types d'association<sup>220</sup>**

Type d'association	Taux d'adhésion <sup>221</sup> (en %)
--------------------	---------------------------------------

<sup>215</sup> Attias-Donfut C., Delbès C., et alli, « Typologie des pratiques des jeunes retraités et prédicteurs d'adaptation », in Passage de la vie active à la retraite, PUF 1989, Paris, p. 193

<sup>216</sup> *ibid.* p. 195

<sup>217</sup> Michaudon H., « L'engagement associatif après 60 ans », in INSEE Première n° 737 septembre 2000, Paris, p. 3

<sup>218</sup> cf. tableau 14, p. 57

<sup>219</sup> cf. tableau 13, p. 55

<sup>220</sup> *op. cit.* Michaudon H. 2000, p. 2

<sup>221</sup> à au moins une association de ce type

Personnes âgées ou clubs du troisième âge	15
Anciens combattants ou classe d'années de naissance	10
Locataires, propriétaires ou copropriétaires	8
Club sportif	8
Culturelle ou musicale	7
A but humanitaire	6
Retraités d'une entreprise	6
Groupe religieux ou paroissial	5

tableau 14

## Résumé

La retraite, en tant que transition, provoque un nombre important de changements dans l'environnement et l'organisation de la vie de l'individu et, en tant qu'étape de la vie, elle est désormais trop longue pour être négligée. Les personnes âgées utilisent plusieurs stratégies pour faire face à ce défi et entreprennent la pratique d'un certain nombre d'activités. Des enquêtes ont permis de distinguer des modes de retraite plus ou moins efficaces pour l'adaptation de l'individu à sa nouvelle situation. Un paramètre d'intégration relativement fiable est la participation à des associations, comme les clubs du troisième âge qui arrivent en tête du palmarès. Mais ces activités ne sont pas accessibles à toutes les personnes âgées : *« C'est dans l'espace et le temps laissés libres par le travail que se développent, et pourront toujours se développer davantage au bénéfice du plus grand nombre, des formes d'activités où la création et la communication ont plus de part que les forces physiques et peuvent se donner plus libre cours. Privilège que seuls les plus fortunés ont pu jusqu'ici exercer. Ce n'est qu'un espoir, cela peut devenir un projet »*<sup>222</sup>. Le concept de la socialisation tertiaire peut nourrir cet espoir.

### 2.2.3.2 Une institution pour accompagner le passage à la retraite : la socialisation tertiaire

Après la présentation de quelques aspects, il semble clair, que la vie après la retraite se distingue radicalement de la vie avant la retraite et qu'un certain nombre d'adaptations nécessaires peuvent être gérées plus ou moins bien selon les individus. Tout dépend de la capacité de l'individu à s'adapter à la nouvelle situation. Le rapport

<sup>222</sup> Gallard L., Argoud D., «l'engagement associatif des retraités français», in Retraite et société éditée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse n°10 1995, Paris, p. 60

Laroque<sup>223</sup> revendique sur ce plan : « ... la commission insiste par ailleurs sur la nécessité pour l'individu de ne plus subir passivement son vieillissement. Mieux vaut pour lui d'organiser sa vie d'adulte de façon, non pas à vivre plus longtemps dans la condition de vieillard, mais à prolonger son existence normale<sup>224</sup> ». Le rapport propose par la suite un certain nombre de mesures permettant à l'individu d'acquérir cette place.

Aujourd'hui, les spécialistes s'accordent sur l'importance de la création d'une réelle place pour les personnes âgées dans nos sociétés allant au-delà de la simple consommation de biens et services<sup>225</sup> : « Il convient donc de s'interroger sur la façon dont les retraités et personnes âgées peuvent ou non se reconnaître dans le rôle et la place qui leur sont proposés et donc sur la valeur plus ou moins contractuelle du contrat ainsi défini<sup>226</sup> ». Il s'agit surtout de développer une « sociabilité de retraite » qui prend le relais de la « sociabilité professionnelle<sup>227</sup> ».

La « socialisation tertiaire<sup>228</sup> » est un concept qui tente de combler cette carence. Elle s'ajoute à la « socialisation primaire » et à la « socialisation secondaire »<sup>229</sup> et vise à définir les conditions nécessaires à l'adaptation des personnes âgées aux changements de leur environnement. Elle influence activement les changements dans la société et aide à donner un sens à la vie<sup>230</sup>. Si la socialisation primaire vise l'intégration de l'enfant dans le monde social restreint qui l'entoure (famille, crèche etc.), la socialisation secondaire englobe l'introduction de l'adolescent dans le monde des adultes et du travail<sup>231</sup>. La socialisation tertiaire par contre tente de montrer l'importance de la vieillesse dans le cycle de vie. Dans ce concept, la vieillesse n'est pas uniquement la prolongation de la vie dite active mais constitue une étape nouvelle et émancipée, étape qui existe de fait mais qu'il s'agit d'intégrer dans les cycles de vie.

Dans son ouvrage sur la socialisation, Dubar ne prévoit pas la socialisation tertiaire mais s'exprime de manière détaillée sur les différents aspects des socialisations. Il

---

<sup>223</sup> Op. cit. Laroque, 1962

<sup>224</sup> Ibid. Laroque, 1962, pp 247-253

<sup>225</sup> cf. également p. 31

<sup>226</sup> op. cit. Guicher 1998, p. 244

<sup>227</sup> Michaudon H., «L'engagement associatif après 60 ans», in INSEE Première n° 737 septembre 2000, Paris p. 2

<sup>228</sup> Cf. Veelken L., Neues Lernen im Alter. Bildungs- und Kulturarbeit mit «Jungen Alten», Sauer-Verlag 1990, Heidelberg, pp. 41-61 et Kern 1999 op. cit. pp. 19-21

<sup>229</sup> Dubar C., La socialisation, Armand Colin 2000, Paris, p. 98

<sup>230</sup> cf. op. cit. Veelken 1990, p. 43 et op. cit. Kern 1999, p. 19-21

<sup>231</sup> cf. également Caillé A., Anthropologie du don, le tiers paradigme, Desclée de Brouwer 2000, Paris, p.

insiste sur la relativité et l'importance du cadre fixé par la génération et par la société actuelle pour les socialisations<sup>232</sup>. La socialisation secondaire qu'il décrit va au-delà de la construction sociale d'une identité : « *La construction d'un appareil de socialisation secondaire efficace devient alors un enjeu essentiel de réussite du processus de changement social* »<sup>233</sup> et elle a également pour fonction la « *construction sociale de la réalité*<sup>234</sup> ».

Il en va ainsi avec les objectifs et fonctions de la socialisation tertiaire. La construction d'une identité à travers l'acquisition de nouveaux rôles sociaux constitue un des devoirs majeurs de l'individu après la retraite, et, la reconstruction d'une réalité autour des personnes âgées semble une nécessité primordiale en considération des préjugés âgistes qui dominent notre pensée commune<sup>235</sup>. Ces fonctions sont actuellement effectuées par les individus à titre individuel, mais le cadrage à travers la création et surtout l'acceptation d'une institution ayant les fonctions décrites ci-dessous renforcerait probablement les efforts et rendraient accessible une retraite réussie également à des individus qui actuellement ne disposent pas de motivation suffisante pour y parvenir.

La retraite vue par la socialisation tertiaire n'est pas uniquement un temps de vie à remplir avec des activités diverses, mais permet aux personnes âgées de se créer une place à part entière pour participer, dans le cadre souhaité, à la construction du lien dans la société<sup>236</sup>. Le concept de la socialisation tertiaire symbolise la place des personnes âgées dans nos sociétés et les incite à inventer des rôles et à se créer des places.

Ce concept, au début de sa genèse, possède également une arme puissante contre l'âgisme<sup>237</sup> car il souligne l'importance et l'utilité qu'accorde la société aux personnes âgées et il donne confiance. Il signale que le vieillissement n'est plus perçu comme une évolution sauvage, menaçante et incontrôlable mais comme un fait reconnu et intégré dans la société. La socialisation tertiaire préconise la création d'une institution prenant en charge le phénomène du vieillissement sur un plan global au-delà des aspects uniquement juridique, économique, sanitaire comme c'est actuellement le cas. En

---

<sup>232</sup> cf. op. cit. Dubar 2000, Paris, p. 240

<sup>233</sup> ibid. pp. 12 et 98-105

<sup>234</sup> ibid. p. 83

<sup>235</sup> cf. p. 39

<sup>236</sup> cf. Le rôle de l'économie sociale et solidaire, p. 33

<sup>237</sup> cf. pp. 39-48

l'absence de preuve du contraire, on sera tenté de croire, que l'acceptation de la socialisation tertiaire, ou de toute institution équivalente, est la condition sine qua non de l'intégration réussie des personnes âgées dans notre société.

## Résumé

La retraite, en tant que transition entre deux étapes de vie, amène des changements importants pour les personnes âgées, notamment la perte de rôles sociaux liés au travail rémunéré. Afin de combler ce vide, les personnes âgées sont amenées à développer différentes stratégies. La société ne leur propose pas actuellement de soutien systématique à travers, par exemple, la création de rôles valorisants. La socialisation tertiaire se propose de devenir l'institution de la société qui se chargera de l'intégration des personnes âgées. La socialisation tertiaire tente de créer un cadre pour la création de rôles et de places pour les personnes – faussement appelé – « inactives ». La socialisation tertiaire favorise leur investissement social pour la création du lien. Elle constitue également un symbole fort dans la lutte contre les discriminations âgistes et inscrit la phase de la vieillesse durablement dans l'organisation sociale de notre société. La Géragogie, « pédagogie » pour les personnes âgées, développée dans le prochain chapitre, est une des méthodes envisageables pour atteindre les buts de la socialisation tertiaire<sup>238</sup>.

### 2.2.4 La géragogie

L'intégration des personnes âgées passe forcément par des évolutions à différents niveaux structurants de notre société. Cela exige des changements nécessitant un apprentissage de part et d'autres. Il s'agit d'un apprentissage au sens le plus large du terme qui concerne les différents domaines traités auparavant dans ce mémoire<sup>239</sup>. Mais tandis que l'apprentissage semble une évidence chez les adultes en vie « active », sous forme de formation continue, la capacité d'apprendre n'est que rarement attribuée spontanément aux personnes âgées. La preuve en est la quasi-absence, dans la conscience publique, de termes désignant une « pédagogie » pour

---

<sup>238</sup> D'autres pistes ont déjà été indiquées dans ce mémoire : la politique (cf. p. 27), l'économie sociale et solidaire (cf. p. 33) et les mesures contre l'âgisme (cf. p. 48) pour n'en citer que quelques unes.

<sup>239</sup> Par exemple : apprentissage par les responsables concernant l'aménagement des villes (cf. pp. 17 et 25), apprentissage concernant la structuration de l'économie sociale et solidaire et des responsables associatifs (cf. p. 30), apprentissage de l'ensemble de la société à propos de l'âgisme (cf. p. 39) et l'apprentissage des personnes en vue de, au cours ou après leur retraite (cf. p. 53).

personnes âgées. Pourtant apprendre est possible et nécessaire à tout âge<sup>240</sup>. Cet ultime chapitre de la première partie se propose de présenter ce qu'on appelle la géragogie ou gérontagogie. Après une brève introduction sur les dénominations, il sera décliné les aspects d'une didactique de la géragogie, à savoir, les espaces d'application, les buts, les méthodes et les blocages rencontrés dans l'apprentissage.

#### 2.2.4.1 Les termes « géragogie » et « gérontagogie »

Pour désigner l'approche éducative vis-à-vis des personnes âgées, il semble difficile d'utiliser le terme « *pédagogie* »<sup>241</sup>, historiquement et sémantiquement lié à l'enfance et l'adolescence, tout comme le mot « *andragogie* », utilisé pour désigner la formation permanente des adultes « *actifs* »<sup>242</sup>. Il a fallu créer un nouveau mot, ce qui s'est avéré assez difficile ; le processus n'est d'ailleurs pas achevé<sup>243</sup>.

Il existe une multitude d'expressions désignant le sujet, comme par exemple: « *pédagogie de personnes âgées* », « *gériagogie* », « *pédagogie du grand âge* », « *gérontopédagogie* »<sup>244</sup> ou « *éducation gérontologique* »<sup>245</sup>. D'une part, ces termes n'ont pas pu s'imposer, d'autre part ils désignent « ... *aussi bien l'éducation des personnes du Troisième Âge que ce que l'éducation réserve au public en général, aux gériatres, aux gérontologues, aux sociologues de la vieillesse ou autres intervenants professionnels auprès de cette population* »<sup>246</sup> comme « l'éducation gérontologique ». Elle est une éducation en lien avec la vieillesse et non pas un enseignement et un apprentissage pour personnes âgées.

---

<sup>240</sup> Les « Principes des Nations Unies pour les Personnes Agées » (adoptées le 16 décembre 1991 - Résolution 46/91) Indépendance, Article 4, exige : « *Les personnes âgées devraient avoir accès à des programmes appropriés d'enseignement et de formation.* » Internet : <http://www.aoa.dhhs.gov/international/principles/princplf.html> [visité le 9/5/02]. Voir aussi op cit. Laroque 1962 p. 252 « ... *l'individu âgé pourra apprendre à connaître le processus de vieillissement psychologique, conserver sa capacité d'adaptation, entretenir ses intérêts* ».

<sup>241</sup> du grec : péd = enfant, garçon et agogos = qui conduit

<sup>242</sup> cf. Lemieux A., *La gérontagogie : une nouvelle réalité*, Editions Nouvelles 2001, Montréal, p. 85

<sup>243</sup> Il faut ajouter qu'au début des années 1980 était discuté, s'il fallait effectivement une approche éducative distincte pour les personnes âgées ou si elle ne pouvait pas être intégrée dans l'andragogie, cf. Carré Ph. «Gérontagogie ou éducation permanente intégrale? Retraite et Formation III», in *Education Permanente* n° 61 1981, Arcueil, pp. 109-122

<sup>244</sup> cf. Skiba A., *Fördern im Alter : integrative Geragogik auf heilpädagogischer Grundlage*, Klinkhardt, 1996, Bad Heilbrunn, p. 16

<sup>245</sup> de l'anglais « educational gerontology », cf. op. cit. Lemieux 2001, p. 81

<sup>246</sup> cf. op. cit. Lemieux 2001 p. 81

Les deux termes qui semblent persister pour désigner la science de la formation des aînés sont la « *gérontagogie* » et la « *géragogie* »<sup>247</sup>. Ainsi se pose la question de leur différence. Car certains auteurs les utilisent comme synonymes et d'autres y voient des différences conceptuelles. Ainsi, la *géragogie* est apparentée par quelques-uns à la gériatrie. Elle serait de ce fait étroitement liée à la maladie alors que la *gérontagogie* serait issue des sciences de l'éducation : la *gérontagogie* « *est née grâce non à la gérontologie, mais aux sciences de l'éducation, sans demeurer toutefois une simple spécialité de ces dernières*<sup>248</sup>. » Cette interprétation a pour mérite d'intégrer la *gérontagogie* définitivement dans la tradition des sciences de l'éducation.

D'autre part il existe une réserve par rapport à une séparation artificielle entre une *Gérontagogie* pour les personnes âgées *normales* visant la sagesse<sup>249</sup> et une *Géragogie* pour les personnes âgées *malades* visant l'adaptation à la maladie<sup>250</sup>. L'idée avancée est celle de la réunion de deux approches différentes qui pourrait ensemble être autrement plus efficace. La division artificielle entre la pédagogie « normale » et la pédagogie spécialisée<sup>251</sup> n'est pas préconisée, car les méthodes utilisées dans cette dernière sont aussi efficaces pour la première<sup>252</sup>.

Le choix semble ainsi difficile entre les deux. Mais il y a tout de même un aspect – très superficiel, je l'avoue – qui me fait pour le moment pencher vers le terme *Géragogie*. Ceci est lié à une expérience aussi révélatrice que symbolique. Lorsque j'ai commandé le livre de Lemieux<sup>253</sup> par téléphone, la dame chargée de prendre les commandes chez l'éditeur a insisté sur le fait, qu'aucun titre n'est connu sous : « *La Gérontagogie : une nouvelle réalité* », mais qu'il y avait sur sa liste le titre « *la Gérontologie : une nouvelle réalité ...* ». Elle supposait – peut être de par mon accent suisse-alsacien – que j'étais victime d'une erreur car *gérontagogie* n'existe pas. J'ai donc commandé « *La Gérontologie: une nouvelle réalité* ». Une fois le livre reçu, j'ai pu constater que le titre de l'ouvrage était bien comme me l'avait indiqué l'auteur : « *La Gérontagogie : une nouvelle réalité* ».

---

<sup>247</sup> cf. *ibid.* et Kern 1999 *op. cit.* p. 27, *Gérontagogie* et *géragogie* sont composées de mots grecs : « *geros* »: celui qui sait, le vieux « *agogia* » :conduire (cf. Lemieux 2001, p. 89 et *op. cit.* Skiba1996 p. 16).

<sup>248</sup> cf. Lemieux 2001 *op. cit.* p. 83

<sup>249</sup> cf. p. 63

<sup>250</sup> Cf. *op. cit.* Skiba 1996, p. 21

<sup>251</sup> et la pédagogie curative

<sup>252</sup> cf. . Skiba 1996, p. 21

<sup>253</sup> *op. cit.* Lemieux 2001 ; un livre que je conseille vivement par ailleurs à toutes personne intéressée dans le domaine

J'en conclus, que le mot gérontagogie, même si personnellement je le préfère de par sa sonorité et son lien symbolique et réel avec les sciences de l'éducation, risque d'être systématiquement confondu avec le mot « *gérontologie* ». En revanche la « *Géragogie* », la plus part du temps méconnu, exige d'être systématiquement défini, ce qui permet une rapide intervention andragogique en expliquant le terme et sa signification. Ainsi j'utilise dans ce mémoire le mot « *géragogie* » d'autant plus que les objectifs centraux des différents concepts sont parfaitement convergents, à savoir la création du lien et le travail sur le développement de la personnalité.

#### 2.2.4.2 *Les domaines d'application et les buts de la géragogie (gérontagogie)*

Les domaines d'application varient comme l'annonce la multitude de dénominations. Selon la provenance de l'auteur, il s'agit d'une orientation uniquement éducative dans le cadre d'universités du troisième âge<sup>254</sup>, alors que pour d'autres il s'agit d'apprentissage au sens large<sup>255</sup> voir d'un synonyme pour « *travail social avec les personnes âgées* »<sup>256</sup>. Sous ce dernier sens, toute intervention auprès de personnes âgées visant le développement ou la valorisation d'une compétence<sup>257</sup> peut être considérée comme relevant de la géragogie et nécessite par conséquent une planification adaptée. La signification de cette approche pour l'intégration des personnes âgées en milieu urbain devient alors évidente: partout où la société entre en contact avec les personnes âgées de manière structurante, il est potentiellement important qu'il y ait des compétences géragogiques. En tant que responsable associatif chargé de l'accueil des nouveaux membres, en tant qu'animateur dans un centre socioculturel ou en tant qu'adjoint au maire délégué aux affaires intergénérationnelles, il peut être utile de disposer d'une compétence géragogique.

Ainsi se dessinent également les objectifs de la géragogie et les différences de dénomination et de champs d'interventions disparaissent : en effet, parmi les auteurs ayant écrit sur les approches éducatives pour personnes âgées, il y a unanimité sur les objectifs clés. Se basant sur l'idée que l'apprentissage est possible et nécessaire à tout

---

<sup>254</sup> cf. *ibid.*

<sup>255</sup> cf. *op. cit.* Skiba 1996

<sup>256</sup> cf. *op. cit.* Kern 1999 ; le titre : *la géragogie sociale* fait référence au métier suisse de *Pédagogue social*, dont l'équivalence française est *Educateur spécialisé*. Ce travail se base ainsi sur la prémisse que toute intervention sociale doit contenir un élément éducatif, sinon elle ne provoque qu'une augmentation de la dépendance chez l'individu visé par l'intervention.

<sup>257</sup> dans n'importe quel domaine : technique, social, psychique, physique etc.

âge<sup>258</sup>, l'actualisation de soi<sup>259</sup> et l'établissement de lien social sont les principaux objectifs généraux visés<sup>260</sup>.

Lemieux exprime par ailleurs clairement ce que d'autres auteurs insinuent de manière implicite et nomme la sagesse parmi les objectifs de ce qu'il appelle la gérontagogie « ... la sagesse, voilà une notion que l'Université avait transformée en sciences dans ses facultés de théologie et de philosophie et qu'elle retrouve enfin, dans sa véritable identité en action, dans ses facultés d'éducation<sup>261</sup> ». Cet objectif audacieux peut paraître prétentieux, mais montre en réalité la modestie du praticien en gérontagogie et gérontagogie : ce n'est pas l'intervenant qui est sage ou qui transmet sa sagesse. Son rôle est d'essayer « ... à l'instar de Socrate, de faire surgir la Sagesse, chez les personnes du Troisième Âge<sup>262</sup> ».

Mais la gérontagogie est également perçue comme un moyen de lutte contre les discriminations<sup>263</sup> : « ... la formation au 3e âge se doit d'être une arme essentielle de la lutte contre les injustices particulièrement criantes, particulièrement muettes aussi, de ce soi-disant «âge d'or» au cours duquel 'se laisser vivre' revient souvent à se laisser mourir<sup>264</sup> ». D'autres voient également comme objectifs de la gérontagogie, la participation à la démocratisation dans différents domaines de vie, la participation au développement de l'environnement<sup>265</sup>, l'adaptation aux dépendances progressives<sup>266</sup>, le transfert entre l'individu vieillissant, la société et la culture<sup>267</sup>, la participation à la définition du rôle des personnes âgées dans la société<sup>268</sup>.

---

<sup>258</sup> cf. par exemple Carré Ph., «le troisième âge de l'éducation permanente: retraite et formation: on peut apprendre à tout âge», Education Permanente n° 51 1979, Arcueil; ou comme le visualise Lemieux 2001, p. 80 op. cit. avec une citation de Antoine de Siant-Exupéry : « As-tu vu l'arbre grandir puis, une fois pas trop mal grandi, décider un bon matin de s'arrêter, de se reposer ? »

<sup>259</sup> ce qui est un objectif très vaste, ouvrant la fourchette par exemple entre l'acquisition de compétences sociales et l'apprentissage de la réinterprétation des événements constituant la vie, cf. Lemieux 2001 op. cit. pp. 85 et 89- 91

<sup>260</sup> cf. op. cit. Kern 1999, p. 28

<sup>261</sup> Lemieux 2001 op. cit. p. 92 ; ce qui était confirmé par une étude menée en 1975 dans le Nebraska (EU) auprès d'un échantillon de 256 personnes âgées de plus de 55 ans (105 hommes et 151 femmes, d'âge moyen de 68.11 ans), cité dans Carré 1979, op. cit. p. 50 : 54.15% des interrogés indiquent que l'« autodéveloppement » (de l'anglais : self fulfillment) est l'objectif principal de leur effort d'apprendre.

<sup>262</sup> op. cit. Lemieux 2001, p. 92

<sup>263</sup> cf. le chapitre sur l'âgisme p. 39

<sup>264</sup> Carré Ph., «le troisième âge de l'éducation permanente: retraite et formation: on peut apprendre à tout âge», Education Permanente n° 51 1979, Arcueil, p. 95

<sup>265</sup> cf. Kallmeyer G., Breloer G., Ebel M. et. al., Lernen im Alter, Lexika 1976, Grafenau, pp. 27 et 81

<sup>266</sup> cf. Fülgraff B., «Altenbildung», in Handbuch der Erwachsenenbildung, Bd. 7, Stuttgart, Kohlhammer 1995, Berlin, Köln, Mainz, p. 270

<sup>267</sup> cf. op. cit. Veelken 1990, p. 47

<sup>268</sup> cf. Kern 1999, pp. 29-30

Autre aspect important en ce qui concerne les objectifs de la géragogie, ceux-ci ne sont généralement pas orientés exclusivement vers la finalité<sup>269</sup> mais visent avant tout le processus. C'est-à-dire, qu'en premier lieu il n'est pas important d'atteindre par exemple le niveau supérieur de la sagesse mais d'entrer dans un processus tendant vers ce but. Il en va de même avec la réinterprétation de sa vie : l'objectif pour la personne âgée ne constitue pas *la reconstruction* d'une vie parfaite<sup>270</sup>, mais d'apprendre que la vie peut être réinterprétée et quelles sont les méthodes pour y parvenir. Il en ressort, que l'atmosphère dans laquelle se déroule l'apprentissage devient important, ainsi que les méthodes qui, on le comprend, sont déterminantes pour la qualité des interventions.

#### 2.2.4.3 Les méthodes

Le chapitre précédent à essayer de le démontrer, les méthodes, jouent un rôle primordial dans l'apprentissage en matière de géragogie. Il semble important d'insister sur le fait que ces méthodes doivent toutes réunir certaines caractéristiques, dont une est particulièrement importante : les personnes âgées ne veulent pas suivre un professeur, elles aiment bien influencer directement les différents paramètres de l'apprentissage<sup>271</sup> : « *Les aînés peuvent apprendre, le désirent et savent transformer ce désir en activités par lesquelles ils se projettent dans un avenir toujours présent*<sup>272</sup>. » Les méthodes doivent donc être suffisamment souples pour intégrer pleinement les personnes âgées. Lemieux définit les besoins des personnes voulant participer à des activités gérontagogiques dans le cadre de l'université et ces principes peuvent être appliqués sur l'ensemble des activités géragogiques<sup>273</sup> :

- « *Besoin d'encadrement* ;
- *Besoin de reconnaissance d'une spécificité* ;
- *Besoin de liberté de parole* ;
- *Besoin d'auto-éducation* ;

---

<sup>269</sup> ce qui est normalement le cas de l'andragogie, cf. p. 61

<sup>270</sup> à travers la modification de l'interprétation des événements constituant la vie.

<sup>271</sup> Des paramètres de la construction didactique, comprenant la définition des objectifs, des méthodes, des outils, du lieu etc. Il convient de rappeler, que le mot « apprentissage » est utilisé ici dans sa signification la plus large.

<sup>272</sup> cf. Carré Ph., «Le troisième âge de l'éducation permanente, retraite et formation II: des projets de formation à 75 ans», in *Education Permanente* n° 56 1980, Arcueil, p. 67

<sup>273</sup> et non pas uniquement ceux qui se déroulent dans un cadre universitaire ou apparenté.

- *Besoin de croissance continue*<sup>274</sup> »

Notons également que la géragogie se fait généralement en groupe car le lien social est un élément central de la géragogie. La psychologie humaniste, courant réformateur s'intéressant à l'apprentissage en tant que processus, est prédestinée à livrer des méthodes aptes à remplir les critères de la géragogie<sup>275</sup>. Carl Rogers, un des exposants de ce courant, détermine les objectifs pour un « *apprentissage authentique* » :

- « *La Personne en vient à se voir elle-même de façon différente.*
- *Elle s'accepte et accepte ses sentiments plus totalement.*
- *Elle devient plus confiante en elle-même et plus autonome.*
- *Elle devient davantage la personne qu'elle aimerait être.*
- *Elle devient plus souple, moins rigide, dans ses perceptions.*
- *Elle adopte des buts plus réalistes pour elle-même.*
- *Elle se conduit de façon plus mûre.*
- *Elle change ses conduites mal ajustées, même une conduite établie de longue date,...*
- *Elle devient plus acceptante des autres.*
- *Elle devient plus ouverte à l'évidence, à la fois pour ce qui se passe à l'extérieur d'elle-même et en elle-même.*
- *Elle change dans ses caractéristiques personnelles profondes, selon des voies constructives.*<sup>276</sup> »

Ainsi se définissent les exigences vis-à-vis des méthodes, car elle ne doivent pas empêcher la poursuite de ces objectifs. Le comportement de l'encadrant est décisif : la congruence, une considération positive inconditionnelle envers les participants et l'empathie sont trois éléments qu'il doit avoir intégré dans sa personnalité<sup>277</sup>. En dehors des questions de dynamique de groupe et de personnalité de l'intervenant, il existe des mesures pédagogiques et didactiques bien définies favorisant le processus d'apprentissage chez les personnes âgées<sup>278</sup>. Mais le processus peut aussi subir des blocages. Ceux-ci peuvent être liés à la mauvaise application de la méthode ou au

<sup>274</sup> Cf. op. cit. Lemieux 2001, p. 94

<sup>275</sup> tel que le « psychodrame » de Jacov Levy Moreno ou la « Gestaltthérapie » de Frédérick (Fritz) Salomon Perls, cf. op. cit. Kern 1999, pp. 33-36

<sup>276</sup> cf. Rogers C. R., *Le développement de la personne*, Dunod, 1995, Paris, p. 201

<sup>277</sup> cf. op. cit. Rogers 1995, p. 204

<sup>278</sup> par exemple : mode de présentation de contenu multisensoriel, ramené à l'histoire et l'expérience personnelle, élimination des sources extérieures de distraction, atmosphère détendue, absence d'anxiété. Il est noté que ces aspects ont des effets également bénéfiques dans l'apprentissage d'adultes plus jeunes, cf. Carré Ph. «Gérontagogie ou éducation permanente intégrale? Retraite et Formation III», in *Education Permanente* n° 61 1981, Arcueil, p. 116 et cf. op. cit. Kern 1999, pp. 28-44

comportement de l'intervenant. Mais ils peuvent aussi résider dans des problèmes psychologiques<sup>279</sup>, sociaux<sup>280</sup> ou physiques<sup>281</sup>

## Résumé

Apprendre est possible à tout âge, il suffit d'adapter les méthodes. La géragogie (gérontagogie) s'est fixée comme devoir de développer une approche éducative destinée à l'enseignement des personnes âgées. Mais le mot enseignement dans ce cadre ne doit pas être défini de manière trop restreinte: il s'agit d'apprentissage dans tous les domaines de la vie avec comme objectifs globaux, la sagesse, l'actualisation de soi et l'établissement de liens sociaux. Mais on est loin d'un apprentissage scolaire fixé avec des objectifs précis à atteindre. En géragogie, c'est le processus qui est visé prioritairement et qui est pris en compte à travers le choix des méthodes. Celles-ci doivent tout mettre en œuvre pour que les personnes âgées puissent apprendre en groupe et avec la plus grande autonomie possible. L'intervenant lui-même doit également respecter un certain nombre de principes, il doit notamment soutenir la personne âgée dans son processus de manière congruente, empathique et valorisante. Ainsi se présente l'outil chargé de l'application de l'intégration des personnes âgées dans les milieux urbains et avec le résumé ci-dessous se termine cette première partie du mémoire.

## 1.2 Résumé

L'objectif de cette première partie consiste à délimiter le cadre théorique de l'enquête, qui suit dans le prochain chapitre, et à établir un lien évident entre les besoins d'intégration des personnes âgées et leur environnement en milieu urbain. Les villes représentent de plus en plus un milieu attractif pour les personnes âgées, mais la vie n'y est pas toujours facile : on peut distinguer trois différentes zones (centre, quartier, cité à forte composante en habitat social) qui influencent de manière distincte la vie. En tant que jeune discipline universitaire, la gérontologie écologique tente d'analyser l'environnement des personnes âgées en vue d'une prise en compte de leurs besoins spécifiques. Sur le plan politique, ce sont surtout les Conseils Généraux qui sont chargés de la politique vieillesse et partiellement les communes, sans obligation légale pour celles-ci. Les aînées jouent par ailleurs un rôle important dans l'économie

---

<sup>279</sup> comme par exemple des maladies psychiques comme la dépression.

<sup>280</sup> Par exemple une concurrence importante dans le groupe.

<sup>281</sup> Par exemple une diminution de la faculté auditive, cf. op. cit. Kern 1999 pp. 45-46

marchande, sociale et solidaire de notre société, grâce à la consommation et aux transferts de fonds vers des générations plus jeunes, en ce qui concerne l'économie marchande, et, grâce aux activités bénévoles, pour l'économie sociale et solidaire. Dans ce domaine, c'est aux associations que revient le rôle primordiale de créer du lien social en faveur de l'ensemble de la société et de réaliser l'intégration des personnes âgées<sup>282</sup>.

La deuxième partie de ce premier chapitre comporte des éléments sociologiques et géragogiques relatifs au sujet du mémoire. L'âgisme en tant que phénomène discriminatoire de la part de l'ensemble de la société (y compris les personnes âgées elles-mêmes) envers les personnes âgées, est fortement ancré et cause des problèmes. Les personnes vieillissantes internalisent les stéréotypes négatifs et n'osent plus s'affirmer, acceptant majoritairement les rôles dévalorisants que leur propose la société. Les signes forts de ce mépris sont représentés par les taux de suicides élevés chez les aînés et par la large absence de mesures pour l'éviter. Pourtant, il suffit déjà de diffuser de vraies informations sur les personnes âgées, car une bonne partie des idées reçues sur le vieillissement ne sont rien d'autre que des préjugés. Un premier pas serait ainsi la diffusion d'informations correctes, notamment par les différents médias.

Le passage à la retraite nécessite un certain nombre d'adaptations chez la personne retraitée. Elle perd d'un jour à l'autre un des rôles structurant de sa vie (le rôle lié au travail rémunéré) mais gagne en contrepartie du temps à libre disposition. Les personnes âgées utilisent différentes stratégies pour affronter cette situation et rester intégrées dans la société au-delà de la retraite : la participation à une association est un bon indice de mesure du niveau d'intégration. Les associations sont des agents importants de la socialisation tertiaire qui se veut une institution reconnue par la société. Elles symbolisent de manière abstraite l'importance qu'on accorde aux personnes des troisième et quatrième âges. Sur un plan concret, la socialisation tertiaire entend inciter les personnes âgées à faire des efforts d'intégration et d'adaptation mais œuvre surtout pour que la société propose des rôles valorisants aux aînés.

L'outil majeur de la socialisation tertiaire est l'information et la formation. La géragogie (gérontagogie) en tant que science de l'éducation des personnes âgées se construit indépendamment des approches médicale et infirmière des personnes âgées. La

---

<sup>282</sup> Cf. aussi résumé p. 37

géragogie peut s'appliquer partout où la société entre en contact avec les personnes âgées et partout où elles ont besoin de soutien. En ce sens, la géragogie vise le développement et la valorisation des compétences des personnes âgées en vue de leur actualisation et de l'établissement du lien social. On peut ainsi dire que la géragogie vise le développement de la sagesse.

Dans le cadre de la géragogie, les objectifs ont un caractère secondaire car c'est davantage le processus qui est important, c'est à dire, la manière dont se fait l'apprentissage. Les méthodes prennent ce fait en compte et possèdent des qualités permettant la construction d'une atmosphère de travail favorable au développement de la personne. Ce travail se fait par ailleurs normalement en groupes, car un des objectifs majeurs de la géragogie est la création du lien social et donc la réalisation d'un objectif de la socialisation tertiaire : l'intégration des personnes âgées dans la société.

Ainsi se termine la première partie du mémoire qui a pour objectif d'introduire le sujet et d'établir un lien pertinent entre l'intégration des personnes âgées et la vie en milieu urbain. La deuxième partie comporte la présentation de l'enquête auprès d'organisations strasbourgeoises ayant des activités autour de l'intégration des personnes âgées. L'enquête tente de vérifier les hypothèses du présent travail, à savoir la confirmation de l'existence d'offres socio-éducatives visant l'intégration des personnes âgées et la prédominance des offres visant le côté consommation au détriment du côté citoyen.

### **3 Une enquête sur les dispositifs socio-éducatifs en faveur de l'intégration des personnes âgées**

Ce mémoire, dans le cadre du DESS Développement social urbain, vise à interconnecter de manière pertinente la réalité concrète du terrain et la réflexion scientifique. Suivant cette logique, le présent travail comporte dans le chapitre antérieur une première partie où sont présentées les bases théoriques et empiriques du sujet<sup>283</sup>, les évolutions démographiques, le rôle du politique dans l'intégration des personnes âgées, les questions d'économie sociale et de bénévolat ainsi que des éléments sociologiques et « pédagogiques » tel que le concept de la socialisation tertiaire ou la géragogie.

Cette deuxième partie trace le processus du travail de recherche à partir de sa conception<sup>284</sup>, puis de la présentation des résultats<sup>285</sup> et enfin du travail de réflexion et de mise en relation avec les hypothèses de départ<sup>286</sup>. L'analyse des résultats, rapprochant les aspects théoriques et les résultats de l'enquête, font partie de l'avant-dernier chapitre, suivi des conclusions.

#### **3.1 La méthodologie, les outils et l'évaluation de leurs applications**

Dans la conception d'un travail de recherche, on se trouve systématiquement devant le conflit de devoir choisir entre une approche plutôt qualitative ou plutôt quantitative. Le choix des outils est ici déterminant et il est possible de regrouper dans le même outil des aspects à la fois quantitatifs et qualitatifs, en utilisant par exemple dans un même questionnaire un mélange de questions fermées et ouvertes. Toutefois, quand l'objectif de l'enquête consiste non seulement à vérifier des hypothèses mais aussi à trouver de nouvelles solutions, il semble quasiment inévitable d'avoir à appliquer des méthodes plus interactives, à l'aide par exemple d'interviews semi-directives.

Dans ce souci, l'enquête intègre plusieurs outils différents et s'inscrit dans une approche « *multiperspectives* »<sup>287</sup>. Les informations sur l'environnement entrent dans

<sup>283</sup> cf. pp. 11-67

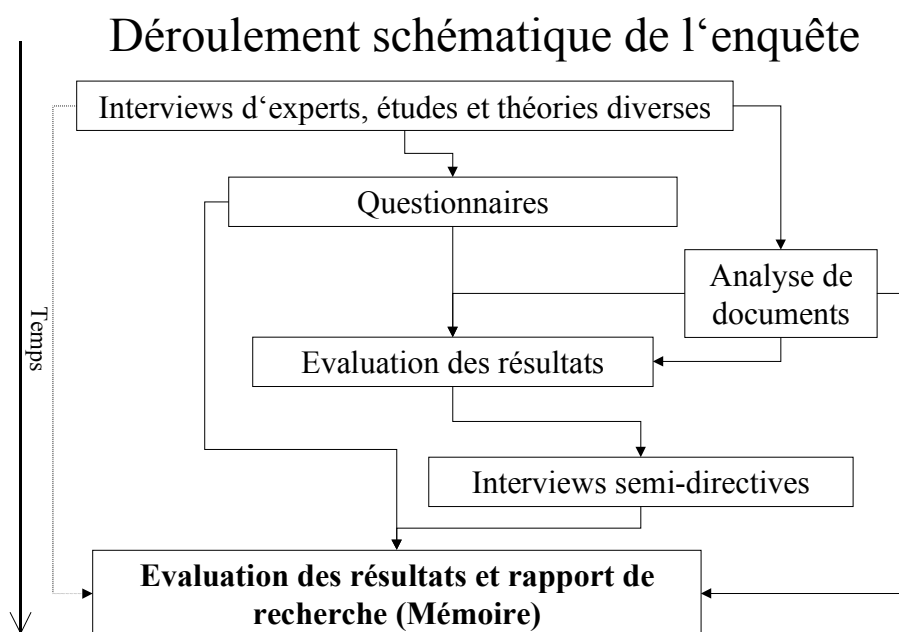
<sup>284</sup> cf. « La méthodologie », p. 70

<sup>285</sup> cf. « Les résultats », p. 77

<sup>286</sup> cf. « Analyse des résultats », p. 97 et « La question de départ et les hypothèses », p. 105

<sup>287</sup> cf. illustration 2, p. 71

l'enquête à travers les interviews d'experts, les études et les théories. Les questionnaires recensent des données à caractère quantitatifs, nécessaires au jugement porté sur l'ampleur du phénomène et des résultats. Les interviews semi-directives permettent d'approfondir la compréhension du phénomène et le recensement ainsi que la vérification des propositions de solutions adéquates. Ainsi, différentes perspectives (experts, responsables de projets/d'associations) sont considérées dans le rapport d'enquête avec le souci d'éclairer de manière la plus diversifiée possible l'objet de l'étude.



**illustration 2**

L'enquête se déroule en trois temps : interviews d'experts, questionnaires auprès d'associations répertoriées dans les brochures spécifiques de la ville<sup>288</sup> et interviews téléphoniques de volontaires sélectionnés à l'aide du questionnaire. Les liens évoqués dans l'illustration 2, montrent le flux d'informations sur l'axe temporelle de haut en bas. Les différents outils sont présentés ci-dessous avec l'analyse de leur application.

### **3.1.1 Entretiens exploratoires avec des experts**

Avant de commencer les travaux de conception pour l'enquête, il m'a semblé pertinent d'approfondir la connaissance de la situation actuelle avec des experts, d'autant plus,

<sup>288</sup> cf. note en bas de page , p. 73

que le secteur traverse une période de changement<sup>289</sup>. J'ai mené 15 entretiens avec les responsables de 13 organisations différentes<sup>290</sup> :

<b>Personnes politiques :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• élus municipaux</li><li>• Conseillers Généraux</li><li>• Député national</li></ul>
<b>Administrations :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Service pour personnes âgées de la ville</li><li>• DDAS</li><li>• Département Aide et travail social du Conseil Général</li><li>• CODERPA</li></ul>
<b>Caisses sociales :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• CAF</li><li>• CRAV</li><li>• MSA</li><li>• IRIAL</li><li>• AG2R</li></ul>
<b>Associations :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• UNIAT</li><li>• ABRAPA</li></ul>

Afin de restreindre le moins possible le champ de réponses et de permettre chez l'interviewé une réflexion large et transparente, j'ai choisi des entretiens semi-directives à l'aide de trois questions :

- Qu'est ce qui existe sur Strasbourg pour favoriser l'intégration des personnes âgées ?
- Que fait votre organisation ?
- Quelle est votre politique (ou celle de votre organisation) par rapport à cette question ?

Les réponses clés des entretiens ont été notées de manière sommaire sous forme de mot-clés et l'évaluation s'est faite sans outils informatiques en catégorisant les réponses selon les questions. Pour une raison de pertinence, l'évaluation de cet instrument n'est pas présentée dans cette partie du mémoire, mais dans le chapitre portant sur la politique de l'intégration des personnes âgées à Strasbourg<sup>291</sup> dans la première partie.

<sup>289</sup> Comme l'installation des CLICS, l'APA et le nouveau plan gérontologique du Bas-Rhin, cf. « La politique de l'intégration des personnes âgées à Strasbourg », p. 27

<sup>290</sup> cf. également Blanchet A., Gotman Anne, L'enquête et ses méthodes: l'entretien, Nathan 1992, Paris, p. 43

<sup>291</sup> cf. p. 27

### 3.1.2 Questionnaires

Le questionnaire<sup>292</sup> a été conçu pour recenser des informations à différents niveaux. Le premier niveau consiste à vérifier les types d'activités proposées, l'organisation et la possibilité de contact ultérieur pour des informations supplémentaires. Le deuxième niveau recense les opinions portées sur les questions structurelles et les collaborations avec d'autres institutions du même domaine (questions 1 à 8). Le troisième niveau enfin se focalise sur les activités elles-mêmes et recueille des informations sur les méthodes et les publics visés (questions 9 à 13).

L'outil comporte essentiellement des questions fermées afin de permettre aux participants de le remplir rapidement. Les questions émanent des hypothèses de l'enquête<sup>293</sup> et des théories, notamment des « *types de retraites* »<sup>294</sup>. L'évaluation des données se fait essentiellement de manière quantitative avec les logiciels EPI-Info et Excel. Les informations sur le type d'activités sont évaluées avec le logiciel QSR NUD\*IST.

Le questionnaire a été envoyé à 69 organisations. L'échantillon se base essentiellement sur des brochures officielles de la ville sous forme de guide pour les « seniors »<sup>295</sup>. Les organisations retenues représentent ainsi le choix de la ville en ce qui concerne les adresses à communiquer prioritairement aux personnes âgées. Le questionnaire inclut cinq pages et est envoyé, accompagné d'une lettre et d'une enveloppe affranchie afin de faciliter la participation. La lettre d'accompagnement propose aussi un mode de participation minimum : la non-participation à l'enquête est souvent « *justifiée* » par le temps que le remplissage nécessite. Afin d'anticiper cette raison de non-participation, j'ai proposé une version « allégée » pour les responsables pressés, qui consistait à ne remplir que la première page, correspondant au premier niveau de questions<sup>296</sup>.

Sur les 69 questionnaires envoyés initialement, 10 organisations n'ont pas participé de manière explicite et 33 n'ont pas réagi au questionnaire. Les résultats se basent ainsi

---

<sup>292</sup> cf. p. 126 - 134

<sup>293</sup> cf. p. 7

<sup>294</sup> cf. tableau 13, p. 55

<sup>295</sup> Les adresses (essentiellement des associations) figurent dans le « *Programme d'animation 2001 – guide des loisirs pour les seniors* », Ville de Strasbourg 2000 ainsi dans la brochure « *Profiter de la vie – guide des seniors* », Ville de Strasbourg, 1998, s'ajoutant des associations de quartiers de Strasbourg selon le guide des associations de la maison des associations, 1997, Strasbourg.

<sup>296</sup> Les travaux liés à la première page sont : correction de l'adresse pré-imprimée, indication des activités principales et indication de la disponibilité en vue d'une interview d'approfondissement.

sur un échantillon de 44%, soit 26 organisations<sup>297</sup>. Sur les 26 questionnaires, 18 ont rempli l'ensemble du questionnaire et huit n'ont envoyé que la première page. Parmi les participants, 24 ont indiqué être prêts à être contactés pour les interviews.

### Nombre de questionnaires exploités

Envoyer initialement N=	<b>69</b>	
Organisation n'existant plus		2
Refus de participer (ne se sent pas concerné car exerce une activité de travail social et non pas d'animation)		4
Ont déjà répondu sous d'autres sigles		3
Autres raisons de non participation		1
<b>./. Total de non participation affichée</b>	<b>10</b>	
<b>N =</b>	<b>59</b>	<b>100%</b>
<b>./. Questionnaires reçus</b>	<b>Participants N= 26</b>	<b>44%</b>
<b>= Questionnaires non reçus</b>	<b>33</b>	<b>56%</b>

tableau 15

Le retour des questionnaires semble assez faible malgré la possibilité de participer à l'enquête de manière très rapide et malgré l'enveloppe affranchie. La lettre de relance, un mois et demi après l'envoi du questionnaire, a augmenté le retour de dix réponses. Une enquête téléphonique auprès de cinq organisations n'ayant pas répondu choisis au hasard, révèle la possibilité d'une certaine hostilité vis-à-vis de l'enquête qui n'est néanmoins pas clairement affichée. Les premières réponses étaient surtout des excuses comme « *je l'ai reçu il y a quelques jours seulement et je pensais que c'était trop tard* » suivi tout de même de réflexions telles que, « *vous savez, nos activités n'entrent pas dans ce que vous chercher* » ou « *des enquêtes, nous en avons tellement ...* ».

Les résultats recensés ont la qualité attendue et permettent la vérification des hypothèses. La large majorité des personnes (24 sur 26) a d'ailleurs accepté un entretien d'approfondissement.

<sup>297</sup> cf. tableau 15, p. 74

### 3.1.3 Analyse de documents

Les documents utilisés dans cette enquête ont été reçus lors des entretiens menés avec des experts (brochures, dépliants, rapport d'activité, publicité pour des services multiples etc.) ou joints aux questionnaires<sup>298</sup>. Leur importance pour l'enquête réside dans leur complémentarité. En dehors des brochures de la ville<sup>299</sup>, l'évaluation des documents a surtout aidé à compléter les informations acquises à travers les autres instruments utilisés (interviews avec des experts et questionnaires). De ce fait, ils ne sont pas analysés de manière séparée, mais entrent dans la présentation des autres outils (questionnaires, interviews).

### 3.1.4 Interviews semi-directives

Les interviews semi-directives menées par téléphone servent à approfondir certains aspects choisis d'après l'analyse des résultats du questionnaire<sup>300</sup>. L'échantillon a été déterminé selon des critères spécifiques, à savoir :

- a) Prêt à être contacté pour des informations supplémentaires.
- b) Question 6 « plus de soutien » : réponse « oui ».
- c) Question 9 « objectifs » : au moins deux réponses cochées parmi :
  - « favoriser la rencontre sociale » ;
  - « développement personnel » ;
  - « incitation à des activités citoyennes » ;
  - « incitation à l'autodétermination » ;
  - « incitation à des activités revendicatives ».

L'objectif consiste à recenser les organisations qui sont les plus proches du sujet de l'enquête, c'est à dire les organisations de « l'intégration et de la participation des personnes âgées à la vie sociale de la ville » et de l'intégration des personnes âgées à travers la socialisation tertiaire.

Le nombre d'interviews a été déterminé par les critères de l'échantillon (N=12), mais il a été aussi appliqué le principe du « rapport sensé entre rendement et investissement », ce qui veut dire, que les interviews semi-directives ont été arrêtées à partir du moment

---

<sup>298</sup> 7 organisations sur 26 ont joint des documents comme : rapport d'activité, programme mensuel, évaluation.

<sup>299</sup> cf. note en bas de page 295, p. 73

<sup>300</sup> cf. p. 73 pour des détails sur la méthodologie du questionnaire, p. 78 pour les détails sur les résultats et p. 126 pour voir l'original du questionnaire et cf. également le chapitre sur l'« enquête par entretien à usage complémentaire » cf. Blanchet A., Gotman Anne, L'enquête et ses méthodes: l'entretien, Nathan 1992, Paris, p. 47

où « ... les suivants ne venaient que confirmer ce qu'aura apporté l'analyse des premiers »<sup>301</sup>.

Le choix de l'interview téléphonique se base sur le constat que l'enquêteur peut faire plus d'interviews par téléphone sur une période de temps restreint, ce qui se justifie d'avantage par rapport à une grille d'entretien prévoyant une durée des interviews de 10 à 15 minutes.

Comme il s'agit, à travers cet outil, d'apporter des approfondissements aux informations existantes, la grille d'entretien se réfère étroitement au questionnaire correspondant. Les questions sont posées sur trois axes :

1. Approfondissement des indications données par rapport aux activités, aux objectifs et aux méthodes indiqués :
  - Comment ont été choisis vos activités/méthodes ?
  - A quoi faut-il penser quand on travaille avec les personnes âgées ?
  - Connaissez-vous des méthodes spécifiques ?
2. Questions sur la perception de la coopération avec d'autres associations, souhaits, demandes etc. :
  - Souhaitez-vous plus de soutien ?
  - Qu'est ce que vous pouvez imaginer comme soutien ?
  - Quels seraient les avantages pour les personnes âgées ?
  - Pouvez-vous imaginer coopérer avec d'autres organisations ayant des activités pour personnes âgées ?
3. Propositions sur l'intégration
  - Pensez-vous qu'il faut intégrer les personnes âgées davantage dans la société ?
  - Qu'est ce qu'il faut améliorer, changer, mettre en place pour mieux intégrer les personnes âgées dans la société ?

L'enregistrement des entretiens s'est fait sous forme de notes, transcrites pendant l'interview dans un fichier informatique. Les documents ont été insérés ensuite dans le logiciel QSR NUD.IST<sup>302</sup>, afin d'être évalués selon la méthode des catégories<sup>303</sup> pour la première question, et, l'analyse thématique<sup>304</sup> pour la deuxième et la troisième question<sup>305</sup>.

---

<sup>301</sup> cf. Ghiglione R., Matalon B., Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique, Armand Colin, Paris 1998, p. 50

<sup>302</sup> cf. également note en bas de pages no , p. 78

<sup>303</sup> cf. Ghiglione Rodolphe. et Matalon Benjamin., Les enquêtes sociologiques. théories et pratiques, Armand Colin 1998, Paris, p. 173-184

<sup>304</sup> cf. ibid p. 185-186.

<sup>305</sup> Cf. diagramme 2, p. 91

Sur douze organisations correspondant aux trois critères, 10 ont été contactées, deux n'ont pas répondu aux différents messages laissés sur les répondeurs. Les trois dernières interviews menées n'ayant plus apporté de véritables informations nouvelles, l'échantillon a été finalement fixé à 10 organisations.

Les interviews ont pu être réalisées et exploitées comme prévu. On constate notamment une grande disponibilité des personnes interrogées, dont cinq sont des bénévoles et cinq des professionnels, employés de l'organisation. La qualité des réponses est tout à fait à la hauteur des espérances. Les résultats permettent ainsi d'approfondir les informations sur l'implication des personnes âgées et de recueillir des idées et besoins par rapport au soutien et à la coopération entre des organisations.

## Résumé

Ce chapitre sur la méthodologie et les outils présente, dans l'ordre chronologique de leur application les différents outils mis en œuvre au cours de cette enquête. Sa construction « *multiperspective* » permet de recenser des informations de la part de différents groupes de personnes, à savoir : « l'interview d'experts » recense des informations auprès des personnes spécialistes, « le questionnaire » vise un grand nombre d'organisations œuvrant potentiellement dans le domaine de l'intégration des personnes âgées et les « interviews semi-directives » s'adressent aux organisations qui ont confirmé dans le questionnaire cette orientation. Le retour est de 44% pour 59 questionnaires. Les interviews semi-directives ont été réalisées avec 10 personnes. Ainsi se termine le chapitre sur la méthodologie. Les résultats de l'enquête sont abordés dans les prochains paragraphes.

## 3.2 Les résultats

Si le dernier chapitre est consacré à la description exhaustive des outils et de l'évaluation de leur application, ce chapitre recense les résultats<sup>306</sup>, présentés dans un premier temps de manière descriptive, permettant au lecteur la découverte neutre des données. La réflexion avec les interprétations en rapport avec la première partie de ce mémoire suivent dans le prochain chapitre. Afin de permettre une lecture fluide, seuls

---

<sup>306</sup> Comme décrit plus haut, l'évaluation des « entretiens exploratoires » et de « l'analyse de documents » n'est pas présentée de manière explicite dans ce paragraphe pour des raisons méthodologiques. Les entretiens exploratoires ont contribué essentiellement à la rédaction du chapitre « La politique de l'intégration des personnes âgées à Strasbourg », p. 27 cf. également p. 72 et l'analyse de documents a surtout servi à compléter les réponses manquantes dans les questionnaires ; cf. p 75

sont visualisés les résultats les plus pertinents et importants. Des détails sur tous les résultats se trouvent en annexe.

### 3.2.1 Questionnaires

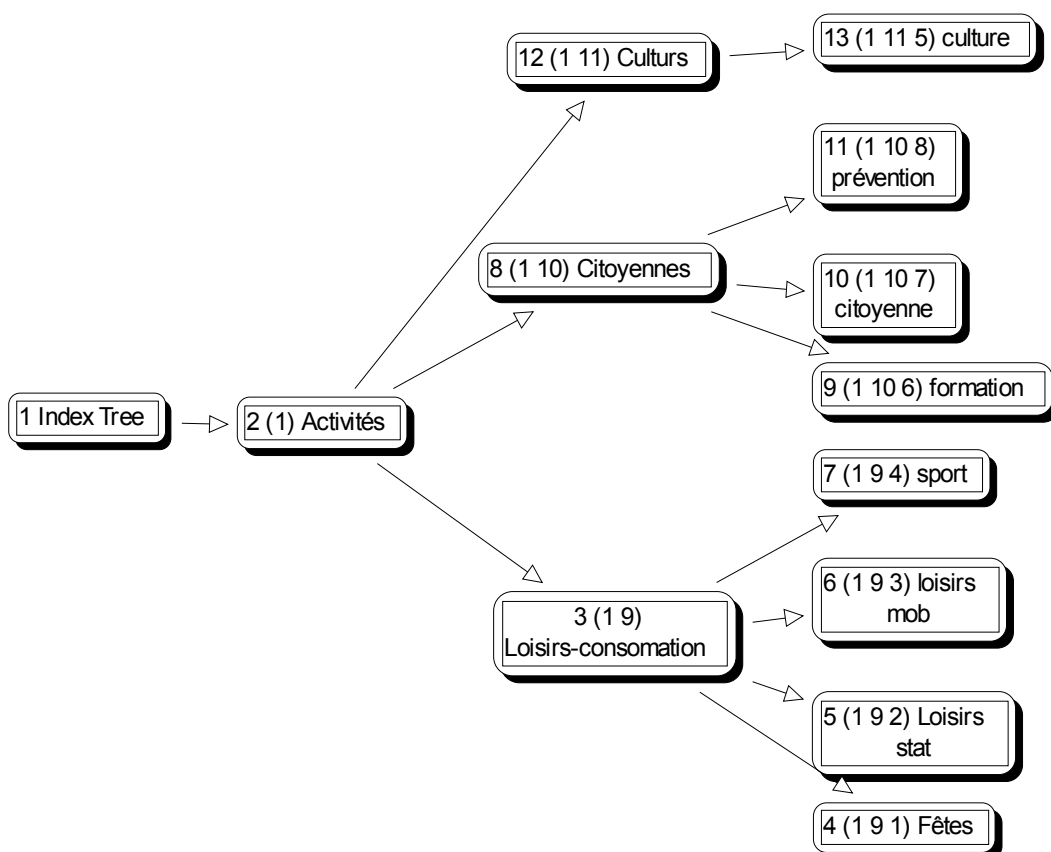
L'évaluation des données est présentée en grands thèmes, dans l'ordre de leur apparition dans le questionnaire, à savoir « les activités », « le soutien » et les « aspects méthodologiques ». L'ensemble des données est mis à la disposition du lecteur en forme de tableau en annexe à partir de la page 135.

#### 3.2.1.1 Les activités proposées

Les premiers résultats présentés concernent les informations sur les activités sur lesquelles 25 sur 26 des participants à l'enquête s'expriment. L'analyse de ces informations a été faite dans un premier temps à l'aide d'une catégorisation. Les deux étapes de cette catégorisation sont visualisés dans le diagramme 1, p. 79<sup>307</sup>. Les différentes activités et projets ont été d'abord répartis dans les trois catégories : « culturelles », « citoyennes » et « loisirs-consommations » pour être attribués ensuite dans les catégories subordonnées. Les exemples d'activités dans les différentes catégories sont répertoriés dans le tableau 16, p. 80.

---

<sup>307</sup> Le diagramme représente le « node tree » [arbre de nœud], l'outil de base du logiciel QSR Nud.Ist. Le chercheur construit l'« arbre » selon ses besoins en ajoutant des nœuds, représentant des catégories et des sous-catégories. L'outil permet ensuite d'« ajouter » librement des passages de textes dans un ou plusieurs nœuds choisis et ainsi aux catégories. L'évaluation porte sur les nœuds dont le contenu peut être comparé, mélangé ou tout simplement analysé grâce au « node-report ». Ce rapport modifiable selon les besoins, indique également le nombre de documents représentés par une ou plusieurs parties de texte dans le nœud. Le logiciel peut avec cette fonction servir également d'outil statistique. Les chiffres positionnés devant le nom des nœuds dans le diagramme 1 sont attribués automatiquement par le logiciel et précisent la position en ce qui concerne les chiffres entre parenthèses, respectivement le nombre attribué successivement par le logiciel lors de la création du nœud pour les chiffres positionnés devant les parenthèses.



**diagramme 1**

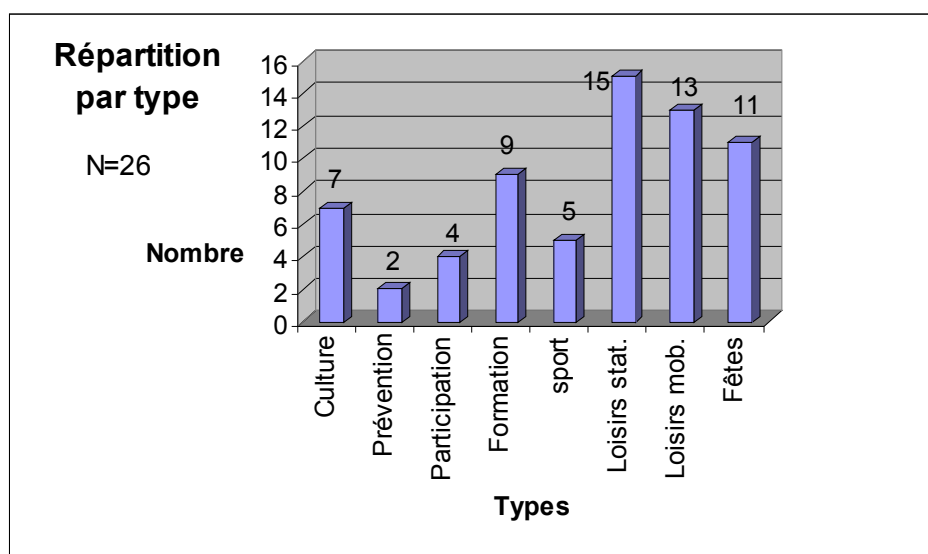
L'analyse des catégories subordonnées révèle qu'une large majorité des propositions concerne la catégorie « loisirs-consommations ». Le graphique 2, p. 80 montre que les trois premiers résultats sont « Loisir stat. » (avec 15 organisations sur 26 proposant des activités dans ce domaine), « Loisirs mob. » (13 sur 26) et « fêtes » (11 sur 26). Le « sport » est la quatrième sous catégorie entrant dans « loisirs-consommations » (5 sur 26). Des activités dans la catégorie « citoyenne », comme la « formation », la « participation » et la « prévention », sont proposées respectivement par neuf, quatre et deux organisations, alors que des activités de la catégorie « culture » sont indiquées sur sept questionnaires.

Premier niveau	Deuxième niveau	Exemples
----------------	-----------------	----------

<sup>308</sup> La catégorie « loisirs stat. » regroupe les activités qui semblent se dérouler à un endroit précis (salle etc.)

Activités loisirs- consommation	Loisir stationnaire <sup>308</sup>	jeux de société, activités manuelles, ateliers divers
	Loisir mobile <sup>309</sup>	sorties pédestres, sorties mensuelles, les vacances
	Fêtes	fête de Noël, thé dansant, bal carnavalesque, repas festif
	Sports	gymnastique, yoga, tournois de belotte
Activités Citoyennes	Formation	conférences, cours de français, les cours de maintien, réunions publiques d'information, ateliers d'initiation à l'informatique
	Participation citoyenne	manifestation pour le tram, fêtes de quartier, rencontres hebdomadaires (structurées par les participants)
	Prévention	intervention de prévention contre les chutes, PAC Eureka
Activités culturelles	Culture	Chorale, atelier d'expression artistique, projets dessins, peintures, activités religieuses

**tableau 16**



**graphique 2**

Ces premiers résultats donnent des informations précises sur le type d'activité, en particulier parce que le taux de réponse est de 100%.

Une grande majorité des participants a par ailleurs accepté d'être contacté pour des informations supplémentaires (24 sur 26). Les réponses à la première question indiquent, que les participants sont, à une exception près<sup>310</sup>, des associations. Mais il faut ajouter, que seuls sept<sup>311</sup> destinataires sur 69 ne sont pas des associations.

La deuxième question recense des informations sur les autres publics fréquentant les organisations afin de détecter le potentiel intergénérationnel. Plus de la moitié des

<sup>309</sup> La catégorie « loisirs mob. » regroupe les activités qui n'ont pas d'attachement local précis et possèdent un caractère itinérant.

<sup>310</sup> Il s'agit d'une organisation intégrée dans les services communaux.

<sup>311</sup> Il s'agit du même type d'organisation (intégrées dans les services communaux).

participants (11 sur 18) indiquent poursuivre des activités avec d'autres publics, dont « tous public » (6 sur 18), « adultes » (2 sur 18), « enfants » (2 sur 18) et « personnes invalides, accident du travail etc. » (1 sur 18).

En ce qui concerne l'implication des personnes âgées (question no 3), dans dix organisations sur 18, elles participent à la gestion des activités pour personnes âgées (16 sur 18 disposent de bénévoles en général). Des salariés sont présents dans 11 organisations sur 18. Dans 4 organisations, il y a à la fois des salariés et des bénévoles âgés et dans 9 organisations, il y a à la fois des salariés et des bénévoles.

### *3.2.1.2 Soutien aux organisations et coordination*

Les questions quatre à huit du questionnaire recherchent des informations sur le soutien que reçoivent les organisations sur la coopération ainsi que sur la coordination. En ce qui concerne le soutien financier, les subventions sont fortement représentées.

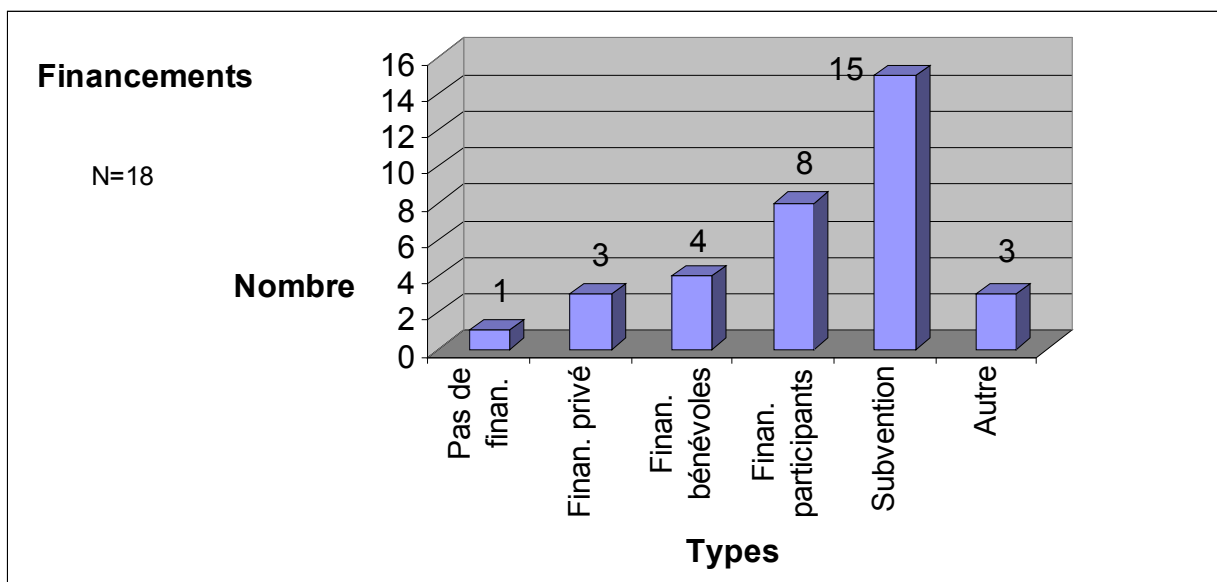
Les activités pour les personnes âgées sont, chez 15 organisations sur 18<sup>312</sup>, co-financées par des subventions de la ville, du Conseil Général ou d'autres organisations comme les caisses de retraite<sup>313</sup>. Les participants contribuent chez huit organisations au financement et des bénévoles participent avec des heures en temps valorisées dans quatre organisations. Le financement privé et « autres » est indiqué par trois organisations, sans plus d'informations complémentaires. Une organisation<sup>314</sup> déclare ne disposer d'aucun financement. Les informations sur les pourcentages des financements dans les budgets globaux des activités étaient trop aléatoires pour être exploités statistiquement.

---

<sup>312</sup> Une ou plusieurs réponses étaient possibles dans cette question, la somme ne correspond pas forcément au nombre des participants.

<sup>313</sup> Cf. graphique 3, p. 82. L'ensemble des 15 organisations ayant des subventions ont rempli le questionnaire.

<sup>314</sup> Un club pour personnes âgées affilié à un centre socioculturel



**graphique 3**

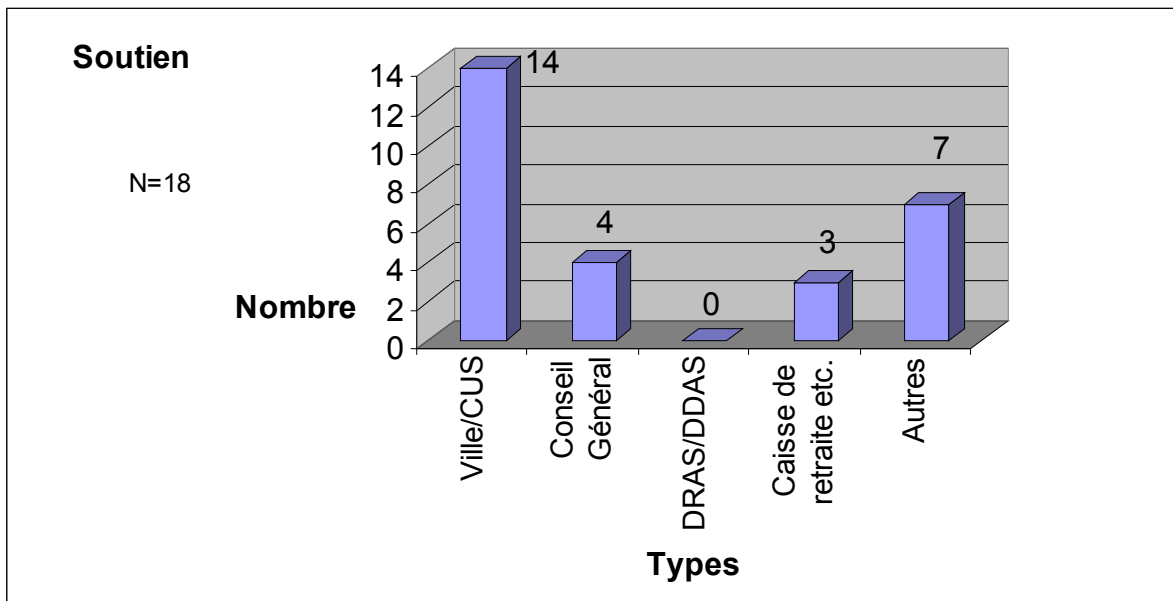
Les réponses suivantes confirment la partie importante que jouent les subventions et notamment celles de la ville. Le graphique 4, p. 83 montre la répartition du soutien par les différentes institutions proposées<sup>315</sup>. La Ville/CUS est un soutien pour 14 des 18 organisations, pendant que les « autres », le Conseil général et la Caisse de retraite ne représentent respectivement un soutien que pour sept, quatre et trois organisations.

Selon les informations données par les questionnaires, le soutien serait essentiellement d'ordre « financier » et aussi dans une moindre mesure de « l'aide logistique » ou de « la livraison de marchandises ». Les organisations nommées sous « autres » sont d'autres associations, des régies de quartiers, des banques, des entreprises locales et des paroisses.

Mais le besoin de soutien ne semble pas satisfaisant : 15 organisations sur 18<sup>316</sup> souhaitent, en réponse à la question six, plus de soutien pour le développement de leurs activités ou projets en faveur des personnes âgées. Elles souhaitent plus de financement, plus de moyens humains, la mise à disposition de locaux, ou un soutien logistique.

<sup>315</sup> CUS étant la dénomination pour la Communauté Urbaine de Strasbourg

<sup>316</sup> Une ou plusieurs réponses étaient possibles dans cette question, la somme ne correspond pas forcément au nombre des participants.



**graphique 4**

Les organisations travaillent en majorité avec des partenaires. En effet, 14 organisations sur 18 indiquent, par rapport à la question sept, avoir eu des contacts avec d'autres organismes, le plus souvent « de temps en temps » et « occasionnellement » (8 sur 14). Le contact « régulier et constamment » et les « activités en commun » sont nommés quatre fois ; le contact « rarement » n'a été indiqué que deux fois<sup>317</sup>. La coordination entre les différents acteurs n'existe pas pour 13 organisations sur 14. La maison des aînées est une exception quand elle indique que la coordination se fait chez elle, mais pas non plus toujours : « *tout dépend du projet* ».

### 3.2.1.3 Les aspects méthodologiques des activités

Cette troisième partie du questionnaire s'intéresse davantage à la méthodologie des activités. Tout d'abord, une question directe était posée sur les objectifs des activités, suivie de questions sur les méthodes appliquées ainsi que sur la définition du groupe cible. La dernière question portait sur la participation des personnes âgées dans les activités.

#### 3.2.1.3.1 Les objectifs

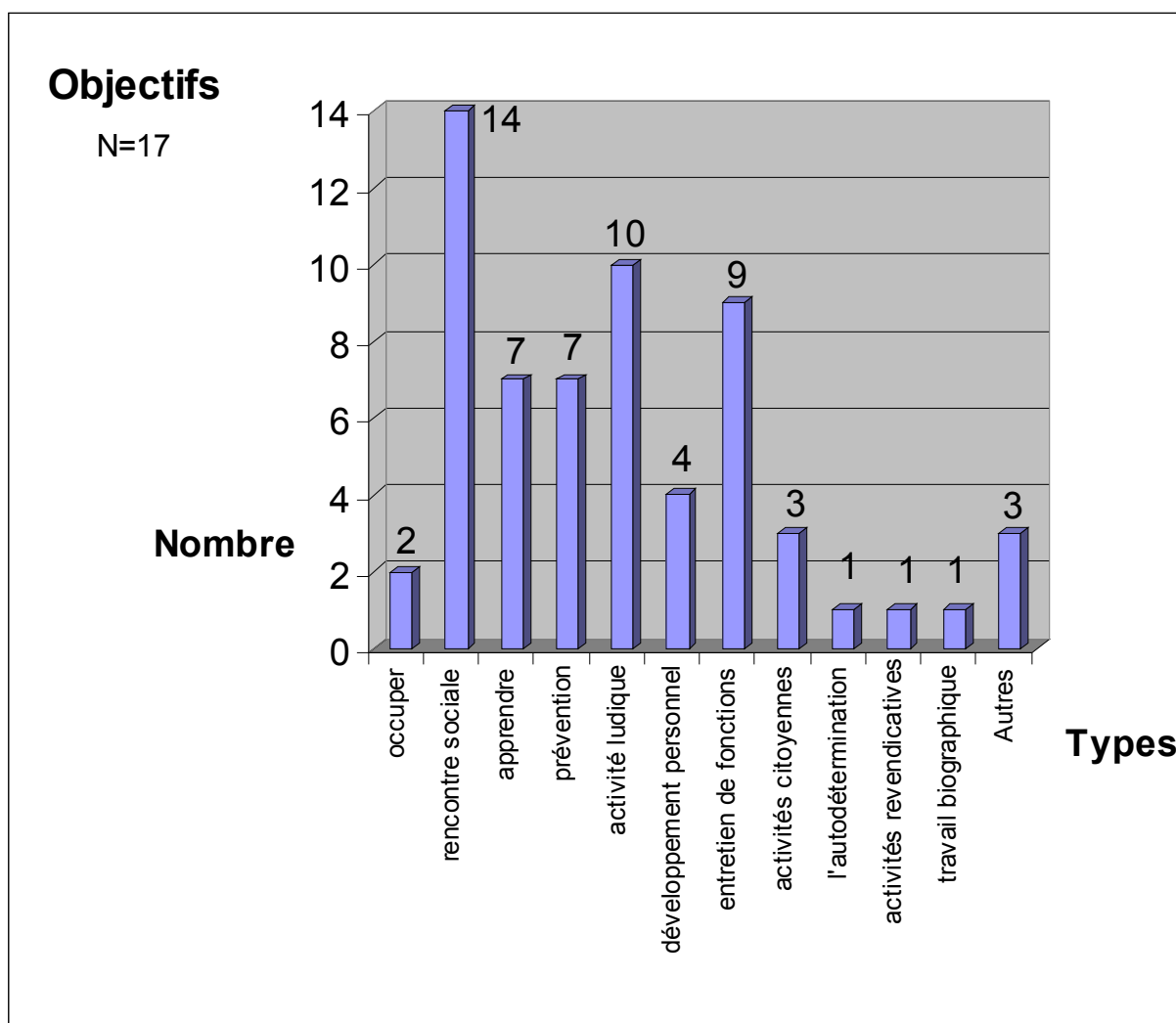
<sup>317</sup> Cf. note en bas de page no 316, p. 82.

La question neuf du questionnaire est une introduction du sujet des méthodes. Il s'agit dans un premier temps de recenser les objectifs stratégiques que les organisations ont attribués aux activités. Le graphique 5, p. 85<sup>318</sup> montre la primauté de l'objectif « rencontre sociale », indiqué par 14 organisations sur 17. Le deuxième objectif, indiqué par dix organisations, est l'aspect ludique (divertissement et amusement) suivi par « l'entretien de fonction » (par exemple gymnastique, « remue méninge ») avec neuf mentions. « Apprendre » et « prévention » sont des objectifs pour sept organisations, dont trois ont coché les deux à la fois. Si on ajoute l'objectif « entretien des fonctions » qui est de fait proche de la prévention, on constate, que 13 organisations ont indiqué des objectifs ayant une orientation préventive.

Le « développement personnel » et l'incitation à des activités citoyennes » sont visés par respectivement quatre et trois organisations, alors que l'« incitation à l'autodétermination », l' « incitation à des activités revendicatives » et « le travail biographique » n'ont été indiqués qu'une fois. « Occuper » est un objectif pour deux organisations, et sous « autres » sont indiqués « valorisation du savoir faire » et « assistance dans divers domaines, notamment administratifs ».

---

<sup>318</sup> Cf. note en bas de page no 316, p. 82.



**graphique 5**

Une comparaison entre les organisations avec et sans salariés (11 avec, 15 sans salariés, dont six ont répondu à la question sur les objectifs) montre des différences. Dans le tableau 17, p. 86 sont indiqués les pourcentages d'organisations ayant déclaré un ou plusieurs objectifs. Bien que le calcul de pourcentage sur un échantillon aussi faible pose des problèmes de signifiante d'un point de vue scientifique, la comparaison des deux colonnes permet néanmoins quelques observations intéressantes notamment quand les différences sont importantes. Les organisations sans salariés ont, par exemple, indiqué en moyenne 2.5 objectifs (N=6), alors que les organisations avec des salariés ont indiqué 4.27 objectifs (N=11)<sup>319</sup>.

<sup>319</sup> Il en ressort, que le poids des mentions des organisations avec des salariés est une conséquence plus importante sur l'ensemble des résultats de cette question.

Objectifs	Organisations sans salarié N=6		Organisations avec salariés N=11	
	Totaux des mentions	en % des org.	Totaux des mentions	en % des org.
Occuper	1	17%	1	9%
rencontre sociale	6	100%	8	73%
Apprendre	0	0%	7	64%
Prévention	2	33%	5	45%
activité ludique	4	67%	6	55%
développement personnel	0	0%	4	36%
entretien de fonctions	1	17%	8	73%
activités citoyennes	0	0%	3	27%
l'autodétermination	1	17%	0	0%
activités revendicatives	0	0%	1	9%
travail biographique	0	0%	1	9%
Autres	0	0%	3	27%
Total	15		47	
objectifs indiqués en moyenne	2.50		4.27	

**tableau 17**

Le tableau montre que l'objectif « rencontre sociale » a été souvent déclaré par les deux types d'organisations<sup>320</sup>. Des différences significatives de plus de 50% se manifestent par contre pour les objectifs « apprendre » et « entretiens des fonctions ». Le premier est inexistant pour les « sans salariés » alors que 7 organisations sur 11 avec salariés l'indiquent comme objectif. Le deuxième n'est opportun que pour une organisation sans salariés sur 6 mais pour 8 organisations avec salariés sur 11. Pour le reste, les objectifs des deux organisations semblent assez proches, peut être à l'exception du « développement personnel », qui unit 4 des organisations avec des salariés, aucune des organisations sans salariés.

Une autre relation significative se manifeste dans la comparaison entre les réponses sur les objectifs et les indications par rapport aux subventions<sup>321</sup>. En effet, 15 des 17 organisations ayant indiqué des objectifs reçoivent des subventions. Se basant sur ces résultats, on peut dire, que ce sont les organisations avec des salariés et recevant des subventions qui ont le plus pesé sur les résultats de cette question.

### 3.2.1.3.2 Le profil des méthodes

<sup>320</sup> sans salariés 100% soit 6 sur 6 et avec des salariés 73% soit 8 sur 11

<sup>321</sup> Cf. graphique 3, p. 82

Les principales caractéristiques des activités proposées par les organisations ayant répondu au questionnaire sont les suivantes:

	Principales caractéristique <sup>322</sup>	Nombre de réponses
<i>Configuration :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail en groupe restreint</li> </ul>	11 sur 17
<i>Cadence :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régulier (hebdomadaire, mensuel etc.)</li> </ul>	13 sur 17
<i>Orientation :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutte contre l'exclusion des personnes âgées</li> </ul>	12 sur 17
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociale (gestion de conflits, vivre ensemble etc.)</li> </ul>	9 sur 17
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intellectuelle</li> </ul>	6 sur 17
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intergénérationnelle</li> </ul>	5 sur 17
<i>Caractère :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité ouverte</li> </ul>	12 sur 16
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité semi-directive</li> </ul>	7 sur 16
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité guidée</li> </ul>	6 sur 16
<i>Outils :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec outils<sup>323</sup></li> </ul>	7 sur 13
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sans outils</li> </ul>	6 sur 13
<i>Durée :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Variable entre 60 minutes et 120</li> </ul>	7 sur 15
<i>Catégories :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercer et apprendre</li> </ul>	5 sur 10

**tableau 18**

Le groupe restreint est largement favorisé par rapport au travail en grand groupe ou au travail individuel. La régularité de la cadence des activités est également sans équivoque. L'orientation des activités est par contre plus hétérogène et va de la lutte contre l'exclusion au travail intellectuel en passant par le social et l'intergénérationnel. Il s'agit en majorité d'activités ouvertes, mais les activités guidées ainsi que les activités semi-directives semblent également répandues. Les organisations indiquant des outils et celles indiquant ne pas en utiliser sont presque à égalité<sup>324</sup>. La durée par contre n'est jamais en dessous de 60 minutes et semble se situer majoritairement entre <90 et >120 minutes. La catégorisation des activités dans les classes proposées est également très hétérogène : seul « exercer et apprendre » a été marqué par au moins un tiers des organisations, les autres classes comme « l'expérience musicale », « le travail de mouvement », « l'activité créatrice et reproductrice » et « l'activité de la vie quotidienne » ont été nommées trois fois et « l'entretien et travail biographique » une seule fois.

<sup>322</sup> ayant été coché par au moins un tiers des organisations ayant répondu à cette question

<sup>323</sup> Cinq organisations sur sept ont défini des outils : jeux, ordinateur, affiches, matériel pédagogique, livres, crayons et gommes.

<sup>324</sup> Cf. pour les outils : note en bas de page 323, p. 87.

Des documents se rapportant aux méthodes ont été joints par 5 organisations sur 15. Il s'agit de programmes mensuels, de fiches de présentation d'ateliers d'expression et du projet « espace retraite » d'un centre social et culturel.

### 3.2.1.3.3 Le profil des participants

La question onze recense des informations détaillées sur le profil du public ciblé dans les activités proposées. Si les paramètres méthodologiques ont permis de déterminer un profil caractéristique des méthodes appliquées, le profil du public cible reste majoritairement inconnu : en effet, les réponses choisies ont été majoritairement : « pas de définition ». Dans le tableau 19, p. 89 sont néanmoins notés quelques aspects des choix du profil des participants : pour cinq organisations l'état de santé exige une autonomie physique et pour cinq autres une autonomie psychique. Mais il faut préciser, que moins d'un quart de toutes les organisations a répondu à cette question. Il en va de même pour la situation sociale des participants : cinq organisations proposent des activités pour des personnes vivant seules.

Seul un élément semble relativement significatif. Sous la rubrique « autres critères » est défini les « habitants du quartier » en tant que groupe cible. Six organisations proposant des activités pour ce public, dont une association d'habitants de quartier, mais sur les 18 ayant répondu à cette question, elles ne représentent qu'un tiers.

De par le faible taux d'informations sur les critères – la majorité des établissements ayant indiqué « pas de sélection » – il est intéressant de vérifier combien d'organisations indiquent réellement des critères pour le choix du groupe cible. Cette analyse montre que sur les 18 organisations ayant répondu au questionnaire, 7 appliquent plus que deux critères, 3 ont défini deux critères, 5 un critère et 3 n'en définissent pas.

	Principales caractéristiques <sup>325</sup>	Nombre de réponses
Age :	• Pas de sélection	8 sur 16
	• 60 à 75 ans	5 sur 16

<sup>325</sup> Sont indiquées les caractéristiques ayant été cochées par au moins un quart des organisations ayant répondu à cette question

<i>Etat de santé :</i>	• Pas de sélection	11 sur 17
	• Autonomie physique	5 sur 17
	• Autonomie psychique	5 sur 17
<i>Situations sociale :</i>	• Pas de sélection	12 sur 18
	• Vivant seul	5 sur 18
	• Vivant avec une ou plusieurs personnes	5 sur 18
<i>Ancienne activité :</i>	• Pas de sélection	14 sur 18
<i>Niveau de sociabilité :</i>	• Pas de sélection	11 sur 17
	• Très fort (facile de contact)	4 sur 17
	• Moyen	4 sur 17
<i>Niveau d'activité :</i>	• Pas de sélection	12 sur 17
	• Actif	4 sur 17
<i>Autres critères :</i>	• Habitant du quartier	6 sur 9
	• Habitant d'une autre zone géographique déterminée	3 sur 9

**tableau 19**

**Nombre de critères par organisation pour le choix du groupe cible<sup>326</sup>**

<b>Nombre de critères</b>	<b>Aucun</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>Plusieurs</b>
Nombre d'organisations	3	5	3	7

**tableau 20**

3.2.1.3.4 L'influence des participants sur les activités

L'avant dernière question, « avec quels moyens les personnes âgées participantes influencent-elles le déroulement des activités/projets ? », porte sur le rôle que sont sensés jouer les participants aux activités. Le tableau 21 montre les résultats : dans la moitié des organisations il y a des projets conçus sans la participation des personnes âgées. Dans 8 organisations sur 16 il y a des activités développées avec le concours des participants et dans 5 organisations sur 16, il y a des activités développées par les participants eux-mêmes. Les autres réponses indiquent la sensibilité des organisations à prendre en compte l'avis des participants. On note que le cadre de l'activité peut être changé uniquement dans 3 organisations sur 16. Le contenu et l'activité peuvent être changé dans 7 organisations sur 16.

<sup>326</sup> Pour les détails des résultats cf. pp. 142 – 143

Les activités / les projets ...	Nombre
... ont été conçus spécialement pour le groupe cible (les personnes âgées participant)	8 sur 16
... ont été développés avec le concours des participants âgés	8 sur 16
... ont été développés par les participants âgés	5 sur 16
... peuvent être changés à n'importe quel moment selon les besoins exprimés par les participants âgés	7 sur 16
... se font dans un cadre pouvant être modifié à la demande des participants	3 sur 16
Le contenu des activités / des projets peut être changé sur demande des participants âgés	7 sur 16

**tableau 21**

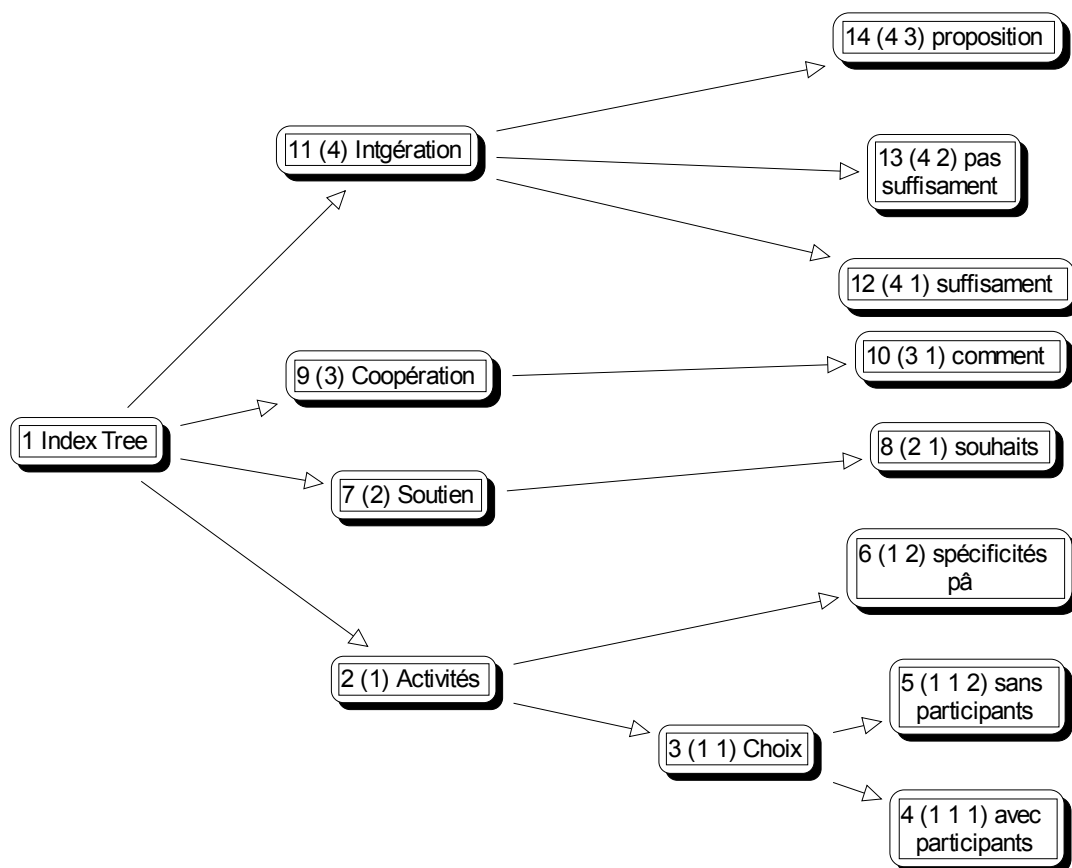
La question 13, portant sur le mode d'évaluation des activités, indique que 8 organisations sur 14 n'évaluent pas leurs activités. Six organisations sur 14 pratiquent un contrôle de qualité et les participants y sont associés dans quatre d'entre elles. Une organisation a par ailleurs joint un document sur l'évaluation au questionnaire.

La présentation des résultats a été faite ici de manière descriptive dans l'ordre donné par le questionnaire. L'interprétation de ces données est décrite après la présentation des résultats des interviews.

### 3.2.2 Interviews

Les interviews semi-directives ont servi à approfondir les réponses au questionnaire sur les activités et le choix des méthodes, ainsi que sur la coopération et les besoins de soutien. La troisième question de la grille d'entretien<sup>327</sup> porte sur l'intégration et vise à recenser les propositions des structures, retenues pour leur qualité affichée dans les questionnaires. Les réponses ont été très intéressantes, notamment quand les mêmes personnes ont répondu à la fois au questionnaire et au téléphone, ce qui fut le cas dans 8 interviews sur 10. Les résultats des interviews sont présentés ci-dessous dans l'ordre des thèmes abordées, à savoir, les activités, la coopération, le soutien et les propositions pour l'intégration des personnes âgées.

<sup>327</sup> cf. p. 76 et la grille d'entretien pour les interviews semi-directives pp. 134 – 135



**diagramme 2**

L'évaluation a été réalisée à l'aide d'un logiciel d'analyse qualitative de texte<sup>328</sup>, permettant une catégorisation libre des parties de textes définies. Le diagramme 2, p. 91 visualise le schéma des catégories construites pour l'analyse. Les réponses à la première question, concernant la participation des personnes âgées dans les activités, ont pu être attribuées dans la catégorie « choix » ou si possible directement dans les catégories « sans participant » ou « avec participants ». La catégorie « spécificités pâ » regroupe des parties de texte répondant aux questions : à quoi faut-il penser quand on travaille avec les personnes âgées et connaissez-vous des méthodes spécifiques ? L'analyse des réponses dans cette catégorie a pu se faire sans catégorisation supplémentaire du fait de la taille réduite de l'échantillon. L'évaluation des autres catégories a été effectuée de manière analogue. La présentation des résultats est donnée dans un premier temps sans interprétation, afin de permettre au lecteur de se

<sup>328</sup> cf. également note en bas de page 307, p. 78

faire sa propre opinion. Les commentaires sur les résultats suivent à partir de la page 97.

### 3.2.2.1 *Le choix des activités et les méthodes de travail*

Les activités sont choisies, au moins partiellement, dans 7 organisations sur 10 sans la collaboration des participants. Les deux exemples suivants montrent les extraits<sup>329</sup> de texte des interviews 03 et 13, la première faisant participer les personnes âgées au choix de l'activité et la deuxième ne les laissant pas participer.

**Depuis peu nous avons un comité de personnes âgées ; elles ont organisé des élections pour élire des représentants auprès du centre socio-culturel.**

**Les activités se créent sur demande des personnes âgées, par exemple celles qui n'ont pas envie de jouer aux cartes mais aimeraient bien participer au club sont en train de monter des activités bricolage avec moi.**

```
+++ ON-LINE DOCUMENT: 03.txt
+++ Retrieval for this document: 15 units out of 66, = 23%
* Question 1 : Activités (objectifs, méthodes)
++ Text units 13-21
```

**Les activités sont choisies par le conseil scientifique universitaire, le CA et les commissions.**

```
+++ ON-LINE DOCUMENT: 13.txt
+++ Retrieval for this document: 3 units out of 47, = 6.4%
* Question 1 : Activités (objectifs, méthodes)
++ Text units 10-12
```

La quasi-totalité des interviewés (9 sur 10) s'est prononcé de manière congruente : ils pensent que le travail nécessite des « *connaissances du public* » et de « *l'écoute* ». Ces deux éléments clés sont présentés par un exemple pour chacun : le premier montre une stratégie tout à fait intéressante pour l'acquisition des compétences dans le travail avec des personnes âgées ; le deuxième exemple mentionne un aspect fortement lié à l'écoute : la nécessité d'investir du temps.

**Quand on travaille avec des personnes âgées, il faut avoir les compétences, connaître les besoins et les problèmes. Nous sommes en partenariat avec d'autres organisations qui ont ces compétences.**

```
+++ ON-LINE DOCUMENT: 17.txt
+++ Retrieval for this document: 5 units out of 45, = 11%
* Question 1 : Activités (objectifs, méthodes)
++ Text units 15-19
```

---

<sup>329</sup> Les indications sous les citations émanent du logiciel QSR NUD.IST et permettent l'identification de l'extrait de texte choisi, par rapport à l'interview (« +++ ON-LINE DOCUMENT: ?? .txt »), au nombre d'unités de texte sélectionnées dans le document (« +++ Retrieval for this document: ? units out of ??, = ???% »), à la question à laquelle se réfèrent les unités de texte choisies (« \* Question ? : ») et aux numéros précis des unités de texte choisies (« ++ Text units ??- ?? »)

**Quand elles [les personnes âgées] racontent, elles prennent des chemins de traverses multiples ; beaucoup de richesse, il faut plus de temps.**  
+++ ON-LINE DOCUMENT: 26.txt  
+++ Retrieval for this document: 4 units out of 32, = 12%  
\* Question 1 : Activités (objectifs, méthodes)  
++ Text units 12-15

Les activités ne sont ainsi pas systématiquement co-crées par les personnes âgées participantes, mais les interviewés sont unanimes dans l'opinion que le travail social avec les personnes âgées nécessite des compétences particulières, notamment la connaissance du public.

### *3.2.2.2 Les souhaits par rapport au soutien et la coopération*

Les réponses à la question six du questionnaire<sup>330</sup> ont été déjà claires et elles se confirment dans les interviews : les organisations souhaitent presque toutes du soutien. Celui-ci peut prendre la forme de financement et de locaux mais également d'aide à la coordination, car c'est une fonction qui est effectivement souhaitée mais qui ne peut souvent pas être réalisée avec le personnel ou les bénévoles existants.

**Nous n'avons pas de collaboration. Ça pourrait être très bien : soutien dans le domaine de la coopération.**  
+++ ON-LINE DOCUMENT: 14.txt  
+++ Retrieval for this document: 9 units out of 44, = 20%  
\* Question 2 : soutien/coopération (mutuel)  
++ Text units 27-35

**Du soutien financier manque pour pouvoir monter des projets, ou bien une personne qui s'occupe de ça, comme les animateurs jeunes, un animateur personnes âgées. Ça serait un interlocuteur privilégié pour les personnes âgées, une personne-ressource. Des moyens humains font souvent défaut.**  
+++ ON-LINE DOCUMENT: 17.txt  
+++ Retrieval for this document: 7 units out of 45, = 16%  
\* Question 2 : soutien/coopération (mutuel)  
++ Text units 26-32

Les deux exemples émanent d'interviews avec des professionnels et montrent leurs souhaits en termes de soutien et de financement de postes. Les souhaits exprimés par les organisations ayant uniquement des bénévoles ne portent pas sur des postes mais sur du soutien financier en vue d'activités et de projets concrets et sur des locaux.

La coopération est souhaitée par 8 interviewés sur dix, dont certains travaillent sur des projets concrets comme le montre les deux extraits d'interviews :

---

<sup>330</sup> cf. graphique 4, p. 83

**Nous sommes en train de monter une coopération avec la maison des aînées pour le programme Eureka.**

+++ ON-LINE DOCUMENT: 03.txt  
+++ Retrieval for this document: 9 units out of 66, = 14%  
\* Question 2 : soutien/coopération (mutuel)  
++ Text units 43-51

**Notre association a beaucoup de contacts par exemple avec les amies de la nature : nous organisons des marches populaires, des cueillettes de champignon ou de tisane etc., elles aiment bien ça.**

+++ ON-LINE DOCUMENT: 06.txt  
+++ Retrieval for this document: 7 units out of 69, = 10%  
\* Question 2 : soutien/coopération (mutuel)  
++ Text units 40-46

La conscience de vouloir faire partager ses propres valeurs dans une collaboration facilite la coopération. Ces ressources dépendent bien évidemment de la taille et de l'ampleur de l'organisation. Le texte suivant est un extrait de l'interview réalisée avec le représentant d'un centre socioculturel.

**Nous, on a des locaux, des bénévoles, de l'expérience à mettre à disposition dans un partenariat avec par exemple la maison de retraite. La coopération est importante.**

+++ ON-LINE DOCUMENT: 17.txt  
+++ Retrieval for this document: 4 units out of 45, = 8.9%  
\* Question 2 : soutien/coopération (mutuel)  
++ Text units 33-36

Toutes les organisations du domaine ne disposent bien évidemment pas de ressources aussi conséquentes que des locaux par exemple. Mais la connaissance du public constitue également une ressource, et les organisations comme les clubs du troisième âge, disposant de moins de moyens, réunissent avant tout des informations de premier ordre sur le public. Ces informations peuvent être mises à disposition d'un partenaire dans une collaboration. La majorité des interviewés souligne néanmoins que la coopération n'est pas facile ou comme le dit un président-bénévole : « *Fédérer est difficile. Il faut être idéaliste* ».

### **3.2.2.3 Les propositions pour l'intégration des personnes âgées**

La question vise à découvrir la perception qu'ont les interviewés de la problématique de l'intégration des personnes âgées en tant que telle. Elle est jugée insuffisante par 7 interviewés sur 10 comme le montre l'exemple suivant :

**On doit faire beaucoup plus pour l'adaptation (intégration) des personnes âgées qu'organiser les fêtes de Noël.**

+++ ON-LINE DOCUMENT: 06.txt  
+++ Retrieval for this document: 3 units out of 69, = 4.3%  
\* Question 3 : Propositions pour l'intégration  
++ Text units 53-55

Mais il faut ajouter que ce sont surtout les bénévoles interviewés qui se sont exprimés aussi clairement. Les professionnels avançaient généralement des formulations plus conciliantes tout en mettant en avant les efforts existants. Un interviewé a fait appel à la responsabilité des concernés eux-mêmes ; un autre relie l'intégration à la situation financière.

**Je ne sais pas s'ils sont suffisamment intégrés, je ne peux pas me mettre à leur place. Nous avons peut-être tendance à dire, qu'ils sont suffisamment intégrés, mais ... Il ne faut pas non plus attendre tout des autres.**

+++ ON-LINE DOCUMENT: 22.txt  
+++ Retrieval for this document: 5 units out of 49, = 10%  
\* Question 3 : Propositions pour  
++ Text units 37-41

**Il faut intégrer les personnes âgées davantage. C'est aussi une question financière, beaucoup de personnes âgées ont un revenu faible. Elles se replient.**

+++ ON-LINE DOCUMENT: 21.txt  
+++ Retrieval for this document: 4 units out of 49, = 8.2%  
\* Question 3 : Propositions pour l'intégration  
++ Text units 35-38

Une personne bénévole interviewée a transmis son questionnaire quant au mot « intégration » en général :

**Je n'aime pas le mot intégration - ça choque, c'est comme un coup de marteau - je préfère adaptation.**

+++ ON-LINE DOCUMENT: 06.txt  
+++ Retrieval for this document: 3 units out of 69, = 4.3%  
\* Question 3 : Propositions pour l'intégration  
++ Text units 50-52

Mais l'intégration en tant que notion est pour une large majorité des interviewés un critère important et 8 organisations sur 10 proposent des actions concrètes. Les propositions touchent essentiellement l'intergénérationnel et la place qui est accordée aux personnes âgées dans notre société :

**Les vieux cherchent de l'intergénérationnelle, comme dans les familles, mais il ne leur faut pas vraiment la famille.**

+++ ON-LINE DOCUMENT: 06.txt  
+++ Retrieval for this document: 5 units out of 69, = 7.2%  
\* Question 3 : Propositions pour l'intégration  
++ Text units 62-66

**Il faudrait travailler sur la place qu'elles ont dans notre société.  
Transmission du savoir, intergénérationnel.**  
+++ ON-LINE DOCUMENT: 14.txt  
+++ Retrieval for this document: 3 units out of 44, = 6.8%  
\* Question 3 : Propositions pour l'intégration  
++ Text units 41-43

Et même si ce n'est pas toujours facile, l'investissement en vaut la peine, à condition que l'expérience intergénérationnelle soit accompagnée, afin de pouvoir gérer des situations conflictuelles et problématiques, notamment dans la phase de démarrage du projet intergénérationnel :

**Notre projet intergénérationnel était difficile au début parce que les personnes âgées avaient peur des jeunes, mais maintenant quand elles les connaissent ça va très bien.**  
+++ ON-LINE DOCUMENT: 21.txt  
+++ Retrieval for this document: 11 units out of 49, = 22%  
\* Question 1 : Activités (objectifs, méthodes)  
++ Text units 15-19

Un des interviewés plaide en faveur de la publicité afin de promouvoir l'intégration, notamment pour les clubs du troisième âge. Un autre interviewé propose la création de mouvements pour la défense des intérêts des personnes âgées. Il rappelle en même temps que la société doit s'organiser de telle manière, que les personnes âgées puissent effectivement occuper une place.

**C'est nécessaire d'intégrer davantage, faut intégrer dans les clubs.  
Faire de la publicité.**  
+++ ON-LINE DOCUMENT: 24.txt  
+++ Retrieval for this document: 4 units out of 37, = 11%  
\* Question 3 : Propositions pour l'intégration  
++ Text units 31-34

**On peut créer des mouvements pour les personnes âgées pour la défense de leurs intérêts. Les personnes âgées sont les nouveaux assistés et perdent d'autant plus leur autonomie, il faut en sortir, il faut travailler davantage envers l'indépendance et l'autonomie. Chacun doit avoir sa place dans la société mais il faut aussi la lui donner ou plutôt lui laisser prendre sa place.**  
+++ ON-LINE DOCUMENT: 25.txt  
+++ Retrieval for this document: 10 units out of 50, = 20%  
\* Question 3 : Propositions pour l'intégration  
++ Text units 40-49:

En ce qui concerne l'intégration, une nette majorité pense qu'il faut augmenter les efforts et propose un travail sur le statut des personnes âgées. Les efforts portent essentiellement sur des pratiques intergénérationnelles et la création de places par et pour les personnes âgées dans notre société.

Ce chapitre comporte la présentation des données émanant des interviews et des questionnaires. Elle est dans un premier temps descriptive, afin de permettre aux lecteurs de découvrir les résultats de la façon la plus neutre possible. Le prochain chapitre comporte par contre l'analyse des résultats en rapport avec les aspects théoriques et empiriques de la première partie de ce mémoire<sup>331</sup>, ainsi que le lien avec les éléments méthodologiques de l'enquête, à savoir les hypothèses de départ<sup>332</sup>.

### **3.3 Analyse des résultats**

Après la description de la méthodologie et la présentation des données brutes, ce chapitre est consacré à l'analyse des résultats. Il s'agit, dans un premier temps, de rassembler les données des deux instruments d'enquête afin de les comparer et de les interpréter à l'aide d'éléments théoriques de la première partie du mémoire<sup>333</sup>. Dans un deuxième temps, ces interprétations servent à la vérification de la question de départ ainsi qu'à la vérification et la reconsidération des hypothèses. Elles permettent également une appréciation critique de la qualité de cette enquête.

#### **3.3.1 Interprétation des résultats**

Dans ce chapitre, sont interprétées les données se basant sur les résultats issus du questionnaire<sup>334</sup> et des interviews semi-directives<sup>335</sup>. Les données ont été tout d'abord présentées de manière factuelle pour permettre aux lecteurs de les découvrir de la manière la plus neutre possible. La deuxième étape consiste maintenant à comparer les données des deux instruments et à procéder à leur interprétation à l'aide des aspects théoriques et empiriques de la première partie de ce mémoire. L'objectif consiste à trouver des réponses aux questions centrales de l'enquête, à savoir, comment se fait l'intégration des personnes âgées à la vie sociale en milieu urbain.

##### *3.3.1.1 Le profil des organisations*

Les organisations ayant participé à l'enquête sont, à une exception près, des associations<sup>336</sup>. Cette enquête n'a probablement pas pu recenser l'ensemble des

---

<sup>331</sup> cf. pp. 11-67

<sup>332</sup> cf. p. 7

<sup>333</sup> cf. pp. 11-67

<sup>334</sup> cf. à partir de la page 78 pour les données.

<sup>335</sup> Cf. à partir de la page 90 pour les données.

<sup>336</sup> Il faut ajouter, que sur les 69 organisations invitées à participer à l'enquête à travers le questionnaire, uniquement 7 ne sont pas des associations, cf. p. 80 et cf. également notes en bas de page nos 310, p. 80 et 311, p. 80.

services proposés en faveur de l'intégration sociale des personnes âgées<sup>337</sup>. Mais l'échantillon s'est constitué à partir de brochures distribuées par la ville<sup>338</sup> à grande échelle aux personnes âgées. Ces brochures indiquent visiblement avant tout des organisations de type associatif. On peut ainsi se permettre de conclure, que malgré la faiblesse statistique des chiffres, il y a une forte probabilité, que les principales organisations œuvrant dans les quartiers de la ville pour l'intégration des personnes âgées soient majoritairement des associations.

En terme d'intergénérationnel, il semble intéressant de remarquer, que 11 organisations sur 18 travaillent avec d'autres publics et disposent ainsi d'un potentiel intergénérationnel important et facile d'accès. Quant à l'implication des personnes âgées dans la gestion des activités, on constate que c'est le cas dans 10 organisations sur 18 alors que 11 sur 18 fonctionnent avec des salariés. Seules 4 associations disposent à la fois de salariés et de bénévoles âgés pour la gestion des activités pour personnes âgées<sup>339</sup>. Avec les mêmes réserves énoncées ci-dessus quant à la fiabilité de l'échantillon, on peut constater que disposer de salariés ne favorise pas l'implication des bénévoles âgés, d'autant plus que dans 9 organisations sur 11 avec des salariés, on trouve des bénévoles 'non-âgés'.

#### 3.3.1.1.1 La coopération, le financement et autres soutiens

Les réponses du questionnaire<sup>340</sup> et des interviews<sup>341</sup> sont tout à fait concordantes sur ce point : La grande majorité des organisations souhaite la coopération et la pratique déjà. Mais les organisations la juge en même temps « difficile » et ne peuvent pas l'assurer de manière continue. Elles souhaitent recevoir du soutien dans ce domaine.

Une des conditions importantes pour la réussite de la coopération semble être la connaissance et la conscience de ses propres compétences et ressources en tant qu'organisation. Ainsi, les associations, ayant peu de moyens financiers, pas de salariés ou de locaux propres, comme c'est le cas pour la plus grande partie des « clubs » ont en revanche une bonne « connaissance du public ». Cela fait d'elle des partenaires précieux pour la coopération avec des organisations qui ont besoin de ce

---

<sup>337</sup> Cf. également « Les lacunes et limites de l'enquête », p. 108

<sup>338</sup> cf. note en bas de page no 295, p. 73

<sup>339</sup> cf. p. 81

<sup>340</sup> cf. p. 83

<sup>341</sup> cf. 93-94

transfert de compétence et de savoir faire. Cela semble important, notamment pour les projets à caractère intergénérationnel<sup>342</sup>.

Une part importante des organisations (15 sur 18) disposent également de subventions provenant, dans la majorité des cas, de la ville<sup>343</sup>. Ce fait est sans doute lié à la provenance des adresses de l'échantillon, à savoir, les organisations citées dans une brochure de la ville à l'attention des personnes âgées. Mais cela montre aussi que la ville est effectivement un financeur important dans ce domaine, ce qui confirme le rôle important que joue cette collectivité locale dans l'intégration des personnes âgées<sup>344</sup>. Les résultats montrent également que les organisations ayant reçu des subventions répondent en général aux questions sur la méthodologie<sup>345</sup>.

Sans pouvoir en tirer de conclusions générales du fait de l'échantillon insuffisant, on peut tout de même constater que les organisations bénéficiaires de subventions semblent faire un travail méthodologique et professionnel. Reste la question de savoir, si les organisations sont méthodologiquement mieux armées parce qu'elles reçoivent des subventions ou si elles reçoivent des subventions parce qu'elles réalisent un travail de qualité.

Les souhaits des organisations en terme de soutien varient selon si les organisations disposent déjà de salariés ou ne fonctionnent qu'avec des bénévoles. Si les premières s'intéressent plus à des financements de postes spécifiques pour les activités en faveur des personnes âgées, les autres souhaitent surtout un financement d'activités concrètes et de projets. Les différences sont évidentes et émanent de l'orientation stratégique des unes et des autres, qui – comme démontré plus haut – peuvent être complémentaires et prédestinent à une coopération.

#### 3.3.1.1.2 L'intégration des personnes âgées

Les interviews l'ont montré<sup>346</sup>, l'intégration des personnes âgées est jugée insuffisante par la majorité des interviewés. Il faut tout de même ajouter que ce jugement a été plus clair chez les personnes âgées bénévoles que chez les professionnels. Cette différence peut venir du fait que les professionnels ont répondu à cette troisième

---

<sup>342</sup> cf. p. 29

<sup>343</sup> cf. graphique 3, p. 82 et graphique 4, p. 83

<sup>344</sup> cf. pp. 25-30

<sup>345</sup> cf. p. 86

<sup>346</sup> cf. p. 94

question de la grille d'interview en fonction de leur propre activité. Ainsi, ils auraient jugé avant tout leur propre prestation. Mais il s'agit d'une simple supposition, d'autant plus que l'échantillon est trop petit pour en tirer des conclusions fiables. Il reste néanmoins que la majorité des interviewés plaide pour plus d'effort en termes d'intégration pour dépasser la simple organisation de fêtes de Noël.

Les propositions pour réaliser cet objectif s'orientent essentiellement sur deux axes : le développement d'activités intergénérationnelles et la place des personnes âgées dans la société. La place ne peut pas être simplement donnée, les personnes âgées doivent s'investir et la société doit également s'organiser de manière à ce qu'elles puissent occuper réellement cette place. Cette question a été notamment développée dans le chapitre de la socialisation tertiaire et se voit ainsi confirmée par les résultats de l'enquête.

En ce qui concerne l'intergénérationnel, il a été démontré plus haut que différentes organisations, disposent de ressources dans ce domaine. Mais il a été aussi mentionné qu'il s'agit d'un travail difficile qui exige une bonne connaissance du public et que par conséquent une coopération entre les organisations s'avèrerait fructueuse.

### 3.3.1.2 Les caractéristiques méthodologiques des activités proposées

Après le constat que la large majorité des organisations ayant répondu au questionnaire sont des associations, on remarque ici que les activités proposées s'inscrivent fortement dans le cadre de la « *retraite conviviale* » et pour une moindre partie dans celui de la « *retraite-loisirs* »<sup>347</sup>. Ce n'est pas un hasard, car selon la typologie d'Attias-Donfut, la « *retraite conviviale* » englobe effectivement les activités des clubs du troisième âge, de par le choix de l'échantillon, fortement représentés dans l'enquête. Il faut tout de même remarquer que ces deux types de retraite ne sont représentatifs que pour la moitié des retraités<sup>348</sup>.

On constate également que l'offre semble assez traditionnelle avec, par exemple, les jeux de société ou des thés dansants. Le graphique 2<sup>349</sup> montre que les trois activités

<sup>347</sup> cf. tableau 13, p. 55

<sup>348</sup> cf. op. cit. Attias-Donfut C., Delbès C., et alli, 1989, Paris, pp. 184-192 et op. cit. Paillat 1989, pp. 223-261

<sup>349</sup> cf. p. 80

arrivant en tête sont les « loisirs stationnaires », les « loisirs mobiles » et les « fêtes ». Ce qu'Attias-Donfut appelle les « *activités nouvelles* » se trouvent au mieux représentées dans « culture », « participation », « prévention » et « sport ». Les activités proposées s'orientent ainsi fortement sur la « *retraite conviviale* ». Les indications sur les orientations méthodologiques confirment cette orientation au moins partiellement<sup>350</sup>. Malgré la large absence de sélection du « niveau de sociabilité »<sup>351</sup>, on constate que les réponses « fort » et « moyen » ont été indiquées 4 fois alors que « faible, difficulté à entrer en contact » a été côché par seulement deux associations sur 17. On peut imaginer que les activités recensées ne sont pas particulièrement prévues et conçues pour des personnes de contact difficile.

L'interprétation semble ainsi justifiée : la très grande majorité des activités s'adresse de manière directe ou implicite aux personnes âgées appartenant au groupe de « *retraite conviviale* » et partiellement de « *retraite loisir* » et représentant à peine la moitié des retraités. Toutes celles faisant partie du groupe des « *retraite intimiste* », « *retraite retranchée* » ou même « *retraite abandon* » auront probablement du mal à être incitées par les propositions des organisations analysées. La « *retraite revendication* » est un autre type de retraite quasiment inexistant dans les activités de l'échantillon, à une exception près.

#### 3.3.1.2.1 Objectifs

Les résultats de l'enquête confirment les affirmations de la première partie du mémoire : le lien social compte parmi les finalités principales de toutes les interventions géragogiques<sup>352</sup>. Ainsi le graphique 5<sup>353</sup> montre que la « rencontre sociale » est présentée majoritairement parmi les objectifs. La deuxième place revient aux objectifs « activités ludiques » qui sont fortement liés à la « *retraite conviviale* »<sup>354</sup>.

L'objectif « entretien des fonctions » est indiqué neuf fois et, étant très proche de la « prévention », nommé 7 fois, on pourrait être tenté de croire que les résultats se croisent. Mais seuls trois associations ont indiqué les deux objectifs à la fois. On peut alors supposer, qu'il y a différentes représentations en terme de prévention, ce qui peut

<sup>350</sup> cf. tableau 19, p. 89

<sup>351</sup> 11 organisations sur 17 mentionnent « pas de sélection »

<sup>352</sup> cf. « Les domaines d'application et les buts de la géragogie », p. 63

<sup>353</sup> cf. p. 85

<sup>354</sup> cf. tableau 13, p. 55

indiquer une hétérogénéité parmi les personnes œuvrant dans ce domaine. Il est par ailleurs remarquable que le score de l'objectif « prévention »<sup>355</sup> s'approche de près de celui de l'objectif « rencontre sociale », ce qui peut indiquer une sensibilisation sur l'importance de la prévention. Cela peut confirmer le succès des programmes de prévention, initiés notamment par la MSA<sup>356</sup>.

L'objectif « apprendre » est pris en compte par sept organisations, le « développement de la personnalité » par quatre et l'« incitation à des activités citoyennes » par trois. Ces résultats restent relativement faibles par rapport au 29 pour cent que représente la « retraite-loisir <sup>357</sup> », style qui semble se rapprocher de l'objectif apprendre.

On constate également le très faible score des objectifs « autodétermination », « activités revendicatives » et « travail biographique »<sup>358</sup>. Cela ne veut pas forcément dire que ces fonctions ne sont pas partiellement remplies par les activités, mais elles ne sont pas affichées comme telles. On peut ainsi conclure qu'il y a fort à penser que la lutte contre l'âgisme et pour une meilleure image des personnes âgées dans la société ne fait pas partie des objectifs affichés de la plus grande partie des organisations ayant participé à l'enquête<sup>359</sup>.

#### 3.3.1.2.2 Les méthodes

Le questionnaire a apporté des informations relativement claires sur l'organisation méthodologique des activités. Elles permettent ainsi la construction d'un profil type des activités des organisations ayant participé à l'enquête<sup>360</sup>. On constate que le groupe restreint est la configuration la plus appliquée et que la cadence largement préférée est « régulier ». Comme mentionné ci-dessus en début de chapitre, cela confirme l'orientation des activités sur le type « *retraite conviviale* » et de « *retraite-loisirs* »<sup>361</sup>. Toutes les personnes âgées, ne pouvant ou ne souhaitant pas assumer une présence

---

<sup>355</sup> égale la somme entre prévention et entretien de fonction, moins les trois institutions qui ont côché les deux.

<sup>356</sup> Cf. Pac Eureka et Equilibre, p. 28

<sup>357</sup> cf. ci-dessus et cf. tableau 13, p. 55 et cf. op. cit. Attias-Donfut C. 1989, pp. 184-192

<sup>358</sup> Un questionnaire a proposé d'ajouter l'objectif « valorisation du savoir faire ». C'est effectivement un objectif important qui aurait pu figurer parmi les réponses proposées proches de l'objectif « travail biographique ».

<sup>359</sup> cf. « L'âgisme », p. 39-51

<sup>360</sup> cf. tableau 18, p. 87

<sup>361</sup> cf. tableau 13, p. 55

régulière<sup>362</sup> auront probablement des difficultés à s'intégrer dans ces activités. Il en va de même pour celles qui ne souhaitent pas participer à des activités en groupe restreint.

Un autre aspect est la possibilité pour les participants d'influencer activement la structuration méthodologique des activités<sup>363</sup> : la moitié des organisations indique avoir, entre autre, conçu les activités spécialement pour le groupe cible, ce qui exclut implicitement les participants. Une autre moitié par contre indique avoir développé les activités avec le concours des participants. Le résultat partagé montre que le principe de l'intégration des participants dès les premières phases du projet d'activité est partiellement répandu. Les autres réponses, indiquant la volonté d'intégrer les participants dans le développement des activités, sont également encourageantes et confirment les principes participatifs de la Géragogie<sup>364</sup>.

Se basant sur les résultats de cette enquête on peut également être amené à supposer, que la construction méthodologique, sur un plan didactique, n'est pas faite de manière systématique. Dix organisations sur 18 ont indiqué les « catégories » des activités et seulement sept parmi elles utilisent des « outils ». Il aurait été pourtant possible de placer les activités dans les catégories proposées, et il y a une forte chance que très peu d'activités puissent réellement se passer d'outils<sup>365</sup>. J'en déduis que ces questions ont dû être trop techniques, ce qui peut être interprété comme l'indice d'une faiblesse méthodologique chez les organisations. L'analyse ci-dessous des questions relatives aux groupes cibles renforce cette interprétation. Mais il faut ajouter – de nouveau – que l'échantillon ne permet pas de tirer des conclusions de manière représentative.

### 3.3.1.2.3 Le public

---

<sup>362</sup> les personnes possédant une maison de vacances et passant plusieurs mois par année dans leur résidence secondaire, ou les personnes âgées ayant de la famille (petits enfants) dans une autre ville et leur rendent visite pour plusieurs jours.

<sup>363</sup> cf. tableau 21, p. 90

<sup>364</sup> cf. p. 65

<sup>365</sup> parmi les activités des organisations n'ayant pas répondu à la question ou ayant indiqué « sans outils » se trouvent des activités nécessitant impérativement des outils pour être exercées comme : après-midi café et cartes, tournois de belote, activités manuelle, jeux de société ou activités bricolage. Cf également la note en bas de page n° 323, p. 87

La reconnaissance de l'importance de la connaissance des personnes âgées fait en général l'unanimité parmi les personnes interviewées et permet de conclure que les interviewés sont conscients que l'intégration des personnes âgées nécessite l'adaptation des méthodes et notamment un processus d'apprentissage de la part des responsables. Suivant cette logique, il a été proposée une coopération avec des organisations possédant ces connaissances.

Les questions sur le profil du public sont intéressantes car les personnes âgées représentent un groupe extrêmement hétérogène. Du point de vue de l'âge, le groupe s'étale sur plus de quatre dizaines d'années<sup>366</sup>, mais ce sont surtout les biographies individuellement différentes et inconditionnellement personnelles qui font du vieillissement un processus éminemment multifactoriel<sup>367</sup>.

Ainsi il apparaît que les groupes cibles ont été définis de manière rudimentaire par les organisations<sup>368</sup>. Il semble pourtant impossible de concevoir une activité, sur un plan méthodologique, sans définir plusieurs caractéristiques du groupe cible, comme l'état de santé, le niveau de sociabilité ou le niveau d'activité. En l'absence de définition intentionnelle du groupe cible, le choix du public se fait sur le choix de l'activité, des objectifs et des méthodes. Il y a ainsi automatiquement un grand nombre de personnes qui est exclu de fait des activités de part leur dépendance physique ou psychique, leur difficulté à entrer en contact ou leur niveau d'activité faible.

Dans les réponses aux questionnaires seules 5 organisations sur 17 exigent par exemple une indépendance psychique, mais il semble assez évident que ce critère est la condition sine qua non d'un grand nombre d'activités proposées. On pourrait y voir une volonté des responsables de laisser les activités ouvertes au plus grand nombre. Sur un plan humain, c'est compréhensible. En vue de l'intégration d'un grand nombre de personnes âgées, cette ouverture trompeuse peut brouiller la réalité qui, à travers cette étude, semble indiquer que les activités proposées aux personnes âgées s'adressent essentiellement à un profil d'utilisateurs relativement restreint.

---

<sup>366</sup> passage à la retraite aux alentours de 60 ans et espérance de vie allant pour certaines personnes au-delà de 100 ans.

<sup>367</sup> Cf. p. 52

<sup>368</sup> cf. tableau 19, p. 89

### 3.3.2 La question de départ et les hypothèses

Les bases de l'enquête ont été définies et présentées dans l'introduction. Ainsi, il ne s'agit pas uniquement de les répéter mais de les analyser à partir des résultats obtenus et présentés dans les chapitres précédents.

#### **Question de départ :**

Quels sont les institutions, services et dispositifs socio-éducatifs mis en place, subventionnés ou coordonnés par les différents intervenants associatifs, politiques et administratifs (commune/ville, intercommunalité, département, région) à Strasbourg pour assurer l'intégration et la prévention de l'isolement des personnes âgées.

L'enquête a permis d'avoir une idée sur les organisations chargées de l'intégration et de la prévention<sup>369</sup> : l'écrasante majorité de l'échantillon représente des associations majoritairement subventionnées par la ville. Mais il faut ajouter, que l'échantillon était limité à 69 organisations figurant dans une brochure officielle de la ville<sup>370</sup> et aux associations de quartier obtenues par l'intermédiaire de la maison des associations de Strasbourg. L'échantillon représente ainsi surtout une sélection de la ville. Il s'agit avant tout de « clubs du troisième âge » qui attirent selon une étude environ 15% des personnes âgées<sup>371</sup>.

Par ailleurs il n'était pas possible de détecter, parmi les différentes organisations et administrations contactées au cours des travaux de ce mémoire, une stratégie conséquente et systématique permettant d'assurer l'intégration et la prévention de l'isolement des personnes âgées. Les seules informations allant dans ce sens émanent de la Mutuelle MSA, qui a mis en place plusieurs activités exemplaires en terme de prévention<sup>372</sup>. Plus conséquent mais encore théorique, le nouveau plan gérontologique du Conseil Général du Bas-Rhin est actuellement en cours d'élaboration et prévoit la création d'un « guichet unique », chargé de l'accueil et de l'information de toutes les personnes et organismes intéressés et concernés par l'intégration des personnes âgées et la prévention<sup>373</sup>.

---

<sup>369</sup> cf. également p. 27

<sup>370</sup> cf. notes en bas de page n° 295 p. 73

<sup>371</sup> cf. tableau 14, p. 57

<sup>372</sup> cf. notes en bas de page n° 96 et 97, p. 28

On peut constater que les résultats obtenus confirment tendanciellement les trois hypothèses avec tout de même des nuances.

### **Hypothèse 1 :**

Il y a une multitude d'offres visant l'intégration des personnes âgées et pouvant être attribuées au domaine du travail socio-éducatif, mais elles ne sont ni coordonnées ni interconnectées.

Les activités proposées sont effectivement assez variées et comportent certains aspects d'activités socio-éducatives<sup>374</sup>, mais il faut également ajouter que les offres ne touchent thématiquement que la moitié des personnes âgées, si l'on en croit une étude sur les différents comportements et besoins des personnes âgées<sup>375</sup>. Se basant sur les résultats de l'enquête, on peut dire qu'une grande partie des personnes âgées, consultant la brochure officielle de la Ville de Strasbourg, n'y trouverait donc aucune adresse à leur convenance.

Les questionnaires et les interviews ont également confirmé que les activités ne sont ni coordonnées, ni interconnectées mais que la coopération avec d'autres organisations est souhaitée par un grand nombre de responsables ayant participé à l'enquête.

### **Hypothèse 2 :**

La majorité des prestataires vise plus à satisfaire le côté loisirs et consommation (divertissement, amusement) que le côté citoyen (participation démocratique, autogestion, autodétermination, développement de la personnalité).

L'enquête confirme majoritairement cette hypothèse. Un grand nombre de réponses indique effectivement avant tout une orientation en faveur des loisirs et de la consommation<sup>376</sup>. On peut se demander si les personnes âgées ne seraient pas plus ouvertes aux activités qui s'inscrivent davantage dans une logique citoyenne. Mais l'analyse des documents de la ville et notamment la brochure, ayant servi de critère

---

<sup>373</sup> Le plan étant en cours d'élaboration, il n'était pas possible de recevoir d'informations écrites. Une responsable de service m'a confirmé par téléphone début juin 2002 que le futur plan gérontologique comportera effectivement un volet prévention sous la forme d'un « guichet de proximité » pour le conseil autour des personnes âgées. Il s'agit d'un dispositif pour l'accueil et l'information des personnes âgées et de leur proches ainsi que des professionnels et des organisations concernés par la problématique. Il s'agira d'un centre de ressources avec des « agents d'intégration ». Ces centres s'appuieront sur des collectivités locales, des structures intercommunales etc. et sont en phase avec le dispositif Clic, label 1, (cf. note en bas de page n°87, p. 26).

<sup>374</sup> cf. tableau 18, p. 87 et texte concernant la 3<sup>e</sup> hypothèse.

<sup>375</sup> cf. tableau 13, p. 55

<sup>376</sup> cf. graphique 2, p. 80

principal pour la détermination de l'échantillon, montre qu'il n'existe que très peu de conseils en faveur d'une participation citoyenne.

### **Hypothèse 3 :**

Les méthodes appliquées sont en majorité les mêmes que celles utilisées pour d'autres groupes d'âge: il n'y a pas de méthodologie spécifique dans le travail avec les personnes âgées mais les techniques et les outils sont régulièrement adaptés à l'évolution des exigences du public.

Il est difficile d'analyser cette hypothèse par rapport aux résultats des questionnaires. Le tableau 18<sup>377</sup>, montre que les résultats de la question sur « l'orientation » des activités comportent des aspects nécessitant une méthodologie spécifique comme la « lutte contre l'exclusion des personnes âgées », qui reçoit 12 mentions sur 17. L'autre orientation ayant reçu plus de la moitié des voix « social (gestion de conflits, vivre ensemble etc.) » indique également une volonté spécifique, qui ne confirme pas forcément l'existence d'une méthodologie mais indique la présence d'orientations socio-éducatives. Le faible taux de réponses sur la définition du groupe cible donne pourtant l'impression que la conscience de la spécificité du public ne semble pas encore très répandue.

Dans l'analyse des interviews, les réponses semblent par contre plus claires: plusieurs interviewés ont confirmé l'importance de la connaissance du public pour pouvoir offrir des activités adaptées, et il a été également mentionné que les personnes âgées nécessitent une écoute renforcée. Quant à l'influence des participants sur les activités et la méthodologie, le tableau 21<sup>378</sup>, montre plusieurs mentions indiquant la possibilité de participation des personnes âgées.

On peut constater qu'il a des réponses indiquant effectivement l'existence de méthodologies spécifiques. Il semble y avoir par contre de grandes différences entre les organisations, notamment dans la manière d'intégrer les personnes âgées dans l'adaptation des outils et des techniques.

---

<sup>377</sup> cf. p. 87

<sup>378</sup> cf. p. 90

L'analyse des hypothèses a servi à vérifier les suppositions formulées au début de l'enquête, indiquant ainsi l'évolution du savoir acquis sur le sujet. Il en découle que les deux premières hypothèses ont pu être confirmées, la première au moins partiellement, alors que la troisième s'est plutôt révélée erronée. Le prochain chapitre est consacré à une autocritique face aux lacunes, limites et faiblesses de l'enquête, pour ensuite passer au développement de perspectives.

### **3.3.3 Les lacunes et limites de l'enquête**

L'enquête a essayé de recenser des informations sur l'état actuel de l'intégration des personnes âgées à travers l'analyse d'un échantillon d'organisations, proposant des activités dans ce domaine et figurant dans le guide officiel de la Ville de Strasbourg à l'attention des « seniors ». Afin de compléter l'échantillon, on a ajouté les associations des quartiers qui, regroupant les habitants d'un quartier sans distinction d'âge et œuvrant dans le domaine citoyen, sont actives dans le domaine intergénérationnel.

L'échantillon réduit représente ainsi la première limite de l'enquête. Il doit exister beaucoup d'autres associations, œuvrant de manière implicite ou explicite en faveur de l'intégration des personnes âgées, qui n'ont pas pu être contactées dans le cadre de l'enquête. En effet, la consultation exhaustive de toutes les associations strasbourgeoises aurait dépassé largement le budget consacré. On peut cependant défendre le choix de l'échantillon avec l'argument qu'il s'agit d'organisations proposées officiellement par la ville aux personnes âgées. De ce fait, elles sont parmi les plus connues, reconnues et ainsi de fait « homologuées ».

Une autre insuffisance est relative à la représentativité due au faible taux de participation : seuls 44% ont répondu au questionnaire malgré la lettre de relance et la possibilité d'une participation « allégée » au questionnaire. Le mélange d'outils quantitatifs et qualitatifs a permis de combler partiellement cette imperfection. Cependant le cumul d'un échantillon réduit à un taux de retour insatisfaisant nuit à la représentativité des résultats, notamment là où les résultats ne font pas émerger de tendances fortes et claires.

L'échantillon ne peut donc pas être considéré comme représentatif de l'ensemble des organisations œuvrant pour la prévention et la place des personnes âgées dans la société. Ce qui n'est que confirmé par le fait que la plupart des organisations ayant participé à l'enquête reçoivent des subventions de la ville<sup>379</sup>.

Les lacunes de l'enquête se font également sentir à la fin de ce mémoire et plus précisément lors de l'élaboration de propositions et préconisations. Il semble en effet indispensable de procéder, avant la mise en place de certaines actions, à des enquêtes complémentaires d'approfondissement visant plus particulièrement les personnes âgées et leurs besoins.

De manière générale, on peut constater que le sujet de l'intégration des personnes âgées en milieu urbain est encore très jeune, et les travaux s'y consacrant ne peuvent pas encore profiter d'un vivier d'enquêtes et de réflexions riches et approfondies. Ce travail s'inscrit dans cette réalité et tente d'apporter une modeste contribution au sujet.

---

<sup>379</sup> C'est sans doute aussi pour cette raison qu'elles figurent dans le guide de seniors de la ville.

### 3.4 Les perspectives et les propositions

Les travaux sur ce mémoire m'ont ouvert à un grand nombre d'idées, émanant des entretiens, des questionnaires, des interviews ou de la bibliographie : de ce fait je ne revendique pas la paternité unique des perspectives et préconisations présentées ici. Il s'agit plutôt d'une élaboration influencée par les principales recommandations des différents auteurs et personnes interviewées<sup>380</sup>. Les perspectives s'orientent sur quatre axes principaux, constituant également les quatre éléments de ce chapitre, à savoir

1. l'innovation : développement de nouvelles offres (projets et activités) ;
2. le soutien apporté aux organisations existantes (financiers et organisationnels) ;
3. la sensibilisation et la publicité sur l'intégration et la prévention et
4. la formation de responsables associatifs et publics.

Afin de faciliter la traduction des expériences de ce mémoire en actions concrètes sur le terrain, chaque axe comporte un certain nombre de propositions ainsi que des indications quant aux actions à mener.

#### 3.4.1 Innovation : développement de nouvelles offres (projets et activités)

Les activités recensées dans l'enquête ont majoritairement un caractère traditionnel et se focalisent sur un public cible relativement restreint. Il n'y a, par exemple, que très peu d'offres en dehors de « *la retraite conviviale* ». Les « *retraite intimiste* », « *retraite retranchée* », « *retraite abandon* » et « *retraite revendication* »<sup>381</sup> semblent être largement négligées. La régularité des activités pose également des problèmes. Les personnes âgées quittent de moins en moins les villes, mais passent néanmoins plusieurs semaines voir plusieurs mois par an en dehors de leur ville pour des raisons différentes, comme des séjours en résidences secondaires ou en famille pour notamment garder leur petits enfants dans d'autres villes<sup>382</sup>. Un investissement,

<sup>380</sup> Il convient de citer, à cet endroit, nommément, les rapports de l' Ecole nationale d'administration (cf. Bibliographie) qui proposent notamment les points suivants : « *développer les liens intergénérationnels en s'appuyant sur la mobilisation du monde associatif* » et « *les relations entre générations doivent devenir une dimension mieux affirmée des politiques publiques* », cf. op. cit. Ecole nationale d'administration, *Vieillesse de la population et réaménagement des temps sociaux sur le cycle de vie. Le vieillissement de la population française et ses conséquences sur les politiques publiques*, pp. 27 et 24.

<sup>381</sup> cf. tableau 13, p. 55

<sup>382</sup> cf. Cf. note en bas de page 33, p. 14

systematique et régulier, calqué par exemple, sur l'année scolaire n'est pas possible pour elles. Un autre élément de différenciation réside dans l'emplacement géographique du lieu de résidence. Les habitants âgés peuvent avoir des besoins différents liés à la situation particulière des différents quartiers (centre-ville, quartiers historiques, quartiers périphériques)<sup>383</sup>.

Les propositions pour l'engagement bénévole, l'implication citoyenne ou la simple participation à des activités diverses doivent donc prendre en compte de multiples paramètres, comme les préférences des différentes personnes liées à leur biographie, la disponibilité interrompue sur l'année de certaines personnes âgées ou encore les besoins liés à la zone d'habitation et au statut social. Au lieu de proposer uniquement des activités exigeant un investissement régulier et continu, on pourrait proposer des activités saisonnières ou des projets à durée réduite et déterminée.

De manière générale, on peut dire, qu'il est nécessaire d'inventer de nouvelles propositions et d'innover selon les besoins individuels des personnes âgées ciblées. Ainsi, il semble inévitable d'approfondir notre connaissance et de recenser les besoins en interrogeant des personnes âgées elles-mêmes.

Les actions concrètes sont :

- Une enquête qualitative auprès d'échantillons représentatifs de personnes âgées dans des bassins de vie définis recense des informations sur les besoins, attentes et souhaits ainsi que sur les pratiques de loisirs actuels. Partenaires possibles : la Ville, le Conseil Général, les caisses de retraites (mutuelles), des financeurs économiques (sponsoring/parrainage).
- Analyse des expériences menées ailleurs, par exemple à l'aide de sites Internet spécialisés<sup>384</sup>.
- Création d'un concours pour associations : « appel à projet pour l'intégration des personnes âgées dans le monde associatif et leur participation citoyenne ». Partenaires possibles : la Ville, le Conseil Général, les caisses de retraites (mutuelles), des financeurs économiques (sponsoring).

---

<sup>383</sup> cf. p. 20

<sup>384</sup> par exemple : « <http://www.seniorweb.ch/fr/index.html> », « <http://www.poivresel.qc.ca/> » ou « <http://www.vivre100ans.fr/index.asp> » [visités 10/06/02]

### **3.4.2 Soutien apporté aux organisations existantes (financiers, structurels et organisationnels)**

Les organisations interrogées souhaitent généralement plus de soutien, d'ordre financier, structurel et organisationnel. Les représentants des centres socio-culturels déplorent par exemple l'absence d'animateurs personnes âgées comme cela existe pour les autres groupes d'âge. Un autre souhait important concerne l'animation de la coopération entre des associations œuvrant dans le même domaine. Il s'agit d'un travail exigeant un temps considérable et des compétences professionnelles spécifiques ne pouvant pas être assumées par les bénévoles. En effet, la prise de contact, la gestion des relations et sa pérennisation nécessitent une certaine maîtrise des méthodes et techniques de communication, de la gestion de conflits, de montage de projet et de construction de réseaux. Les propositions d'actions visent avant tout la mise à disposition de professionnels dans les organisations qui souhaitent s'investir dans l'intégration, la prévention et dans des activités intergénérationnelles.

Les actions concrètes sont :

- La création d'un poste de conseiller pour soutenir et conseiller les associations, notamment pour l'information, la coopération et la coordination. L'avantage pour la ville et les organisations réside dans un accroissement systématique de la qualité des activités à travers l'échange de ressources et le transfert de technologies (méthodes) entre les différentes organisations. Il est imaginable d'attacher cette fonction au dispositif « guichet unique » probablement prévu dans le nouveau plan gérontologique du Conseil Général du Bas-Rhin<sup>385</sup>. Partenaires possibles : la Ville, le Conseil Général, les caisses de retraites (mutuelles), des financeurs économiques (sponsoring/parrainage).
- Le financement d'un poste d'« animateur personnes âgées et la création de relations intergénérationnelles » dans les organisations ayant pour objectif l'animation socio-culturelle du quartier. Partenaires possibles : la Ville, le Conseil Général, les caisses de retraites (mutuelles), Caisses d'allocations familiales<sup>386</sup> (CAF), des financeurs économiques (sponsoring/parrainage).

---

<sup>385</sup> cf. note en bas de page n° 373, p. 106

<sup>386</sup> Selon les informations reçues auprès d'une collaboratrice de la CAF, les personnes âgées ne font pas partie des groupes cibles financés. Mais il semble qu'une participation pourrait être envisageable sur l'orientation intergénérationnelle.

### **3.4.3 Sensibilisation et communication sur l'intégration et la prévention**

Un des obstacles majeur à la prévention et à l'intégration des personnes âgées est la large méconnaissance des aînées et l'âgisme qui en résulte. Il est nécessaire de sensibiliser l'ensemble de la population sur l'importance que représentent les personnes âgées pour la société entière, notamment pour la création de liens. La sensibilisation influencera de manière positive l'image que portent les générations plus jeunes à leur aînés et augmentera la confiance en soi des personnes âgées. La communication portera également sur les multiples possibilités d'investissement citoyen proposées, ou mieux encore, créées par et avec le concours des personnes âgées.

Les actions concrètes sont :

- Le guide officiel de la Ville à l'attention des « seniors » mentionne essentiellement les clubs du troisième âge, qui, on l'a vu dans l'enquête, effectuent des fonctions importantes, mais s'adressant seulement à un certain groupe de personnes âgées. La fonctionnalité de cet outil de communication en termes d'intégration des personnes âgées, peut être élargie. Il s'agit ici de communiquer des informations sur les organisations proposant un investissement citoyen ou d'autres activités s'adressant à l'ensemble des personnes âgées (associations de quartier, autres organisations non-commerciales souhaitant développer des activités intergénérationnelles ou d'autres activités citoyennes, associations qui organisent le bénévolat). Le partenaire pour ce projet est forcément la ville.
- Développement d'une campagne de publicité avec des plaquettes d'information et des séances (stage d'information et de formation) de sensibilisation des personnes âgées sur les possibilités d'investissement citoyen. Diffusion par exemple à l'aide des réseaux de la CRAV, qui contacte les personnes systématiquement avant leur retraite. Partenaires possibles : la CRAV, la Ville, le Conseil Général, les autres caisses de retraite (mutuelles), des financeurs économiques (sponsoring/parrainage).

### **3.4.4 Formation de responsables associatifs**

Le quatrième axe se focalise sur la formation des responsables associatifs, offres qui ne semblent pas exister actuellement. L'objectif consiste à former les responsables associatifs, bénévoles ou salariés, à l'accueil des personnes âgées (prise en charge, organisation des activités). Les aînés ont un certain nombre de spécificités, comme une disponibilité réduite sur l'ensemble de l'année<sup>387</sup> ou un ralentissement général, qui d'ailleurs n'enlève rien à leur « prestation » mais dont la prise en compte peut être indispensable pour la motivation et la participation des personnes âgées. La formation portera essentiellement sur la connaissance des personnes âgées ainsi que sur les spécificités des activités intergénérationnelles. Elle s'adressera à des associations proposant des activités pour personnes âgées ou intégrant les aînés en tant que bénévoles. La formation devrait favoriser l'intégration d'objectifs, comme la participation et le développement de la personnalité, dans les activités, et contribuer ainsi non seulement à la prévention et l'intégration mais également au renforcement de la personnalité.

L'action concrète est :

- La prise de contact avec des partenaires, création d'un groupe de pilotage et développement d'un projet de formation (se basant partiellement sur ce mémoire). Partenaires possibles : ESTES, IFCAAD, ULP, Clapest, CNAM, Conseil Régional Alsace, la Ville, les caisses de retraites (mutuelles), des financeurs économiques (sponsoring/parrainage).

La méthodologie d'application des propositions de ce chapitre prévoit de manière générale, dans un premier temps l'exploration de l'intérêt que les partenaires potentiels peuvent porter aux différents projets. Dans un deuxième temps, il s'agit de sélectionner à la fois les projets les plus intéressants, réalisables et finançables et la configuration des partenaires la plus adaptée. L'interconnexion avec d'autres projets est souhaitable.

Ici se termine le chapitre sur les perspectives du mémoire. Les conclusions suivantes résument brièvement ce travail.

---

<sup>387</sup> Absence pendant plusieurs semaines par année pour des séjours en résidence secondaire ou des visites prolongées en famille dans d'autres villes (petits enfants).

## 4 Conclusions

Il est un fait que la population de nos sociétés occidentales continue de vieillir, phénomène démographique de plus en plus répandu également dans les villes. Mais contrairement à ce qu'on pourrait croire en suivant l'opinion publique, souvent discriminatoire et âgiste envers le vieillissement, il y a une forte probabilité que cette évolution démographique ne présente pas une menace mais une grande opportunité. En effet, les aînés ont à la fois l'expérience de toute une vie de travail et une disponibilité accrue. Volontairement à la disposition de la société sous forme de bénévolat, les personnes âgées œuvrent simultanément pour le lien dans la société et pour leur propre intégration, ce qui permet également la prévention des risques sociaux de l'âge, comme la solitude ou la dépendance fonctionnelle par manque d'aidants de proximité<sup>388</sup>.

Mais ce vieillissement nécessite des adaptations, tant sur le plan individuel que sur le plan social. Il s'agit d'une construction tout à fait nouvelle du rôle du vieillissement, notamment dans les villes. La « socialisation tertiaire » est le terme et le concept qui réunit les différents efforts sociaux et individuels et tente d'encadrer sur un plan institutionnel cette nouvelle étape de la vie. La géragogie (gérontagogie), en tant que discipline, apporte les outils et conseils « éducatifs » accompagnant les évolutions dans un souci de création de liens et de renforcement de l'autodétermination ainsi que du développement personnel des personnes âgées. Le mémoire se focalise ainsi sur les agents de la socialisation tertiaire et tente de déceler leur identité, leur profil ainsi que leurs méthodologies.

Les trois hypothèses de l'enquête ne sont confirmées que partiellement : il y a effectivement une multitude d'offres en faveur de l'intégration des personnes âgées et pouvant être attribuées au domaine du travail socio-éducatif, mais ces offres ne concernent probablement pas plus de la moitié des personnes âgées. En effet, le vieillissement étant un processus extrêmement multifactoriel, il est nécessaire de prendre en compte, pour la création des activités, les besoins liés, par exemple, à la biographie individuelle, la situation personnelle et l'habitation ou encore le statut social.

---

<sup>388</sup> La question des retraites et de leur financement dépasse le cadre du mémoire même si un chapitre y est consacré. L'opinion du présent travail sur le sujet n'est pas arrêté définitivement mais se base néanmoins sur la prémisse qu'il s'agit avant tout d'un problème politique pouvant être résolu (cf. notes en bas de page n° 170 et 171, p. 45).

Une orientation sur des groupes cibles s'impose. Les offres ne sont, par contre, ni coordonnées ni interconnectées ce qui rend difficile leur développement systématique en termes de qualité et d'efficacité. Un autre point confirmé est l'orientation générale des activités sur les loisirs et la consommation et leur plus faible orientation sur le côté citoyen. Ce que confirme le manque d'offres plus différenciées.

En ce qui concerne la méthodologie pour le travail avec les personnes âgées, l'enquête a recensé des orientations contradictoires. D'une part, il semble y avoir des activités peu encadrées sur un plan méthodologique, d'autre part quasiment tous les interviewés insistent sur l'importance de la connaissance du public dans la planification des activités. En raison de l'offre limitée, il est nécessaire de développer une multitude d'activités différenciées et de qualité. L'objectif peut être atteint à travers des projets visant l'innovation, le soutien aux organisations existantes, la sensibilisation sur l'intégration des personnes âgées et la formation des responsables d'activités, associatives ou publiques, en faveur d'un public âgé. L'objectif principal vise toujours l'intégration qualitative des personnes âgées à part entière dans nos sociétés, en construisant avec elles des rôles valorisants et remplis de sens.

Les travaux effectués dans le cadre de ce mémoire ont permis l'identification des points d'appuis très variés pour dynamiser la prise en charge de l'intégration des personnes âgées dans le développement social urbain. D'autre part, en tant qu' « entrepreneur social » indépendant et qu'animateur associatif, les résultats m'ouvrent des pistes d'interventions insoupçonnées et tout à fait pertinentes. Ils me permettent notamment de proposer à des partenaires potentiels des projets aussi bien concrets que nécessaires.

## 5 Bibliographie

- Amyot J.-J., Travailler auprès des personnes âgées, Dunod 1998, Paris
- Amyot J.-J., Beule de, C., Stadelmaier N., Guide de l'action gériatologique, 1997, dunod
- Arrondel L., Wolff F.-C., «Aides et dons au sein de la famille : faits et perspectives théoriques», in Retraite et société éditée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse n° 24 Hors Thème 1998, Paris, pp. 46-71
- Assemblée Nationale, Compte rendu - 2e séance du 17 octobre 2001: Fiscalité et Bénévolat, Assemblée Nationale 2001, Paris
- Assemblée Nationale, Proposition de loi relative au statut du bénévolat associatif, Assemblée Nationale n°1346 du 27 janvier 1999, Paris
- Assemblée Nationale, Proposition de Loi relative au statut du bénévolat associatif, Assemblée nationale le 27 janvier 1999, Paris
- Attias-Donfut C., Delbès C., et alli, « Typologie des pratiques des jeunes retraités et prédicteurs d'adaptaton », in Passage de la vie active à la retraite, PUF 1989, Paris, pp. 182-195
- Badeyan G., Rarayre C., «Suicides et tentatives de suicide en France, une tentative de cadrage statistique », Etudes et Résultats DREES n° 109 avril 2001, Paris
- Bechameil M., «L'animation plus qu'une aide au bien vieillir?», Gérontologie et société n°66, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie, 1993, Paris
- Bessy-Pietri P., «Les formes récentes de la croissance urbaine» in Economie et statistique n° 336 2000, Paris
- Bessy-Pietri P., «Recensement de la population 1999, Les formes de la croissance urbaine», in INSEE Première n°701 mars 2000, Paris
- Bessy-Pietri P., Sicamois Y., «4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines», in INSEE Première n°765 avril 2001, Paris
- Blanc H., «Les personnes âgées et la publicité» in Gérontologie et société n° 76, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1996, Paris, pp. 58-66
- Blanchet A., Ghiglione R., Massonnat J., Trognon A., La Techniques d'Enquête en Sciences Sociales, Dunod, Paris 1998, 194 pages

- Blanchet A., Gotman Anne, L'enquête et ses méthodes: l'entretien, Nathan 1992, Paris
- Blanchet D, Monfort J-A., «L'âge de la durée de la retraite depuis 50 ans» in INSEE Première n°448 avril 1996, Paris
- Blanchet D., «Les débats sur le vieillissement : un besoin de recentrage» in Gérontologie et société n° 81, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1997, Paris, pp. 15-23
- Blanpain N., Pan Ké Shon J-L., «La sociabilité des personnes âgées», in INSEE Première n°644 mai 1999, Paris
- Bodier M., «Les effets d'âge et de génération sur le niveau et la structure de la consommation» in Economie et statistique n° 324-325 août 1999, Paris, pp. 163-180
- Bodin F., «Une ville qui accueille» in Urbanisme mars avril no 311 2000, Paris
- Bouchayer F., Rozenkier A., «L'invention du marché des seniors : une réussite», in Problèmes politiques et sociaux dossiers d'actualité mondiale n°847, La documentation Française 10 november 2000, Paris, pp. 49- 51
- Brindel-Beth S., Fortin H., «Vieillir en ville : un autre regard sur le logement» in Gérontologie et société n° 69, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1994, Paris
- Brutel Ch., «Projections de population à l'horizon 2050, un vieillissement inéluctable», in INSEE Première n° 762 mars 2001, Paris
- Caillé A., Anthropologie du don, le tiers paradigme, Desclée de Brouwer 2000, Paris
- Caradec V., Sociologie de la vieillesse et du vieillissement, Nathan, 2001, Paris
- Carré Ph., «le troisième âge de l'éducation permanente: retraite et formation I : on peut apprendre à tout âge», in Education Permanente n° 51 1979, Arcueil, pp. 83-96
- Carré Ph., «Situations de formation, le club des retraitées m.g.e.n. de la région parisienne», Education Permanente n° 51 1979, Arcueil 97-100
- Carré Ph., «Le troisième âge de l'éducation permanente, retraite et formation II : des projets de formation à 75 ans», in Education Permanente n° 56 1980, Arcueil, 43-69
- Carré Ph. «Gérontagogie ou éducation permanente intégrale? Retraite et Formation III», in Education Permanente n° 61 1981, Arcueil, pp. 107-125

- Cassan F, Mazuy M., Toulemon L., «Douze millions et demi de grand-parents», in INSEE Première n° 776 mai 2001, Paris
- Chaleix M., «7,4 millions de personnes vivent seules en 1999», in INSEE Première n° 788 juillet 2001, Paris
- Chavouet J-M., Fanouillet J-Chr., «Forte extension des villes entre 1990 et 1999», in INSEE Première n°707 avril 2000, Paris
- Chokrane B., Hatchuel G., «Les 'jeunes retraités', acteurs de la vie sociale», in Problèmes politiques et sociaux dossiers d'actualité mondiale n°847, La documentation Française 10 novembre 2000, Paris, pp. 69- 72
- Clément F., « Les ressources», in Passage de la vie active à la retraite, PUF 1989, Paris, pp. 47-62
- Clément S., «La ville et la vieillesse : espace public, temporalité, mobilité», in Gérontologie et société n° 69, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1994, Paris
- Colson M-H., «Sexualité et vieillissement», in Gérontologie et société n° 82, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1997, Paris, p. 106-119
- Comité Européen pour la Cohésion Sociale (CDCS), Les personnes âgées au sein de leur famille - responsabilités juridiques et sociales, Conseil de l'Europe (CDCS 2000) 2001, Strasbourg
- Conseil d'orientation des retraites, Retraites, Renouveler le contrat social entre les générations, orientations et débats, Conseil d'orientation des retraites – la documentation Française, 6 décembre 2001, Paris
- Conseil Général du Bas-Rhin, Plan Gérontologique du Bas-Rhin, CG Bas-Rhin 1992, Strasbourg
- Conseil Général du Bas-Rhin, Plan gérontologique du Bas-Rhin, Conseil Général du Bas-Rhin, décembre 1992, Strasbourg
- Cornet G., «La retraite un nouvel âge d'or pour la consommation?», in Retraite et société éditée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse n°10 1995, Paris
- Coudin G., Beaufile B. et Henrard J-C «Au-delà des stéréotypes» Le Journal des Psychologues avril 1998, No 156 pp. 26-29
- Courson J-P., Madinier Ch., «La France continue de vieillir, le Nord-Pas-de-Calais reste la région la plus jeune», in INSEE Première n° 746 novembre 2000, Paris

- Cribier F., «Quand les Citadins quittent leur ville à la retraite», in Retraite et société éditée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse n°10 1995, Paris
- Cribier F., «Vivre ailleurs, vivre autrement, quand les parisiens se retirent à la campagne», Gérontologie et société n°63, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie, 1992, Paris
- Cristofari M-F., Labarthe G., «Des ménages de plus en plus petits», in INSEE Première n°789 juillet 2001, Paris
- Daguet F., «La population de la France, une croissance sans précédent depuis 1946», in INSEE Première n° 444 avril 1996, Paris
- David M.-G., Starzec C., «Niveau et cadre de vie des personnes âgées» in Gérontologie et société n° 79, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1996, Paris
- David, H., «Rapports sociaux et vieillissement de la population active», in Sociologie et sociétés vol. 27 n° 2, automne 1995, Montréal
- Debout M., Prévenir la maltraitance envers les personnes âgées, Rapport Ministère de l'emploi et de la solidarité 2002, Paris
- Dehan Ph., «Les territoires urbains du troisième âge» in Urbanisme mars avril no 311 2000, Paris, pp. 65 – 68
- Dictionnaire de la Sociologie, Larousse 1996, Paris
- Dubar C., La socialisation, Armand Colin 2000, Paris
- Dupré J.«L'hétérogénéité des comportements de consommation des seniors» in Gérontologie et société n° 76, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1996, Paris, pp. 24-33
- Duret L., Les conduites suicidaires de la personne âgée : un échec du vieillissement ?, Thèse de Psychiatrie, novembre 1998, sans lieu, adresse internet : <http://membres.lycos.fr/lduret/index.htm> [visité le 29/4/02]
- Durkheim E., Le suicide, Quadrige/PUF 1999, Paris
- Ecole nationale d'administration, Vieillesse de la population française et ses conséquences sur les politiques publiques, vieillissement de la population et relations entre générations, Séminaire de questions sociales de la promotion «Nelson Mandela» (1999-2001), Ecole nationale d'administration 2001, Paris/Strasbourg

- Ecole nationale d'administration, Vieillesse de la population et réaménagement des temps sociaux sur le cycle de vie. Le vieillissement de la population française et ses conséquences sur les politiques publiques, Séminaire de questions sociales de la promotion «Nelson Mandela» (1999-2001), Ecole nationale d'administration 2001, Paris/Strasbourg
- Ekert-Jaffé O., «Conséquences économiques du vieillissement sur la consommation», in Retraite et société éditée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse n°14 1996, Paris, pp. 51-65
- Erikson E. H., Adolescence et Crise, France, Flammarion, 1996, Paris
- Espinasse M-T, «Vieillir en Ville» in Gérontologie et société n° 69, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1994, Paris
- Forette F., La révolution de la longévité, Grasset % Fasquelle 1997, Paris
- Fülgraff B., «Altenbildung», in Handbuch der Erwachsenenbildung, Bd. 7, Stuttgart, Kohlhammer 1995, Berlin, Köln, Mainz, pp. 260-277
- Gallard L., Argoud D., «l'engagement associatif des retraités français», in Retraite et société éditée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse n°10 1995, Paris
- Ghiglione R., Matalon B., Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique, Armand Colin, Paris 1998, 301 pages
- Grawitz M., Méthodes des sciences sociales, Dalloz 2001, Paris
- Gucher C., L'action Gérontologique Municipale, une entreprise de définition de la vieillesse et de ses pratiques, l'Harmattan 1998, Paris
- Gucher, C., « Le rôle des communes dans le maintien des réseaux sociaux » in Les Cahier du DSU n° 27, Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain Rhône-Alpes juin 2000, Lyon, pp. 30-31
- Guinchard-Kunstler P., Vieillir en France, Rapport Premier ministre juin 1999, Paris
- Hehn C., Kern D., Kipp M-C., Les Maisons des Aînés, un service de proximité pour les personnes retraitées de Strasbourg, Diagnostic Marketing, Formation Entrepreneurs Sociaux ESTES octobre 2001, Strasbourg
- Hervé E., Le temps des villes, Rapport pour le ministère délégué à la ville 19 juin 2001, Paris, adresse internet : <http://www.ville.gouv.fr/pdf/dossiers/temps/rapport.pdf> [visité le 27/2/02]

- Hourriez J.-M., Legendre N, Verre le R., «Plus de ménages pauvres parmi les salariés, moins chez les retraités», in INSEE Première n° 761 mars 2001, Paris
- Illhardt F. J., « *Ageism: Vorurteile und Zielkonflikte* », in 3. Trinationales Kolloquium der Trinationalen Gerontologischen Arbeitsgruppe (Basel, Colmar, Freiburg, Mulhouse, Strasbourg) zum Thema: Wohlbefinden im Alter - geriatrische und gerontologische Strategien vom 7. März 1996, Basel
- Julien Ph., «Recensement de la population 1999, Poursuite d'une urbanisation très localisée», in INSEE Première n°692 janvier 2000, Paris
- Kallmeyer G., Breloer G., Ebel M. et. al., Lernen im Alter, Lexika 1976, Grafenau
- Kern D. « Ein Mitbestimmungsprojekt im Alters- und Pflegeheim », Päd Forum n° 25.10, 4. August 1997, Berlin, pp. 343-348
- Kern D., Die Relevanz von sozialpädagogischen Ansätzen in der Arbeit mit institutionalisierten älteren Menschen und ihrem Umfeld, Diplomarbeit, Höhere Fachschule im Sozialbereich, 1997, Basel
- Kern D., La géragogie sociale et l'animation en maison de retraite, Mémoire Université Louis Pasteur, Diplôme Universitaire de Gérontologie Générale (DUGG) 1999, Strasbourg
- Kuntzmann F., «Evaluation et enjeux de la pratique gériatrique» in A.G.E. Actualités Gérontologiques de l'Est Société de Gérontologie de l'Est 10 mars 2000, Autun, pp. 5-12
- Labayle, D., La vie Devant nous. Enquête sur les maisons de retraite, Seuil 1995, Paris
- Lalivie d'Épinay Chr., Bickel JF., «Sciences sociales, La recherche en sociologie et psychosociologie de l'âge et de la vieillesse : un survol» in Gérontologie et société n° 79, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1996, Paris, pp. 156-174
- Laroque P., Politique de la vieillesse, La Documentation Française 1962, Paris
- Larousse, Dictionnaire de la langue française, Larousse 1994, Paris
- Laville J.-L., « L'association : une organisation productive originale » in Sociologie de l'association, des organisations à l'épreuve du changement social, Sociologie économique, Desclée de Brouwer 1997, Paris, pp. 75-89

- Laville J.-L., Sainsaulieu R., « Les fonctionnements associatifs » in Sociologie de l'association, des organisations à l'épreuve du changement social, Sociologie économique, Desclée de Brouwer 1997, Paris, pp. 271-297
- Laville J.-L., Evers A. et alli « Associations et société : » in Sociologie de l'association, des organisations à l'épreuve du changement social, Sociologie économique, Desclée de Brouwer 1997, Paris, pp. 321-369
- Legris B., Lollivier S. «Le niveau de vie par génération», in INSEE Première n° 423 janvier 1996, Paris
- Legris, B., «Le consommateur à travers ses âges» in Gérontologie et société n° 76, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1996, Paris, pp. 14-23
- Lemieux A., La gérontologie : une nouvelle réalité, Editions Nouvelles 2001, Montréal
- Lipietz A., Pour le tiers secteur, l'économie sociale et solidaire: pourquoi et comment, La Découverte 2001 Paris
- Loi no 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie (1), Journal Officiel n° 167 21 juillet 2001 page 11737, Paris
- Mantovani J., « Les vieux dans la ville et face aux politiques publiques », in Retraite et citoyenneté, Actualité d'une question paradoxale, Editions Presses Universitaires de Grenoble 2001, Grenoble
- Mantovani, J., « Vieillesse et rapport aux espaces urbains » in Les Cahiers du DSU n° 27, Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain Rhône-Alpes juin 2000, Lyon, pp. 30-31
- Michaudon H, «Le cadre de vie des plus de soixante ans», in INSEE Première n°760 février 2001, Paris
- Michaudon H., «L'engagement associatif après 60 ans», in INSEE Première n° 737 septembre 2000, Paris
- Nouhen F., « Politique municipale de la vieillesse », in Actualité et dossier en santé publique n°21, Haut Comité de la santé publique 1997, Paris
- Olivera A., Abellan A., «Les obstacles physiques de la cité : la brutalité de l'espace construit », in Gérontologie et société n° 69, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1994, Paris

- Paillat P., «Le vieillissement de la France Rurale en 1990», Gérontologie et société n° 63, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie, 1992, Paris
- Paillat, P., « Introduction », in Passage de la vie active à la retraite, PUF 1989, Paris, pp. 11-15
- Paillat, P., Attias-Donfut C., et alli, « Conclusion», in Passage de la vie active à la retraite, PUF 1989, Paris, pp. 198-207
- Pailliat P., Vieillesse et Vieillesse, Collection Que sais-je?, Presse Universitaires de France, Paris 1996, 127 pages
- Pan Ké Shon J-L., «Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel», in INSEE Première n°678 octobre 1999, Paris
- Paquot Th., «Le dernier âge», in Urbanisme mars avril no 311 2000, Paris
- Passet R. « De fausses évidences pour justifier les fonds de pension; les scénarios catastrophes », Le Monde diplomatique juin 1999, Paris p. 28-30
- Peixoto C., «Les personnes âgées dans les espaces publics et le désir de plaire» in Gérontologie et société n° 69, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1994, Paris
- Plaisant E., «La sécurité des personnes âgées dans les villes », in Gérontologie et société n° 69, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1994, Paris
- Pochet P., Les personnes âgées, La découverte 1997, Paris
- Poujol R., « Le grand âge interdit de presse »in Gérontologie et société n° 98, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 2001, Paris, pp. 253 -260
- Poujol R., «Les jeunes retraités, champions du bénévolat», in Problèmes politiques et sociaux dossiers d'actualité mondiale n°847, La documentation Française 10 november 2000, Paris, pp. 73- 74
- Puijalon B., Trincaz J., Le droit de vieillir, Fayard 2000, Paris
- Raynaud Y., «Comment mieux vieillir en HLM» in Gérontologie et société n° 69, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1994, Paris
- Rogers C. R., Le développement de la personne, Dunod, 1995, Paris
- Roux P., Gobet P. et al., Generationenbeziehungen und Altersbilder, Ergebnisse einer empirischen Studie, Nationales Forschungsprogramm 32 Alter/Vieillesse, Soz. Inst. Uni, 1996, Zürich/Lausanne

- Sainsaulieu R., « Associations et entreprise : » in Sociologie de l'association, des organisations à l'épreuve du changement social, Sociologie économique, Desclée de Brouwer 1997, Paris, pp. 305-318
- Sandrier J-C., Associations et politique de la ville, Rapport remis au premier ministre juin 2001, Paris
- Saup W., Alter und Umwelt, eine Einführung in die Ökologische Gerontologie, Kohlhammer 1993, Stuttgart
- Schneider K., Alter und Bildung: Eine gerontagogische Studie auf allgemeindidaktischer Grundlage, Klinkhardt 1993, Bad Heilbrunn/Obb.
- Skiba A., Fördern im Alter : integrative Geragogik auf heilpädagogischer Grundlage, Klinkhardt, 1996, Bad Heilbrunn
- Tréguer, J.P., «Redessinez vos produits, équipement et locaux» in Gérontologie et société n° 76, Cahier de la Fondation Nationale de Gérontologie 1996, Paris, pp. 47-57
- Veelken L., Neues Lernen im Alter, Bildungs- und Kulturarbeit mit «Jungen Alten», Sauer-Verlag 1990, Heidelberg
- Villez A., «Le rendez-vous manqué de la PSD ! Quelle prestation pour demain ?» in A.G.E. Actualités Gérontologiques de l'Est Société de Gérontologie de l'Est 10 mars 2000, Autun, pp. 1-2
- Yerpez J., « Avanat-Propos », in La ville des vieux, recherche sur une cité à humaniser, Editions de l'Aube Collection Territoire 1998, La Tour d'Aigues

## 6 Annexes

### 6.1 Tableaux statistiques

#### 6.1.1 Répartition de la population dans le Bas-Rhin par tranche d'âge et communes rurales et urbaines

	de 0 à 9 ans	de 10 à 19 ans	de 20 à 29 ans	de 30 à 39 ans	de 40 à 49 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	de 70 à 79 ans	de 80 à 89 ans	de 90 à 99 ans	> 100 ans
% communes rurales	26.32	26.85	19.21	26.86	28.41	26.73	29.40	28.92	24.48	21.33	17.05
% communes urbaines	73.68	73.15	80.79	73.14	71.59	73.27	70.60	71.08	75.52	78.67	82.95
67000 - Communes rurales	31327	35849	29323	43981	43865	29557	26672	20124	6239	1342	15.00
total des communes urbaines	87687	97664	12331 3	119741	110521	81028	64046	49458	19249	4949	73.00

Sources : INSEE Recensement de la population, Bases de données, Communes ... profils, Département 67

#### 6.1.2 Répartition de la population à Strasbourg par tranche d'âge en 1990 et 1999

Population totale	année	de 0 à 9 ans	de 10 à 19 ans	de 20 à 29 ans	de 30 à 39 ans	de 40 à 49 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	de 70 à 79 ans	de 80 à 89 ans	de 90 à 99 ans	> 100 ans
263941	1999	29765	33392	57722	39627	34481	25485	18702	16209	6820	1710	28
252274	1990	30789	32682	55743	39105	29542	22586	20390	12694	7740	1003	0

Sources : INSEE Recensement de la population, Bases de données, Communes ... profils, Département 67

---

## 6.2 Les instruments

### 6.2.1 Questionnaire et lettre d'accompagnement

Dominique Kern  
4a, rue de Dornach  
F 67100 Strasbourg

Tel: 03 88 45 17 13  
Fax: 03 88 34 53 49  
e-mail: [ts-sa.kern@wanadoo.fr](mailto:ts-sa.kern@wanadoo.fr)

NOM  
TITRE  
ADRESSE

CP LIEU

Strasbourg, 9 février 2002

**Enquête sur les activités et projets proposés aux personnes âgées ou à forte participation de personnes âgées** (intergénérationnel)

Activités sociales, préventives, ludiques etc. dans un cadre ouvert

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'une formation continue (DESS Développement Social Urbain) de l'Université d'Evry Val d'Essone j'effectue une enquête sur les activités et projets proposés aux personnes âgées à Strasbourg (ou à forte participation de personnes âgées).

L'objectif consiste, d'une part, à établir un inventaire des différentes propositions offertes aux personnes âgées et, d'autre part, à analyser les problèmes (financement, organisation, méthodes etc.) que peuvent rencontrer les organisateurs de tels projets ainsi que les solutions appliquées.

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette enquête à l'aide du questionnaire ci-joint (à retourner si possible avant fin février à l'aide de l'enveloppe ci-jointe).

Si vous êtes intéressé par le sujet mais ne pouvez néanmoins pas investir les 15 minutes nécessaires (approximativement) pour répondre à l'ensemble des questions, je vous invite à répondre uniquement aux questions de la première page. Ceci vous prendra environ 2 minutes et me permettra d'atteindre la représentativité exigée.

Je vous remercie de votre intérêt et espère pouvoir effectuer, notamment grâce à votre participation, un travail de qualité en faveur des activités et projets proposés aux personnes âgées. Je reste à votre disposition pour toutes questions.

Cordialement

Dominique Kern

# Enquête

sur les activités et projets proposés aux

## **Personnes âgées à Strasbourg**

ou à forte participation de personnes âgées (intergénérationnel)  
(sociaux, préventifs, ludiques etc.)

Enquête menée par Dominique Kern dans le cadre du DESS Développement Social  
Urbain  
à l'Université d'Evry Val d'Essone  
Strasbourg, 9 février 2002

---

*Les informations sont confidentielles et le nom de votre organisation ne sera pas publié  
sauf accord de votre part:*

**Est-ce que le nom de votre organisme peut être mentionné lors de publication?**

Oui

Non

---

**Votre adresse** (veuillez corriger si nécessaire)

Organisation: \_\_\_\_\_

Rue et no: \_\_\_\_\_

Code postale et lieu: \_\_\_\_\_

Vos coordonnées

Nom

Prénom

Fonction:

--	--	--

**Quelles sont les activités ou projets que vous proposez aux personnes âgées?** (pas forcément exclusivement aux personnes âgées mais également avec forte participation de personnes âgées, intergénérationnel)

**(sous forme d'une brève description si le titre n'est pas explicite)**

(s'il y en a beaucoup, veuillez joindre - si possible - une copie de votre projet d'établissement en terme d'activités)

---

---

---

---

---

**Est-ce que je peux vous contacter pour des informations supplémentaires si nécessaire?**

Oui

Votre n° de téléphone:

Non

**1. Quelle est la forme juridique de votre organisme/établissement?** (Association, service d'état etc.)

\_\_\_\_\_

**2. Votre organisation poursuit-elle des activités ou projets pour d'autres publics que les personnes âgées?**

Non

Oui

Quel public?:

\_\_\_\_\_

**3. Combien de personnes dans votre organisation sont impliquées dans la gestion des activités ou projets pour personnes âgées?**  
(une ou plusieurs réponses possibles)

Salariées

Bénévoles

(Dont personnes âgées \_\_\_\_\_)

Autres: \_\_\_\_\_

Nombre:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**4. Comment sont financés vos activités ou projets pour les personnes âgées?**

(une ou plusieurs réponses possibles)

Pas de financement

Financement privé

Financement par les bénévoles (heures en temps valorisé etc.)

Financement par des participants

Subvention (Ville, Conseil Général, Caisse de retraite etc.) \_\_\_\_\_

Autre (précisions) \_\_\_\_\_

Part en pour cent du financement (aproximatif)

\_\_\_\_\_ %

\_\_\_\_\_ %

\_\_\_\_\_ %

\_\_\_\_\_ %

\_\_\_\_\_ %

= 100%

**5. Par quelle institution/organisation recevez-vous (avez-vous reçu) du soutien pour la réalisation des activités ou projets pour personnes âgées?**  
(une ou plusieurs réponses possibles)

- Ville/CUS Strasbourg
- Conseil Général
- DRAS/DDAS
- Caisse de retraite / maladie (etc.) (précisions)
- Autres: \_\_\_\_\_

De quelle forme de soutien s'agit-il?

\_\_\_\_\_ (financement, organisation, aide au montage etc.)

**6. Souhaiteriez vous avoir plus de soutien pour le développement de vos activités ou projets en faveur des personnes âgées?**

- Non       oui

précisions:

\_\_\_\_\_

**7. Etes vous en contact avec d'autres organismes/établissements offrant des activités ou projets à forte participation de personnes âgées?**

- Non       Oui

si oui: → **avec combien d'organisations:**  
\_\_\_\_\_ (nombre)

**A quelle fréquence s'effectue le contact:**

- activité(s) commune(s)
- Constamment (travail en réseau)
- Régulièrement (échange régulier)
- De temps en temps
- Occasionnellement
- Rarement
- autres

\_\_\_\_\_

**8. Existe-t-il une coordination entre les différents acteurs (ou offres) dans le domaine en général?**

- Non       oui

à l'initiative de qui?

\_\_\_\_\_

**9. Quels sont les objectifs de vos activités ou projets?**

(une ou plusieurs réponses possibles, les réponses se réfèrent à l'ensemble de vos activités et projets en faveur des personnes âgées)

- occuper
- favoriser la rencontre sociale
- apprendre quelque chose (précisez)

- 
- prévention (de chute, de maladie, solitude, exclusion etc.) (précisez) :

- 
- activité ludique (divertissement/amusement)
  - développement personnel (travail sur le développement de sa propre personnalité)
  - entretien de fonctions (par ex. gymnastique, «remue méninge»)
  - incitation à des activités citoyennes (participation démocratique)
  - incitation à l'autodétermination
  - incitation à des activités revendicatives
  - travail biographique
  - Autres:
- 

**10. Quel est le profil des méthodes utilisées?**

(une ou plusieurs réponses possibles, les réponses se réfèrent à l'ensemble de vos activités et projets en faveur des personnes âgées)

**Configu-  
ration:**

- travail en groupe restreint
- travail individuel
- travail en grand groupe
- pas de définition de la configuration

**cadence:**

- régulier (hebdomadaire, mensuel, \_\_\_\_\_?)
- irrégulier \_\_\_\_\_
- sur demande
- unique
- autres \_\_\_\_\_
- pas de définition de la cadence

**Orienta-  
tion:**

- physique
- intellectuelle
- émotionnelle
- sociale (gestion de conflits, vivre ensemble etc.)
- intergénérationnelle
- lutte contre l'exclusion des personnes âgées
- pas de définition de l'orientation

**Caractère:**

- activité guidée
- activité ouverte
- activité semi-directive
- autres \_\_\_\_\_
- pas de définition du caractère de la gestion

**Outils:**

- sans outils
- avec outils (lesquels: \_\_\_\_\_?)
- autres \_\_\_\_\_
- pas de définition d'outils

**Durée:**

- < 60 minutes
- < 90 minutes
- < 120 minutes
- > 120 minutes
- autres \_\_\_\_\_
- pas de définition de la durée

<b>catégories:</b>	<input type="checkbox"/> expérience musicale <input type="checkbox"/> travail de mouvement <input type="checkbox"/> activité créatrice et reproductrice <input type="checkbox"/> activité de la vie quotidienne <input type="checkbox"/> entretien et travail biographique <input type="checkbox"/> exercer et apprendre <input type="checkbox"/> entreprises diverses:	<input type="checkbox"/> autres: <hr/> <hr/> <hr/>
--------------------	---	---

**Vous est-il possible de joindre des documents sur les méthodes (par ex. description de l'activité ou du projet)**

- non  oui

**11. Quel est le profil du public de vos activités ou projets?**

(une ou plusieurs réponses possibles, les réponses se réfèrent à l'ensemble de vos activités et projets en faveur des personnes âgées)

<b>âge:</b> (une ou plusieurs réponses possibles)	<input type="checkbox"/> > 60 ans <input type="checkbox"/> 60 à 75 ans <input type="checkbox"/> 75 à 90 ans <input type="checkbox"/> < de 90 ans <input type="checkbox"/> autres _____ <input type="checkbox"/> pas de sélection selon l'âge	<b>état de santé:</b> (une ou plusieurs réponses possibles)	<input type="checkbox"/> dépendance physique (légère ou grave) <input type="checkbox"/> dépendance psychique (légère ou grave) <input type="checkbox"/> autonomie physique <input type="checkbox"/> autonomie psychique <input type="checkbox"/> autres _____ <input type="checkbox"/> pas de sélection selon l'état de santé
--	---	--	--

<b>Situation sociale:</b> (une ou plusieurs réponses possibles)	<input type="checkbox"/> vivant seul <input type="checkbox"/> vivant avec une ou plusieurs personnes (en famille, avec le conjoint etc.) <input type="checkbox"/> vivant en institution: _____ <input type="checkbox"/> autres _____ <input type="checkbox"/> pas de sélection selon la situation sociale	<b>ancienne activité:</b> (une ou plusieurs réponses possibles)	<input type="checkbox"/> ouvrier non qualifié <input type="checkbox"/> ouvrier qualifié <input type="checkbox"/> employé <input type="checkbox"/> cadre <input type="checkbox"/> activité libérale/enseignant etc. <input type="checkbox"/> autres _____ <input type="checkbox"/> pas de sélection selon la situation sociale
--	---	--	---

<b>niveau de sociabilité:</b> (une ou plusieurs réponses possibles)	<input type="checkbox"/> très fort (facile de contact) <input type="checkbox"/> moyen <input type="checkbox"/> faible (difficulté à entrer en contact) <input type="checkbox"/> autres _____ <input type="checkbox"/> pas de sélection selon le niveau de sociabilité	<b>niveau d'activité:</b> (une ou plusieurs réponses possibles)	<input type="checkbox"/> très actif <input type="checkbox"/> actif <input type="checkbox"/> inactif <input type="checkbox"/> très inactif <input type="checkbox"/> autres _____ <input type="checkbox"/> pas de sélection selon le niveau d'activité
--	---	--	---

<b>Autres critères:</b> (une ou plusieurs réponses possibles)	<input type="checkbox"/> sexe <input type="checkbox"/> habitant du quartier <input type="checkbox"/> habitant d'une autre zone géographique déterminée:	autres critères: <hr/> <hr/> <hr/>
--	---	---------------------------------------

**12. Avec quels moyens les personnes âgées participants influencent-elles le déroulement des activités/projets ?**  
(une ou plusieurs réponses possibles, les réponses se réfèrent à l'ensemble de vos activités et projets en faveur des personnes âgées)

Les activités / les projets ...

- ... ont été conçus spécialement pour le groupe cible (les participants âgés)
- ... ont été développés avec le concours des participants âgés
- ... ont été développés par les participants âgés
- ... peuvent être changés à n'importe quel moment selon les besoins exprimés par les participants âgés
- ... se font dans un cadre pouvant être modifié à la demande des participants
- Le contenu des activités / des projets peut être changé sur demande des participants âgés
  
- Autres:  
\_\_\_\_\_

**13. Les activités ou les projets sont-ils évalués?**

non

oui → **Est-ce que les participants participent à l'évaluation:**

oui

non

**Vous est-il possible de joindre des documents sur les évaluations (par ex. rapport d'activité)**

oui

non

**14. Annexes**

- Projet d'établissement en terme d'activités
- Documents sur les méthodes
- Documents sur l'évaluation

**Merci pour votre participation!**

**Dominique Kern**

**4a, rue de Dornach, 67100 Strasbourg**

**Tél: 03 88 45 17 13 Fax: 03 88 34 53 49 Email: ts-sa.kern@wanadoo.fr**

---

### 1.2.1 Grille d'entretien pour interview semi-directif

\* No :

\* Nom :

\* Contact :

Date :

Heure :

Duré :

Merci pour votre réponse - quelques questions ... – 10 minutes

\* Question 1 : **Activités** (méthodes)

- Comment ont été choisis vos activités/méthodes
- A quoi faut-il pensé quand on travail avec les personnes âgées ?
- Connaissez-vous des méthodes spécifiques ?

\* Question 2 : **soutien/coopération** (mutuel)

Souhaitez-vous plus de soutien ?

Qu'est-ce que vous pouvez vous imaginer comme soutien ?

- Quels seraient les avantages pour les personnes âgées ?
- Pouvez-vous imaginer d'être en coopération avec d'autres organisations qui ont des activités pour personnes âgées ?

\* Question 3 : **Propositions pour l'intégration**

Pensez-vous qu'il faut intégrer les personnes âgées davantage dans la société ?

Qu'est-ce qu'il faut améliorer, changer, mettre en place pour mieux intégrer les personnes âgées dans la société ?

\* Divers

---

## 6.3 Les résultats

### 6.3.1 Tableaux des réponses du questionnaire

N u m é r o	Date	M e n t i o n n e r	Nom	Activités
1	19.02.02		Club Centre Sociocult. Fossé des Treize	Cours Euro; Sortie; Table ronde (alimentation); Préparation d'animation; Repas; Jeu; Animation (Thé dansant); Atelier d'expression artistique; Les cours de maintien en forme; le café littéraire;
2	16.02.02	Y	Club Renouveau Retraités de l'AG2R	Rencontre du retraités; mensuel sortie (thermes, sites, promenade); Vacances; Fêtes (Noel);
3	21.02.02		Club Centre Sociocult. de Cronembourg	Espace retraite; Srties; Animation (thé dansant); Repas festive; Gym;
4	21.02.02	Y	Association pour le Soutien des Personnes âgées de la Cité de l'III	Aprsès midi café et cartes; une sorite par moi; fête (bal carnavalesque, noel)
5	21.02.02	Y	Maison des Aînés Centre Ville	Réunions publique d'information; Atelier d'initiation à l'informatique
6	25.02.02	Y	Association Cronembourg Animation	théâtre alsacien; sortie pedestre; Fête de la bière; tournoi de bellotte
7	28.02.02	Y	Yechouroun, les lundis de l'amitié	activités manuelles, religieuses, discussion
8	01.03.02	Y	UNIAT	Regrouper, informer, conseiller et défendre les retraités et les personnes âgées, assistance administratives, sociale, fiscale, juridique
9	02.03.02	Y	Association Centre Sociocult. de l'Elsau	Jeux de société; Sortie à la journée; rencontres à l'heure; activités Bricolage; Rencontres conviviales
10	02.03.02		ASPAH Assoc. Amis Hospices Civils	améliorer la qualité de vie des p.a. en institution (div. activités)
11	02.03.02	Y	Club Sant-Maurice	rencontres (jeux); sortie; fêtes
12	07.03.02	Y	Club Centre Sociocult. Haut Pierre	rencontre hebdomadaire (jeux); sorties
13	07.03.02	Y	Université du temps libre	div.
14	09.03.02	N	Ne souhaite pas être nommé	Rencontres hebdomadaire (à structuré par les participants)
15	13.03.02		Club Centre Comm. Israélite	Rencontres hebdomadaires; conférences; Sorites
16	22.03.02	N	Ne souhaite pas être nommé	Fêtes; Gym (Yoga); Jeux (Bridge); Chant; Religion
17	22.05.02	Y	Centre Sociocult. Neudorf	Pac Eureka; Projet ponctuels; Action de prévention CPAM
18	22.03.02	Y	Migration Santé Alsace Association	INterventions santé auprès des résidents de foyers Sonacotra
19	22.03.02	Y	Amicale Francophone Club 3e âge	Jeux de sociétés; fêtes; Sorties
20	22.03.02		ADIQ	Conférences mensuelles
21	27.03.02	N	Ne souhaite pas être nommé	Fête de quartier; Multimédia; Cours de Français
22	28.03.02	Y	ARCAL	sorties; Fêtes; conférences; jeux; activités sportives;
23	09.04.02	Y	AREHPA	Sorties pédestres; Vacances; Stammtisch; Projet dessins, peintures
24	12.04.02	Y	Club du 3e âge Saint-Paul	sorties; fêtes; réunions hebdomadaire; gymnastique; chorale; animations pour rés. de maison de retraite;

<b>N u m é r o</b>	<b>Date</b>	<b>M e n t i o n n e r</b>	<b>Nom</b>	<b>Activités</b>
<b>25</b>	20.04.02	Y	AGATE	Journal de quartiers; manifestation pour tram
<b>26</b>	14.05.02	Y	Aran	Histoires des rues; sécurité et citoyenneté; comm. div.

Numéro	Info _su pplé men taire s	1 Forme juridique	2 A u t r _ P u b l i c s	Quel public	3 Combien de personnes sont impliquées	- s a l a r i é e s	- b é n é v o l e s	- r e t r a i t é e s	- a u t r e s
1	Y	Association	Y	tous publics	Salariées;Bénévoles;dont personnes âgées;Autres	2	6	3	2
2	Y								
3	Y	Association	Y	Petite Enfants/enfants et jeunesse/adultes	Salariées;Bénévoles	4	4		
4	Y	Association	N		Bénévoles;dont personnes âgées		10	8	
5	Y	Collectivité territoriale (CUS)	N		Salariées	1			
6	Y	Association	Y	30-50 ans	Bénévoles;dont personnes âgées		2	2	
7	Y	Association	Y	jeunes-adulte	Salariées;Bénévoles;dont personnes âgées	1	1	1	
8	Y	Association	Y	invalides, accidentés du travail, handicapées, veufs- veuves, préretraités, chômeurs	Salariées;Bénévoles	7	30 0		
9	Y	Association	Y	tout public	Bénévoles		4		
10	Y	Association	N		Salariées;Bénévoles;dont personnes âgées	1	50	45	
11	Y	Association	N		Bénévoles;dont personnes âgées		4	2	
12	Y	Association	N		Bénévoles;dont personnes âgées		11 0	11 0	
13	Y	Association	Y	tous public adulte	Salariées;Bénévoles	2	50		
14	Y	Association	Y	tout	Salariées	1			
15		Association	Y	tous publics	Bénévoles;dont personnes âgées		9	9	
16	Y								
17	Y	Association	Y	tous publics	Salariées;Bénévoles	1	1		
18	Y	Association							
19	Y								
20									
21	Y								
22	Y	Association	N		Salariées;Bénévoles	3	10 0		
23	Y	Association	N		Bénévoles;dont personnes âgées		6	6	
24	Y								
25	Y								
26	Y	Association	Y	Tous	Salariées;Bénévoles;dont personnes âgées	1	30	3	

<b>N u m é r o</b>	<b>4 Financement</b>	<b>_fi n_ no n</b>	<b>_fi n _ p r i v é</b>	<b>_fi n_ bé né vo le s</b>	<b>_fi n_ pa rti ci pa nt s</b>	<b>_fi n_ su bv en tio n</b>	<b>_fi n_ au tre s</b>	<b>5 Soutien</b>	<b>Forme de soutien</b>
<b>1</b>	pas de financement	100						Ville/CUS	
<b>2</b>									
<b>3</b>	financement par participants;subvention;autre				25	50	25	Ville/CUS;autres	Associations, Régie de quartier, financement, organisation
<b>4</b>	subvention					30		Ville/CUS	Financement
<b>5</b>	autre							Ville/CUS	service de la ville
<b>6</b>	financement par bénévoles;subvention			80		20		Ville/CUS;autres	Brasserie Kronenbourg
<b>7</b>	financement privé;financement par participants;subvention								
<b>8</b>	financement privé;subvention		84			16		Ville/CUS;CG;Caisse retr./malad	subvention
<b>9</b>	subvention							Ville/CUS;autres	Banques
<b>10</b>	financement privé;subvention;autre							Ville/CUS;Caisse retr./malad	
<b>11</b>	financement par participants;subvention				30	70		Ville/CUS;autres	Paroisse
<b>12</b>	subvention							Ville/CUS	
<b>13</b>	financement par bénévoles;financement par participants;subvention			20	62	18		Ville/CUS;CG;autres	financement
<b>14</b>	financement par participants;subvention				43	57		Ville/CUS	financement
<b>15</b>	subvention					100			
<b>16</b>									
<b>17</b>	financement par bénévoles;financement par participants;subvention							Ville/CUS;CG;autres	Financiers, aide, logistique
<b>18</b>									
<b>19</b>									
<b>20</b>									
<b>21</b>									
<b>22</b>	financement par participants;subvention				70	30		Caisse retr./malad	subvention
<b>23</b>	financement par participants				100				
<b>24</b>									
<b>25</b>									
<b>26</b>	financement par bénévoles;subvention			90	0	10		Ville/CUS;CG;autres	Crédit mut.

N u m é r o	6 Plus _sou tien	Soutien par qui	7 Co nt ac t	Contact, nb d'organisations	Contact fréquence	8 Coo rdin atio n	Coordi nation par qui
1	Y	moyen financiers	Y	3	régulièrement	N	3
2							
3	Y		Y	Maison des Aînés, autres Centre Sociocult.	de temps en temps	N	
4	Y		Y	2	occassionnellement	N	
5	Y	surtout des moyens humaines afin de pouvoir proposer d'autres activités	Y	plusieurs organisme	régulièrement	Y	
6	Y	soutien loigistique	Y	2	activités communes;occassi onnement	N	
7	Y		Y	1	de temps en temps	N	
8	Y	mise à disposition de bureaux dans les villes moyennes rurales	Y	nombreux	constamment (réseau)	N	
9	Y		Y		activités communes;de temps en temps		
10	Y		Y		occassionnellement	N	
11	N		N			N	
12	Y	financement	Y	1	occassionnellement		
13	N		N			N	
14	Y	financier	N			N	
15	Y	subventions	Y		rarement	N	
16							
17	Y		Y	3	de temps en temps	N	
18							
19							
20							
21							
22	Y		Y		rarement		
23	N		N				
24							
25							
26	Y	Ville	Y	5	activités communes;régulièr ement	N	

<b>N u m é r o</b>	<b>9 Objectifs</b>	<b>_configuration</b>	<b>_cadence</b>
<b>1</b>	favoriser la rencontre sociale;apprendre;entretien de fonctions;autres	pas de définition	régulier
<b>2</b>			
<b>3</b>	favoriser la rencontre sociale;prévention;activité ludique;entretien de fonctions	groupe restreint	régulier;sur demande
<b>4</b>	favoriser la rencontre sociale;activité ludique;entretien de fonctions	groupe restreint	régulier
<b>5</b>	favoriser la rencontre sociale;apprendre;prévention	groupe restreint	régulier
<b>6</b>	favoriser la rencontre sociale;activité ludique;incit. act. autodétermination	grand groupe;pas de définition	pas de définition
<b>7</b>	favoriser la rencontre sociale;apprendre;prévention;activité ludique;entretien de fonctions	groupe restreint	régulier
<b>8</b>	incit. act. revendicatives;autres	groupe restreint;grand groupe	régulier
<b>9</b>	favoriser la rencontre sociale;prévention;activité ludique	pas de définition	régulier
<b>10</b>	activité ludique;entretien de fonctions	individuel;grand groupe	régulier
<b>11</b>	occuper;favoriser la rencontre sociale;activité ludique	groupe restreint	régulier
<b>12</b>	favoriser la rencontre sociale	pas de définition	régulier
<b>13</b>	apprendre;autres	groupe restreint;individuel	régulier;sur demande
<b>14</b>	favoriser la rencontre sociale;apprendre;activité ludique;développement personnel;entretien de fonctions;incit. act. citoyennes	groupe restreint;individuel;grand groupe	régulier
<b>15</b>	favoriser la rencontre sociale;prévention	pas de définition	régulier
<b>16</b>			
<b>17</b>	favoriser la rencontre sociale;prévention;activité ludique;développement personnel;entretien de fonctions;incit. act. citoyennes	groupe restreint	irrégulier
<b>18</b>			
<b>19</b>			
<b>20</b>			
<b>21</b>			
<b>22</b>	occuper;favoriser la rencontre sociale;apprendre;prévention;activité ludique;développement personnel;entretien de fonctions	groupe restreint;pas de définition	régulier
<b>23</b>			
<b>24</b>			
<b>25</b>			
<b>26</b>	favoriser la rencontre sociale;apprendre;développement personnel;entretien de fonctions;incit. act. citoyennes;travail biographique	groupe restreint	irrégulier

<b>N u m é r o</b>	<b>_orientation</b>	<b>_caratère</b>	<b>_outils</b>	<b>_durée</b>
1	sociale;intergénérationnelle;lutte contre l'exclusion des p.	activité semi-directive	avec outils	> 120 minutes
2				
3	physique;intellectuelle;émotionnelle;sociale;intergénérationnelle;lutte contre l'exclusion des p.	activité ouverte;activité semi-directive	sans outils;avec outils	> 120 minutes
4	lutte contre l'exclusion des p.	activité ouverte	sans outils	pas de définition
5	lutte contre l'exclusion des p.	activité guidée	avec outils	< 90 minutes
6	lutte contre l'exclusion des p.;pas de définition	pas de définition	pas de définition	pas de définition
7	intellectuelle;sociale;lutte contre l'exclusion des p.	activité ouverte;activité semi-directive	pas de définition	< 120 minutes
8	lutte contre l'exclusion des p.;pas de définition	activité ouverte	avec outils	autres
9	sociale;lutte contre l'exclusion des p.	activité ouverte		< 120 minutes;autres
10		activité ouverte	sans outils	pas de définition
11	intellectuelle	activité ouverte		
12	sociale	activité ouverte	sans outils;avec outils	> 120 minutes
13	physique;intellectuelle	activité guidée;activité ouverte;activité semi-directive	sans outils;avec outils	< 90 minutes;autres
14	sociale;lutte contre l'exclusion des p.	activité guidée;activité ouverte	pas de définition	> 120 minutes
15			sans outils	pas de définition
16				
17	sociale;intergénérationnelle;lutte contre l'exclusion des p.	activité guidée;activité ouverte;activité semi-directive		autres
18				
19				
20				
21				
22	physique;intellectuelle;sociale;intergénérationnelle;lutte contre l'exclusion des p.	activité guidée;activité ouverte;activité semi-directive;pas de définition		
23				
24				
25				
26	intellectuelle;émotionnelle;sociale;intergénérationnelle;lutte contre l'exclusion des p.	activité guidée;activité semi-directive	avec outils	< 120 minutes

<b>N u m é r o</b>	<b>_catégories</b>	<b>_do cum ents</b>	<b>11 _âge</b>	<b>_état_santé</b>
1	activité de la vie quotidienne;exercer et apprendre;entreprises diverses	Y	pas de sélection selon l'âge	autonomie physique;autonomie psychique
2				
3	travail de mouvement;activité créatrice et reproduct;activité de la vie quotidienne;exercer et apprendre;autres	Y	60 ans;60 à 75 ans;75 à 90 ans	dép. physique (légère ou grave); autonomie physique;autonomie psychique
4	activité de la vie quotidienne	N	de 90 ans	pas de sélection
5	exercer et apprendre	N	60 ans	pas de sélection
6		N	60 à 75 ans	pas de sélection
7		N	60 à 75 ans	autonomie physique;autonomie psychique;autres
8	activité créatrice et reproduct;autres	Y	autres	pas de sélection
9			pas de sélection selon l'âge	pas de sélection
10	travail de mouvement	N		dép. physique (légère ou grave);dép. psychique (légère ou grave
11			60 à 75 ans;75 à 90 ans	autonomie physique;autonomie psychique
12	expérience musicale	N	60 ans	pas de sélection
13	expérience musicale;activité créatrice et reproduct;exercer et apprendre	N	pas de sélection selon l'âge	pas de sélection
14		N		autonomie physique;autonomie psychique
15		Y	pas de sélection selon l'âge	pas de sélection
16				
17	expérience musicale;travail de mouvement;exercer et apprendre	N	60 à 75 ans;pas de sélection selon l'âge	pas de sélection
18				
19				
20				
21				
22		Y	60 ans;de 90 ans;pas de sélection selon l'âge	pas de sélection
23			pas de sélection selon l'âge	
24				
25				
26	entretien et travail biographiq	N	pas de sélection selon l'âge	pas de sélection

<b>N u m é r o</b>	<b>_situat_sociale</b>	<b>_activité_antérieure</b>	<b>_sociabilité</b>	<b>_activité_niveau</b>	<b>_critèresautres</b>
1	vivant seul;vivant avec une ou plusieurs pe	ouvrier non qualifié;ouvrier qualifié;employé;cadre;activité lib./enseign.	très fort;moyen	très actif	
2					
3	vivant seul;vivant avec une ou plusieurs pe	ouvrier non qualifié;ouvrier qualifié;employé;cadre;activité lib./enseign.;autres	très fort	actif	habitant du quartier
4	vivant seul;vivant avec une ou plusieurs pe	pas de sélection	moyen	actif	habitant du quartier
5	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	habitant zone géographique
6	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	
7	vivant seul;vivant avec une ou plusieurs pe	employé;cadre;activité lib./enseign.;autres	très fort;moyen;faible	actif;inactif	sexe;habitant du quartier
8	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	
9	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	habitant zone géographique
10	vivant en institution	pas de sélection	faible	pas de sélection	
11	vivant seul;vivant avec une ou plusieurs pe	pas de sélection	très fort;moyen	très actif;actif	
12	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	habitant du quartier
13	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	
14	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	habitant du quartier
15	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	
16					
17	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	
18					
19					
20					
21					
22	pas de sélection	cadre;activité lib./enseign.	pas de sélection	pas de sélection	habitant zone géographique
23	pas de sélection	pas de sélection			
24					
25					
26	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	pas de sélection	habitant du quartier

<b>N u m é r o</b>	<b>12 Influence des participants</b>	<b>13 Evaluation</b>	<b>Participation des participant à l'évaluation</b>	<b>Document sur l'évaluatio nl</b>	<b>Annexes</b>
1	développés avec;peuvent être changés	Y	Y	N	Y
2					
3	développés avec;développés par	Y	N	Y	Y
4	conçus pour;contenu modifié à la demande	N	N	N	N
5	peuvent être changés;contenu modifié à la demande	N	N	N	N
6	conçus pour	N	N	N	N
7	peuvent être changés;cadre modifié à la demande;contenu modifié à la demande	Y	N	N	N
8	conçus pour;développés avec;développés par;peuvent être changés;cadre modifié à la demande;contenu modifié à la demande	N			Y
9	conçus pour;développés avec;contenu modifié à la demande		N		
10		N		N	
11	développés avec;contenu modifié à la demande	N			
12	peuvent être changés	N		N	N
13	conçus pour;contenu modifié à la demande		N	N	Y
14	développés avec;développés par;contenu modifié à la demande	Y	Y	N	N
15					
16					
17	conçus pour;développés avec;développés par;peuvent être changés	Y	Y	N	Y
18					
19					
20					
21					
22	conçus pour;développés avec;développés par;peuvent être changés;cadre modifié à la demande;contenu modifié à la demande	Y	Y	N	N
23	peuvent être changés				N
24					
25					
26	conçus pour;cadre modifié à la demande	N	N	N	N

---

## 6.3.2 Les interviews

\* **No : 3**

\* Nom : Responsable animation globale/ professionnel

\* Contact :

Date : 29/05/02

Heure : 10 :43

Duré : 21 minutes

\* Question 1 : **Activités** (objectifs, méthodes)

Les activités ont été choisies avant que je sois arrivée.

Depuis peu nous avons un comité de personnes âgées ; elles ont organisé des élections pour élire des représentants auprès du centre socio-culturel.

Les activités se créent sur demande des personnes âgées, par exemple ceux qui n'ont pas envie de jouer aux cartes mais aimeraient bien participer au club sont en train de monter des activités bricolage avec moi.

L'évaluation se fait surtout par la présence oui-ou-non aux manifestations.

Les personnes âgées sont des adultes, on ne peut pas les commander.

La priorité est l'écoute. Il faut du temps quand on travaille avec des personnes âgées.

Dans la formation, elle a eu des cours de pédagogie de la relation avec différents publics (enfants, ados, adultes, pâ). Dans le travail avec les personnes âgées il y a surtout la question de son propre comportement : les projections que nous faisons envers notre propre avenir en travaillant avec les pâ peuvent être difficiles pour le travail. Il faut faire un travail sur soi. Le contact physique par ailleurs est important, poignée de main, donné la main – les personnes âgées sont demandeuses.

\* Question 2 : **soutien/coopération** (mutuel)

Nous sommes en train de monter une coopération avec la maison des aînées pour le programme Eureka.

Ce qui serait intéressant c'est de rencontrer d'autres personnes qui ont le même rôle (échanger sur la pratique professionnelle).

Nous n'avons pas de contact avec d'autres clubs, c'est beaucoup de travail à mettre en place.

Mais ça serait intéressant.

L'avantage pour les personnes âgées serait une amélioration de la qualité du travail. Par exemple l'intergénérationnel n'est pas forcément toujours bien fait – il faut que les personnes âgées soient demandeuses.

\* Question 3 : **Propositions pour l'intégration**

Il y a toujours des choses à faire pour mieux intégrer : il a de la solitude, besoin d'aller faire des courses, démarche administrative.

Ce qui serait bien c'est des visites à domicile pour les gens qui n'arrivent plus à se déplacer.

\* **No : 6**

\* Nom : Président/bénévole

\* Contact :

Date : 28.05.02

Heure : 19 :00

Duré : 15 minutes

\* Question 1 : **Activités** (objectifs, méthodes)

Ce sont plutôt les activités qui m'ont choisi, c'était un peu le hasard et la dynamique de groupe, on était ensemble et ne pensait tout à coup à monter une fête.  
Notre truc, c'est aussi de reprendre de vieilles idées et de les remettre à l'heure actuelle (comme le fête de la bière).  
Quand on travaille avec des personnes âgées, il faut surtout les écouter. Elles en savent nettement plus que nous.  
Il faut les entraîner sur les sujets qui les intéressent (marche pédestre, bellotte etc.).  
Elles s'intéressent surtout à la rencontre sociale, aussi avec des gens d'autres quartiers. C'est comme ça qu'elles peuvent sortir des ghettos (maison de retraite, foyer logement).

\* Question 2 : **soutien/coopération** (mutuel)

Nous recevons du soutien des membres, un peu de la ville et sinon c'est de l'autofinancement (c'est la fête de la bière qui nous finance qui nous donne un fonds de roulement), sinon ce sont aussi les participants qui payent.  
J'ai frappé à toutes les portes, je ne sais pas où l'on pourrait encore trouver du soutien.  
J'ai essayé de rassembler les associations notamment dans le domaine du sport, mais c'est difficile. Les gens ont peur qu'on leur vole leurs idées, et ça arrive ...C'est chacun pour soi.  
Notre association a beaucoup de contacts par exemples avec les amies de la nature : nous organisons des marches populaires, des cueillettes de champignon ou de tisane etc., elle aiment bien ça.  
Fédérer est difficile.  
Il faut être idéaliste.

\* Question 3 : **Propositions pour l'intégration**

Je n'aime pas le mot intégration – ça choque, c'est comme un coup de marteau – je préfère adaptation.  
On doit faire beaucoup plus pour l'adaptation (intégration) des personnes âgées qu'organiser les fêtes de Noël.  
Les centres socioculturels, les vieux n'y vont pas – c'est souvent à des endroits difficiles et c'est complètement inefficace. C'est beaucoup de réflexion pour rien.  
Je préfère des activités sur le terrain, il ne faut pas passer par la bureaucratie.  
Les vieux cherchent de l'intergénérationnelle, comme dans les familles, mais il ne leur faut pas vraiment la famille.  
Il faut motiver plus les gens à faire quelque chose, il faut des moyens et des lieux. Et il faut aussi éviter la récupération politique des vieux.

\* **No : 13**

\* Nom : Bénévole

\* Contact :

Date : 29/05/02

Heure : 16 :30

Duré : 15minutes

\* Question 1 : **Activités** (objectifs, méthodes)

Les activités sont choisies par le conseil scientifique universitaire, le CA et les commissions.  
Les activités ont lieu l'après-midi parce que les personnes âgées ne sortent plus le soir à cause de l'insécurité.  
Le choix des thèmes : thèmes qui leur sont proches.  
Le public est à 90% des intellos, les autres vont dans des clubs.  
De faire un travail avec le cerveau aide à rester intégré (s'intéressé aux problèmes actuels).

\* Question 2 : **soutien/coopération** (mutuel)

Nous recevons des subventions, environ 20%.  
Des salles à nous seraient bien. On pourrait se construire un amphi à nous, mais nous n'avons pas les moyens.  
La coopération est très difficile, nous avons des statuts juridiques très différents (par exemple l'université).  
Coopération bien évidemment pas avec n'importe qui, il faut rester universitaire.

\* Question 3 : **Propositions pour l'intégration**

Les personnes âgées sont extrêmement bien loties, et très bien intégrées.  
Bien évidemment il ne faut pas rester là où on est. Il faut avancer, il faut intégrer les nouvelles technologies de la communication comme internet.

**\* No : 14**

\* Nom : Responsable administrative/professionnel

\* Contact :

Date : 29/05/02

Heure : 14 :00

Duré :10 minutes

\* Question 1 : **Activités** (objectifs, méthodes)

Les activités sont choisies selon les besoins ressentis chez le public. Nous avons des groupes réguliers, mais il y a aussi des demandes de l'extérieur, appel à projet de la CAF par exemple (mais on est assez dépendant des stratégies changeantes, justement de la CAF).

Quand on travaille avec des personnes âgées, c'est comme avec d'autres publics (enfants, ados, adultes etc.), il faut être à l'écoute, il faut connaître les besoins qu'elle ont sur le quartier.

\* Question 2 : **soutien/coopération** (mutuel)

Très peu de soutien, notamment de la CAF pour les pâ.

Un financement pourrait servir à créer un poste d'animateur 3âge pour suivre des groupes, pour qu'elle puissent rester plus longtemps à domicile, pour travailler sur le projet d'une structure d'accueil (qui manque dans le quartier).

Nous n'avons pas de collaboration, ça pourrait être très bien : soutien dans le domaine de la coopération.

\* Question 3 : **Propositions pour l'intégration**

On pourrait faire plus.

Il faudrait travailler sur la place qu'elles ont dans notre société.

Transmission du savoir, intergénérationnel.

**\* No : 17**

\* Nom : Responsable de projet/professionnel

\* Contact :

Date : 29/05/02

Heure : 11 :40

Duré : 10 minutes

\* Question 1 : **Activités** (objectifs, méthodes)

Les activités sont choisies avec les salariés du centre avec les bénévoles et aussi les habitants. On est à l'écoute des besoins et on fait remonter les informations. Nous avons des commissions.

Quand on travaille avec des personnes âgées, il faut avoir les compétences, connaître les besoins et les problèmes. Nous sommes en partenariat avec d'autres organisations qui ont ces compétences.

Nous n'avons actuellement pas le noyau dur d'un groupe de pâ, seul le groupe Pac Eureka est resté.

\* Question 2 : **soutien/coopération** (mutuel)

Du soutien financier manque pour pouvoir monter des projets, ou bien personne qui s'occupe de ça, comme les animateurs jeunes, un animateur personnes âgées. Ça serait un interlocuteur privilégié pour les personnes âgées, une personne-ressource. Des moyens humains font souvent défaut.

Nous, on a des locaux, des bénévoles, de l'expérience à mettre à disposition dans un partenariat avec par exemple la maison de retraite. La coopération est importante.

\* Question 3 : **Propositions pour l'intégration**

Les personnes âgées sont suffisamment intégrées, mais on peut faire toujours plus.

**\* No : 21**

\* Nom : Chargée de mission/professionnel

\* Contact :  
Date : 29/05/02  
Heure : 16 :45  
Duré :

\* Question 1 : **Activités** (objectifs, méthodes)

Les activités s'adressent à tous les habitants du quartier, donc aussi aux personnes âgées.  
Il faut s'orienter sur les besoins exprimés. Il faut laisser la place aux personnes âgées.  
Les personnes âgées ont besoin de connaître les gens qui les entourent : notre projet intergénérationnel était difficile au début parce que les personnes âgées avaient peur des jeunes, mais maintenant quand elles les connaissent ça va très bien.

\* Question 2 : **soutien/coopération** (mutuel)

Oui, soutien pour plus d'activités et un chargé pour les activités pour personnes âgées.  
Le soutien peut être financier mais aussi des locaux.  
Collaboration existant avec la maison de retraite pour le projet intergénérationnel.  
La directrice de la maison de retraite est dans le CA de l'association.

\* Question 3 : **Propositions pour l'intégration**

Il faut intégrer les personnes âgées davantage. C'est aussi une question financière, beaucoup de personnes âgées ont un revenu faible. Elles se replient.  
Mais il y a déjà beaucoup de choses qui sont faites.  
Faire un travail autour de l'intergénérationnel pour qu'elles gardent le contact avec les autres générations.  
Pas d'exclusion, il ne faut pas qu'il y ait des ghettos, les maisons de retraites doivent être plus ouvertes.

\* **No : 22**

\* Nom : Secrétaire général/professionnel

\* Contact :  
Date : 29/05/02  
Heure : 16 :00  
Duré : 20 minutes

\* Question 1 : **Activités** (objectifs, méthodes)

Toutes les activités sont animées par des bénévoles. Ce sont elles qui choisissent les activités.  
Les activités sont spécifiques pour les personnes âgées dans la mesure où il faut s'adapter à leurs besoins et à leur capacité physique.

\* Question 2 : **soutien/coopération** (mutuel)

Nous recevons des subventions de la caisse de retraite et nous nous finançons avec des cotisations.  
Contact avec d'autres associations de retraités dans d'autres régions où avec des associations à thèmes.  
La coopération est souhaitée par principe, mais comme notre association est très grande (3 000 membres) et déjà assez difficile à gérer, c'est plutôt aux autres associations de chercher le contact, mais nous sommes très ouverts.

\* Question 3 : **Propositions pour l'intégration**

Je ne sais pas s'ils sont suffisamment intégrés, je ne peux pas me mettre à leur place. Nous avons peut-être tendance à dire, qu'ils sont suffisamment intégrés, mais ...  
Il faut non plus attendre tout des autres.  
Nous sommes là pour compenser la perte d'activité après la retraite.  
L'intégration dépend aussi de la santé et des moyens financiers. Si on a plus de moyens, l'ouverture d'esprit, et la santé, il est plus facile à s'intégrer.

\* **No : 24**

\* Nom : Président/bénévole

\* Contact :

Date : dd.03.yy

Heure : 17 :05

Duré : 20 minutes

\* Question 1 : **Activités** (objectifs, méthodes)

La CUS propose ses animations (liste dans laquelle on peut choisir)

Activité chorale et orchestre, des gens qui avaient envie de faire de la musique et chanter.

Il faut adapter le répertoire au besoin du public, donc beaucoup de folklore (aussi en Alsacien), il faut que la qualité soit correcte.

\* Question 2 : **soutien/coopération** (mutuel)

Souhaite plus de soutien.

Son club n'est pas en contact avec d'autres associations ou clubs.

La coopération est très souhaitée, elle pourrait apporter des prestations musicales (orchestre, chorale) danses.

\* Question 3 : **Propositions pour l'intégration**

C'est nécessaire d'intégrer davantage, faut intégrer dans les clubs.

Faire de la publicité (il a écrit plusieurs articles dans le passé DNA)

\* **No : 25**

\* Nom : Responsable de projet/bénévole

\* Contact :

Date : dd.03.yy

Heure : 17 :45

Duré : 10 minutes

\* Question 1 : **Activités** (objectifs, méthodes)

il n'y a pas d'activité pour les personnes âgées en particulier, toutes les activités sont intergénérationnelles, car elles concernent tous les habitants.

Les activités sont choisies selon les orientations des militants (amélioration de l'habitat, lutte pour le tram etc.).

\* Question 2 : **soutien/coopération** (mutuel)

L'association reçoit peu de soutien. Avant tout il faut s'imposer pour être pris au sérieux.

Soutien en forme de financement bien sûr mais aussi des locaux

L'association apporte déjà du soutien aux associations, cela pourrait être renforcé.

\* Question 3 : **Propositions pour l'intégration**

Les personnes âgées ont beaucoup changé depuis 20 ans. Les jeunes sont très bien en forme mais la dépendance augmente également avec l'âge.

Il faut continuellement inventer, il ne faut pas s'arrêter à une solution, il faut toujours chercher à améliorer.

On peut créer des mouvements pour les personnes âgées pour la défense de leur intérêt.

Les personnes âgées sont les nouveaux assistés et perdent d'autant plus leur autonomie, il faut en sortir, il faut travailler davantage envers l'indépendance et l'autonomie

Chacun doit avoir sa place dans la société mais il faut aussi le lui donner ou plutôt lui laisser prendre sa place.

\* **No : 26**

\* Nom : Responsable du projet/bénévole

\* Contact :

Date : 30.05.02  
Heure : 15h05  
Duré : 15 minutes

\* Question 1 : **Activités** (objectifs, méthodes)

L'idée vient de lui : écrire l'histoire des rues ou plutôt l'histoire des gens qui habitent la rue.  
Le travail avec les personnes âgées n'est pas du tout pareil. Quand elles racontent, elles prennent des chemins de traverses multiples ; beaucoup de richesse, il faut plus de temps.

\* Question 2 : **soutien/coopération** (mutuel)

Il n'y a pas de soutien.

Soutien financier (taper les interviews et développer des photos) et des locaux seraient bien venus (demande en cours).

La collaboration ne se fait pas trop pour le moment, en fait le projet n'est pas très régulier, il serait difficile de s'associer à des partenaires.

\* Question 3 : **Propositions pour l'intégration**

Beaucoup de personnes âgées vivent bien chez elles – je n'en connais pas d'autres.

## 7 Table des matières

<b><i>1Introduction.....</i></b>	<b>3</b>
<b>1.1Problématique.....</b>	<b>4</b>
<b>1.2Hypothèses.....</b>	<b>7</b>
<b>1.1La méthode choisie.....</b>	<b>8</b>
<b><i>2Les éléments de l'intégration des personnes âgées en milieu urbain.....</i></b>	<b>11</b>
<b>2.1Vieillir en ville.....</b>	<b>12</b>
<b><i>2.1.1Les évolutions démographiques.....</i></b>	<b>12</b>
2.1.1.1Les villes en croissance.....	12
2.1.1.2La dépendance recule : aux grands âges on vit d'avantage chez soi – et dans le centre-ville.....	16
<b><i>2.1.2Les personnes âgées et la ville.....</i></b>	<b>17</b>
2.1.2.1L'usage de la ville.....	18
2.1.2.2Quelques aspects de la vie des personnes âgées dans les quartiers de la ville.....	20
2.1.2.3La gérontologie écologique.....	22
<b><i>2.1.3Le rôle du politique en termes d'intégration des habitants âgés.....</i></b>	<b>25</b>
2.1.3.1La politique de l'intégration des personnes âgées à Strasbourg.....	27
<b><i>2.1.4Les personnes âgées bénévoles et les associations.....</i></b>	<b>30</b>
1.1.1.1Le rôle des personnes âgées dans l'économie marchande.....	31
2.1.4.1Le rôle de l'économie sociale et solidaire.....	33
2.1.4.2Les fonctions du bénévolat.....	34
<b><i>2.1.5Résumé.....</i></b>	<b>37</b>
<b>2.2Facteurs sociologiques et « pédagogiques » relatifs à l'intégration des personnes âgées.....</b>	<b>38</b>
<b><i>2.2.1L'âgisme.....</i></b>	<b>39</b>
2.2.1.1Le regard de la société sur la vieillesse.....	40
2.2.1.2Le nombre élevé de suicides chez les personnes âgées : l'installation d'une nouvelle norme ?.....	46
2.2.1.3Que faire contre l'âgisme ?.....	48
<b><i>2.2.2Quelques théories sociologiques du vieillissement.....</i></b>	<b>51</b>
<b><i>2.2.3La retraite et la socialisation tertiaire.....</i></b>	<b>53</b>
2.2.3.1Le passage à la retraite.....	53
2.2.3.2Une institution pour accompagner le passage à la retraite : la socialisation tertiaire.....	57
<b><i>2.2.4La géragogie.....</i></b>	<b>60</b>
2.2.4.1Les termes « géragogie » et « gérontagogie ».....	61
2.2.4.2Les domaines d'application et les buts de la géragogie (gérontagogie).....	63
2.2.4.3Les méthodes.....	65
<b>1.2Résumé.....</b>	<b>67</b>

<b>3 Une enquête sur les dispositifs socio-éducatifs en faveur de l'intégration des personnes âgées.....</b>	<b>70</b>
<b>3.1 La méthodologie, les outils et l'évaluation de leurs applications.....</b>	<b>70</b>
<b>3.1.1 Entretiens exploratoires avec des experts.....</b>	<b>71</b>
<b>3.1.2 Questionnaires.....</b>	<b>73</b>
<b>3.1.3 Analyse de documents.....</b>	<b>75</b>
<b>3.1.4 Interviews semi-directives.....</b>	<b>75</b>
<b>3.2 Les résultats.....</b>	<b>77</b>
<b>3.2.1 Questionnaires.....</b>	<b>78</b>
3.2.1.1 Les activités proposées.....	78
3.2.1.2 Soutien aux organisations et coordination.....	81
3.2.1.3 Les aspects méthodologiques des activités.....	83
3.2.1.3.1 Les objectifs.....	83
3.2.1.3.2 Le profil des méthodes.....	86
3.2.1.3.3 Le profil des participants.....	88
3.2.1.3.4 L'influence des participants sur les activités.....	89
<b>3.2.2 Interviews.....</b>	<b>90</b>
3.2.2.1 Le choix des activités et les méthodes de travail.....	92
3.2.2.2 Les souhaits par rapport au soutien et la coopération.....	93
3.2.2.3 Les propositions pour l'intégration des personnes âgées.....	94
<b>3.3 Analyse des résultats.....</b>	<b>97</b>
<b>3.3.1 Interprétation des résultats.....</b>	<b>97</b>
3.3.1.1 Le profil des organisations.....	97
3.3.1.1.1 La coopération, le financement et autres soutiens.....	98
3.3.1.1.2 L'intégration des personnes âgées.....	99
3.3.1.2 Les caractéristiques méthodologiques des activités proposées.....	100
3.3.1.2.1 Objectifs.....	101
3.3.1.2.2 Les méthodes.....	102
3.3.1.2.3 Le public.....	103
<b>3.3.2 La question de départ et les hypothèses.....</b>	<b>105</b>
<b>3.3.3 Les lacunes et limites de l'enquête.....</b>	<b>108</b>
<b>3.4 Les perspectives et les propositions.....</b>	<b>110</b>
<b>3.4.1 Innovation : développement de nouvelles offres (projets et activités).....</b>	<b>110</b>
<b>3.4.2 Soutien apporté aux organisations existantes (financiers, structurels et organisationnels).....</b>	<b>112</b>
<b>3.4.3 Sensibilisation et communication sur l'intégration et la prévention.....</b>	<b>113</b>
<b>3.4.4 Formation de responsables associatifs.....</b>	<b>113</b>
<b>4 Conclusions.....</b>	<b>115</b>

<b>5Bibliographie.....</b>	<b>117</b>
<b>6Annexes.....</b>	<b>126</b>
<b>6.1Tableaux statistiques.....</b>	<b>126</b>
<b>6.1.1Répartition de la population dans le Bas-Rhin par tranche d'âge et communes rurales et urbaines.....</b>	<b>126</b>
<b>6.1.2Répartition de la population à Strasbourg par tranche d'âge en 1990 et 1999.</b>	<b>126</b>
<b>6.2Les instruments.....</b>	<b>126</b>
<b>6.2.1Questionnaire et lettre d'accompagnement.....</b>	<b>126</b>
<b>1.2.1Grille d'entretien pour interview semi-directif.....</b>	<b>134</b>
<b>6.3Les résultats.....</b>	<b>135</b>
<b>6.3.1Tableaux des réponses du questionnaire.....</b>	<b>135</b>
<b>6.3.2Les interviews.....</b>	<b>145</b>
<b>7Table des matières.....</b>	<b>151</b>